



















# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ

AVEC LE CONCOURS DE LA SECTION DE PUBLICATION

PAR

LES SECRÉTAIRES DE LA COMMISSION CENTRALE

## SOMMAIRE

J. DE MORGAN. — Relation sommaire d'un voyage en Perse et dans le Kurdistan (1889-1891), avec carte dans le texte.....	5
HENRI COUDREAU. — Aperçu général des Tumuc-Humac, avec carte dans le texte.....	29
Commandant COLONIEU. — Voyage au Gouràra et à l'Aougueroût (suite).....	53
E.-A. MARTEL. — La rivière souterraine de Bramabiau (Gard), 1888-1892, avec clichés dans le texte.....	98
R.-A. EEKHOUT. — Ouest de Java. La race soundanaise, ses rapports avec les Hollandais et le pays qu'elle habite, d'après les sources les plus récentes....	121

## CARTES

HENRI COUDREAU. — Tumuc-Humac, 1887-1891. 1/1,000,000°. Bramabiau. Grande galerie intérieure.	
E.-A. MARTEL et F. MAZAURIC. — Plan détaillé de la rivière souterraine de Bramabiau (Gard), 1888-1892. 1/1,250°.	

SEPTIÈME SÉRIE. — TOME XIV

1<sup>er</sup> TRIMESTRE 1893

PARIS

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

184, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 184

1893

8°  
5082

*EN VENTE*

AU PROFIT DU FONDS DES VOYAGES DE LA SOCIÉTÉ

---

**P. Vuillot**

---

# DES ZIBANS AU DJERID

par les Chotts algériens

---

PARIS, 1893

---

Prix pour les membres de la Société.....	8 fr.
Prix pour les personnes qui ne sont pas membres de la Société.....	12 fr.





*Photographie Chabanon.*

*Hélio Laussodat & Sabatier, Paris-Châteaudun*

BRAMABIAU. — GRANDE GALERIE INTÉRIEURE.

LISTE

DES SOCIÉTÉS INDIENNES DE LA RÉGION

DE LA

# BULLETIN

DE LA

# SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

---

**Septième série**

**TOME XIV**

---

# LISTE

## DES PRÉSIDENTS HONORAIRES DE LA SOCIÉTÉ<sup>1</sup>

MM.	MM.	MM.
* Marquis DE LAPLACE.	* Baron DE LAS CASES.	* Amir. DESFOSSÉS.
* Marquis DE PASTÔRET.	* VILLEMAIN.	G. DE GROSSOLLES-FLA-
* V <sup>te</sup> DE CHATEAUBRIAND.	* CUNIN-GRIDAINE.	MARENS.
* C <sup>te</sup> CHABROL DE VOLVIC.	* Amiral baron ROUSSIN.	* Duc DE PERSIGNY.
* BECQUEY.	* Am. baron DE MACKAU.	* Vice-amiral DE LA RON-
* C <sup>te</sup> CHABROL DE CROUSOL.	* B <sup>on</sup> Alex. DE HUMBOLDT.	CIÈRE LE NOURY.
* Baron Georges CUVIER.	* Vice-amiral HALGAN.	* Comte WALEWSKI.
* B <sup>on</sup> HYDE DE NEUVILLE	* Baron WALCKENAER.	* DE QUATREFAGES.
* Duc DE DOUDEAUVILLE.	* Comte MOLÉ.	* MICHEL CHEVALIER.
* Comte d'ARGOUT.	* DE LA ROQUETTE.	* ALFRED MAURY.
* J.-B. EYRIÈS.	* JOMARD.	VIVIEN DE ST-MARTIN.
* Vice-amiral DE RIGNY.	* DUMAS.	* M <sup>is</sup> DE CHASSELOUP-
* Contre-am. d'URVILLE.	* Contre-am. MATHIEU.	LAUBAT.
* Duc DECAZES.	* Vice-amir. LA PLACE.	MEURAND.
* Comte DE MONTALIVET.	* Hippolyte FORTOUL.	* Contre-am. MOUCHEZ.
* Baron DE BARANTE.	* LEFÈVRE-DURUFLÉ.	Ferdinand DE LESSEPS.
* Général baron PELET.	* GUIGNIAUT.	Alph. MILNE-EDWARDS.
* GUIZOT.	* DAUSSY.	Alfred GRANDIDIER.
* DE SALVANDY.	* Général DAUMAS.	Auguste DAUBRÉE.
* Baron TUPINIER.	* Duc DE BEAUMONT.	Emile LEVASSEUR.
* Comte JAUBERT.	* ROULAND.	D <sup>e</sup> E. T. HAMY.

PRÉSIDENT  
De la Section de comptabilité  
de la Société  
M. Paul MIRABAUD.

TRÉSORIER  
de la  
Société  
M. Georges MEIGNEN, notaire.

### ARCHITECTE DE LA SOCIÉTÉ

M. Édouard LEUDIÈRE.

### AGENCE

M. Charles AUBRY, agent,  
Hôtel de la Société, boulevard Saint-Germain, 184.

1. Les noms sans \* sont ceux des présidents honoraires aujourd'hui vivants.

BULLETIN  
DE LA  
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE

RÉDIGÉ  
AVEC LE CONCOURS DE LA SECTION DE PUBLICATION  
PAR  
LES SECRÉTAIRES DE LA COMMISSION CENTRALE

---

SEPTIÈME SÉRIE. — TOME QUATORZIÈME

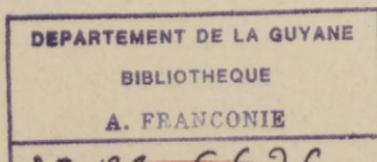
ANNÉE 1893

---

PARIS  
SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE  
184, Boulevard Saint-Germain, 184

---

1893



COMPOSITION DU BUREAU  
ET DES SECTIONS DE LA COMMISSION CENTRALE  
POUR 1893

---

BUREAU

<i>Président</i> .....	M. le général DERRÉCAGAIX.
<i>Vice-présidents</i> .....	M. Edouard CASPARI, ingénieur hydro- graphe.
	M. Charles SCHLUMBERGER, ingénieur de la marine, en retraite.
<i>Secrétaire général</i> .....	M. Charles MAUNOIR.
<i>Secrétaire adjoint</i> .....	M. Jules GIRARD.
<i>Archiviste-bibliothécaire</i> .....	M. James JACKSON.

*Section de Correspondance*

MM. A. d'Abbadie, de l'Institut. Prince Roland Bonaparte. Émile Cheysson. Aug. Daubrée, de l'Institut. Ch. Gauthiot. Adrien Germain.		MM. Baron J. de Guerne. le D <sup>r</sup> Hamy, de l'Institut. William Huber. Comte A. de Marsy. Franz Schrader. Vice-amiral Vignes.
---	--	---

*Section de Publication*

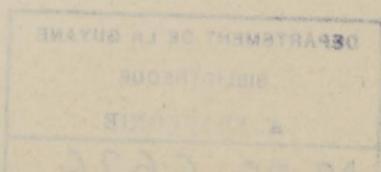
MM. Edouard Anthoine. Comte H. de Bizemont. Henri Cordier. Jules Garnier. James Jackson. Janssen, de l'Institut.		MM. Alb. de Lapparent. Emile Levasseur, de l'Institut. Gabriel Marcel. Alfred Martel. A. Milne Edwards, de l'Inst. J.-B. Paquier.
---	--	--

*Section de Comptabilité*

MM. Bouquet de la Grye, de l'In- stitut. Casimir Delamarre. Alfred Grandidier, de l'Inst.		MM. William Martin. Georges Meignen. Paul Mirabaud. Georges Rolland.
--	--	---

*Membres honoraires de la Commission centrale*

MM. Jules Codine. — Vivien de Saint-Martin.



## RELATION SOMMAIRE

D'UN

# VOYAGE EN PERSE ET DANS LE KURDISTAN

PAR

**J. DE MORGAN**

MISSION DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

(1889 — 1891)

---

Vers la fin de 1889, M. J. de Morgan, ingénieur civil des mines, partait (accompagné de Mme de Morgan) pour la Perse et le Kurdistan où il allait accomplir une mission du Ministère de l'Instruction publique.

En attendant la publication dans laquelle viendront s'enregistrer les résultats de cette mission exceptionnellement fructueuse, M. J. de Morgan a bien voulu communiquer à la Société de Géographie le manuscrit de l'introduction de son œuvre. Elle comprendra quatre parties relatives à la géographie, à l'archéologie, à la linguistique, à la géologie et à la paléontologie. L'introduction communiquée à la Société débute par des conseils précieux pour les voyageurs en Perse et dans le Kurdistan.

Le lecteur va trouver ci-dessous la partie de l'introduction où M. J. de Morgan résume à grands traits son voyage. On pourra également, quant aux résultats du voyage, consulter le rapport adressé à la Société, par le D<sup>r</sup> E. Hamy, de l'Institut, sur l'attribution à M. J. de Morgan de la médaille d'or du prix Léon Dewez (*Bulletin*, 2<sup>e</sup> trimestre, 1892, p. 173).

La petite carte qui accompagne le présent texte n'est qu'une esquisse destinée à faciliter la lecture de la relation sommaire de M. J. de Morgan.

C'est au mois d'août 1889 que M. le Ministre de l'Instruction publique m'a fait l'honneur de m'envoyer en mission dans

l'Asie antérieure, et j'ai quitté Marseille le 17 septembre, à destination de Batoum.

L'expédition se composait de Mme de Morgan et moi, et de notre domestique, Pierre Vaslin, un ancien soldat, brave garçon dont je n'ai eu qu'à me louer pendant ce long et pénible voyage où, certes, il a eu bien des difficultés. C'est à lui en effet qu'était confié tout le matériel de la mission.

Arrivés au Caucase, nous nous sommes arrêtés quelques jours aux environs de Tiflis, afin d'y pratiquer des fouilles dans la nécropole de Téloran, dont je connaissais depuis longtemps l'existence.

De Bakou nous nous sommes rendus à Téhéran, en passant par Recht et Kazvin. A Recht nous avons reçu l'hospitalité la plus gracieuse de M. Pakitonoff, le consul de Russie; je lui adresse ici mes bien vifs remerciements.

Dans cette première étape jusqu'à la capitale j'avais loué des chevaux et des mulets. C'est en caravane que nous avons traversé les montagnes, en suivant la rive gauche du Kizil Ouzen pour remonter jusqu'à Mendjil et Kazvin. De Kazvin à Téhéran, la route est plate; on voyage au pied des montagnes, sur le plateau persan.

A Téhéran, M. Paulze-d'Ivoy de la Poype, chargé d'affaires de France, avait eu la gracieuseté de nous inviter à venir à la légation. Je lui suis très reconnaissant de sa charmante hospitalité et des relations qu'il a bien voulu me créer parmi les plus hauts fonctionnaires du royaume.

En me présentant aux ministres, et plus particulièrement à Son Altesse Emin-es-Sultan, le grand-vizir, M. Paulze-d'Ivoy a rendu un grand service à ma mission.

Il m'est impossible de remercier chacune des personnes qui, de Téhéran, ont bien voulu s'intéresser à mes études. J'exprimerai donc d'une manière générale ma reconnaissance en disant que Sa Majesté le Shah a protégé ma mission de tout son pouvoir, et que s'il nous est arrivé parfois de rencontrer de réelles difficultés de la part des populations,

c'est que nous sommes allés visiter des montagnes où personne ne va jamais, près des frontières, et, comme disent les Persans eux-mêmes, « dans des pays où Dieu lui-même est à peine connu ».



C'est à Téhéran que je me suis procuré les chevaux et les mulets nécessaires à notre voyage; que j'ai pris mes domestiques indigènes et que j'ai terminés derniers préparatifs

Mon bagage avait été fait en France, en prévision d'un voyage de huit cents jours. J'avais dès longtemps étudié mon itinéraire et, je dois le dire, rien n'a fait défaut dans mon projet.

• • • • •

A Téhéran, j'ai divisé ce bagage en deux parties; l'une, je l'ai prise avec moi; l'autre, je l'ai envoyée à Tauris, où je devais la retrouver en 1890.

Les derniers préparatifs faits, nous quitions Téhéran le 23 novembre 1889, pour nous rendre dans la vallée du Lar, par la ville de Démavend et le col d'Imamzada-Hachim; puis, nous nous arrêtions quelques jours à Rehné, au pied du Démavend, montagne de 6,080 mètres, dont, le 3 décembre, je tentais l'ascension. Arrêté, à 5,700 mètres d'altitude, par un froid de 30° au-dessous de zéro et par des émanations sulfureuses, j'ai eu le regret de ne pouvoir visiter le cratère. Mais cette excursion m'a permis de faire une étude topographique et géologique très détaillée de ce colosse.

Après avoir visité les environs de Vahné, leurs mines et leurs sites sauvages, nous avons descendu la vallée du Lar jusqu'à Amol. Nous entrions dans la plaine basse du Mazandéran, au milieu des marais et des rizières.

D'Amol nous nous sommes rendus à Asterâbâd, en visitant sur notre passage Barfrouch, Sari, Achraf, et en faisant un grand nombre de crochets, afin de mieux voir le pays et de trouver, s'il était possible, un chemin moins difficile que le marécage plein de pierres, dit « route de Chah Abbas », par lequel nos *tcharvadars* prétendaient nous conduire.

Ce voyage, très long, était d'autant plus pénible que, passant des journées entières dans des marais, au milieu des fondrières et trempés de pluie, nous en étions au début de notre exploration et par suite pas encore aguerris contre les intempéries.

A Asterâbâd, nous avons été fort bien reçus par le gouverneur Vali-Khan-Serdar, par le gérant du consulat de Russie, M. Lawitzki, et par un très aimable homme, le prince Vachinadzé, employé du télégraphe russe, qui, malgré quatorze années passées au milieu des Turcomans de la steppe, n'en est pas moins resté un bon Géorgien, gai et hospitalier.

Notre séjour à Asterâbâd s'est prolongé un mois, pendant lequel nous avons vu la steppe et les Turcomans et nous avons pratiqué des fouilles; puis, reprenant le chemin du Mazandéran, nous avons, cette fois, laissé à gauche la route de Chah-Abbas pour prendre le rivage de la Mer Caspienne et le suivre jusqu'au Ghilan.

Pendant nos arrêts fréquents, nous nous avançons dans l'intérieur des terres aussi souvent que nous le permettaient les marécages de la côte, afin d'étudier les populations les plus éloignées de toute influence étrangère.

A coup sûr, la route par les sables est la meilleure pour traverser dans toute sa longueur la plaine basse du sud de la Mer Caspienne, mais elle a de très graves inconvénients. Les cours d'eau qui se jettent à la mer sont nombreux; il est nécessaire de les traverser à gué et, lorsqu'ils sont profonds, d'aller dans la mer chercher la barre. S'il fait alors du vent, on est exposé aux vagues.

Après avoir longé le Mazandéran, vu Ferhâbâd, Mesched-i-Ser et Aliâbâd, nous sommes enfin arrivés à Tunékaboun, où nous avons été forcés de nous arrêter quelques jours; nos bêtes étaient exténuées, les étapes avaient été longues, et mon secrétaire indigène mettait le plus souvent possible dans sa poche l'argent destiné à leur nourriture.

Heureusement nous trouvions là trois Grecs : MM. Kousis, Kyriakos et Léonidas, venus dans le pays pour exploiter les forêts de buis, et grâce à nos hôtes nous rétablissions nos montures et visitions ce ravissant pays jusque dans ses moindres détails.

En quittant Tunékaboun, nous sommes entrés dans le Ghilan, pays bien plus civilisé que le Mazandéran, et après avoir passé en bateau le Kizil-Ouzen, nous arrivions à Recht, chez nos amis de l'année précédente, M. et Mme Pakitonoff.

Notre deuxième séjour à Recht n'a été que de quatre jours, après quoi nous nous sommes remis en route pour nous rendre au Taliche en contournant le Mourd-âb, puis en suivant la plage.

C'est par Astara que nous avons quitté le territoire persan pour entrer en Russie.

La frontière n'est qu'à une journée de marche de la ville de Lenkorân, charmant petit port perdu dans le feuillage, où nous attendait le plus gracieux accueil des autorités russes et plus particulièrement du prince et de la princesse Géorgiadzé.

N'ayant pu fouiller à mon gré sur le sol persan, j'espérais employer dans le Taliche russe la meilleure partie de l'été à explorer les montagnes. Toutefois, avant de pénétrer dans l'intérieur, j'eus soin d'explorer en détail toute la côte ainsi que l'île Sari, située à quelque distance, dans la Mer Caspienne.

Cette première étude, qui ne me fournit aucun résultat archéologique, me permit du moins de me rendre un compte exact des empiètements de la terre sur la Caspienne à l'embouchure de la Koura et de l'Araxe réunis. La mission quitta alors la plaine pour remonter les vallées du Taliche.

Au début, mes recherches furent infructueuses. Il était, en effet, très difficile de trouver les premières sépultures alors que je n'avais pour tout guide que les textes des auteurs anciens sur les usages funéraires des indigènes de l'antiquité. Enfin, après mille détours au milieu des forêts, je découvris au lieu dit Kravéladi une véritable nécropole de dolmens. Cette trouvaille en elle-même ne présentait guère d'intérêt : toutes les tombes avaient été spoliées, mais du moins elle me permettait de mieux expliquer aux gens du

pays quel était le but de mes recherches et de comprendre moi-même dans quel sens je devais les diriger.

Comme je l'ai dit plus haut, je n'avais plus d'interprète, mais les Tâliches comprennent presque tous le turc ou le persan, de sorte qu'en peu de temps j'eus mis au courant cinq ou six bons limiers qui parcouraient le pays à la recherche des tombeaux. Je n'ai jamais eu qu'à me louer de mes relations avec les Tâliches; c'est un peuple doux, très docile, et dont j'ai tiré le meilleur parti dans mes travaux. Il faut dire toutefois qu'au début il leur répugnait de fouiller des tombes; mais de bonnes explications appuyées de cadeaux les décidèrent. « Pourquoi ne pas violer ces sépultures, se disent-ils enfin; ce ne sont pas des restes de vrais croyants, mais bien d'affreux païens et ça nous rapporte de bons roubles. »

Pendant deux mois j'ai visité les montagnes du Lenkorân, parcourant tous les sentiers et vérifiant toutes les assertions de mes chasseurs. J'ai successivement fouillé les nécropoles de Kravéladi, Hovil, Véri, Mistail, Djonu, Tulu, Hivéri, etc., dans lesquelles deux cent vingt tombeaux ont été visités. Au moment où mes fouilles prenaient leur plus grand développement, je les voyais arrêtées par l'administration russe, un oukase de l'empereur interdisant aux personnes étrangères à la Société archéologique de Russie de fouiller dans son territoire. Mes recherches, déjà fort avancées, eussent été très complètes s'il m'avait été possible d'y consacrer encore quelques mois, aussi ai-je tout tenté pour obtenir les autorisations qui m'étaient nécessaires.

De retour à Lenkorân j'ai passé huit jours à échanger des télégrammes avec l'ambassade de France à Saint-Pétersbourg. Rien n'était possible, paraît-il, car non seulement il me fut interdit de reprendre mes travaux, mais, de plus, mes collections furent saisies, et ce n'est qu'après de longs pourparlers diplomatiques qu'elles sont enfin parvenues à Paris.

Il ne m'était donc plus utile de rester au Lenkorân, mais

j'avais encore quelque espoir de recevoir dans le Qarabagh les permissions que je sollicitais du gouvernement russe. Si elles me parvenaient, je comptais recommencer mes recherches dans cette région et dans la vallée de l'Araxe. C'est pourquoi la mission quitta Lenkorân dans les premiers jours de juillet pour se diriger vers l'Araxe. Le chemin qu'elle suivit traverse dans toute sa longueur le Lenkorân entre la plaine de Moughân à Bélasou-var et atteint le fleuve à Karadoni. Les chaleurs étaient extrêmes, aussi voyagions-nous de nuit; de plus, la plaine de Moughân jouissant d'une très mauvaise réputation d'insécurité, j'avais été abandonné de tous mes gens et, pour traverser ce désert de 70 kilomètres de large, nous étions seuls. L'expédition ne comptait plus que Mme de Morgan et moi, Pierre Vaslin et notre cuisinier, auquel, fort heureusement, je devais de l'argent et qui suivait son payement.

Pendant six jours et six nuits, nous avons fait nous-mêmes le métier de tcharvadars, soignant les animaux, les chargeant et surveillant leur marche; enfin nous sommes arrivés exténués sur les bords du fleuve. A Karadoni j'ai recruté deux paysans qui nous ont servi de muletiers, et après avoir traversé l'Araxe, nous sommes entrés dans les montagnes.

Cette partie de la vallée de l'Araxe est très dangereuse à parcourir en été; remplie de serpents et de scorpions, elle est, de plus, infestée de brigands et de contrebandiers; aussi les nombreux postes de cosaques qui la gardent sont-ils fort occupés et presque journellement font-ils le coup de feu avec les Kizil-bach, ou « têtes rouges », ainsi nommés à cause de la teinture qu'emploient les Persans pour rougir leur barbe. Dès mon arrivée au premier poste militaire, j'avais présenté mes lettres de Tiflis aux officiers, qui nous ont fait accompagner par des cosaques de poste en poste. Partout nous avons reçu l'accueil le plus cordial.

Parvenus à Choucha, nous nous y reposions quelque temps et j'y recevais la nouvelle que ma demande au sujet

des fouilles était rejetée. Ma caravane était alors dans le plus pitoyable état; les mulets, fatigués par la chaleur et par les très longues étapes, étaient tous blessés par leur bât; nos chevaux eux-mêmes n'en pouvaient plus. Quant à nous, nous étions fort aises de trouver un peu de repos.

Ne pouvant fouiller sur le territoire russe, mon séjour y devenait inutile; aussi mon parti fut-il vite pris de me rendre à Tauris afin de m'y entendre avec notre consul en vue d'explorer le Kurdistan d'Azerbeïdjan.

De Choucha, la mission partit par la route dite des contrebandiers, qui, traversant l'Araxe sur le pont de Khoudâférin, coupe la Qara-dagh et passe à l'ouest d'Ahar. Après avoir traversé le fleuve et laissé nos cosaques, nous avons pendant un jour et demi longé la rive droite de l'Araxe, visitant des villages abandonnés en été et livrés aux fièvres et aux moustiques; enfin nous avons commencé à gravir les pentes des montagnes. Dans ces vallées sauvages sont quelques villages de contrebandiers plus hostiles aux Européens les uns que les autres, et sur les sommets les plus inaccessibles sont des véritables tribus d'« outlaws » composées de criminels et de brigands de toutes les races; ils vivent là, à l'abri de la police persane, avec leurs chevaux, leurs femmes et leurs enfants.

C'est au coucher du soleil, au milieu d'un brouillard intense, que notre caravane est arrivée au milieu de ces brigands. A peine nous eurent-ils vus que les hommes s'approchèrent armés jusqu'aux dents, pendant que les femmes pliaient rapidement les tentes en forme de parapluies et chargeaient sur les chevaux le modeste avoir du ménage. Peu faciles au début, nos relations avec ces nomades devinrent rapidement cordiales quand ils apprirent que nous n'étions ni Russes ni Persans, que nous venions du Frânkistân, et que bien certainement nous leur laisserions un souvenir de notre passage. Ces brigands sont extrêmement redoutés dans l'Azerbeïdjan; ils commettent sans cesse des

déprédations et des crimes dans les villages. Afin d'avoir les coudées plus franches dans l'exercice de leur industrie, ces voleurs de profession revêtent les costumes les plus divers. C'est ainsi que nous étions entourés de mollahs, de seids, de cosaques russes, d'officiers persans. Grâce à une distribution de cartouches, la vraie monnaie du pays, ces gens nous reçurent à merveille.

Arrivés à Tauris, nous recevions l'hospitalité au consulat de France et passions quelques jours chez notre aimable compatriote, M. E. Bernay. Il était temps pour nous d'arriver dans un centre de ravitaillement et de repos, car nos mulets et nos chevaux étaient exténués. Je profitai alors du marché important de Tauris pour acheter quelques bêtes, afin de continuer notre voyage. A peine arrivé à Tauris, je sentais les effets de l'influence considérable qu'a su prendre en Perse notre ministre plénipotentiaire. M. R. de Balloy était depuis peu de retour à Téhéran; il s'était informé de ma mission, avait pris toutes les dispositions pour m'assister de son mieux dans mes travaux et m'avait chaudement recommandé aux autorités persanes de l'Azerbeïdjan.

Reçus de la façon la plus gracieuse par Son Altesse Impériale le prince héritier, par Son Altesse l'Émir Nizam, alors gouverneur général de l'Azerbeïdjan, par Son Excellence Nousseret-ed-Dôlet, actuellement gouverneur à Tauris, et par toutes les notabilités du pays, nous avons passé à Tauris quelques jours véritablement délicieux. C'est dans cette ville que le prince héritier a choisi un colonel d'artillerie pour nous accompagner dans nos pérégrinations futures.

Le colonel Abdi-Tataos-Khan, qui est venu avec nous jusqu'à Chouchter, était un jeune homme de 28 ans, instruit et connaissant à fond les usages du pays. Il parlait également bien le français, l'anglais, le turc, le persan et l'arménien. Peut-être a-t-il trouvé notre voyage un peu dur; mais j'espère que, comme nous, il oubliera les mauvais pas en songeant que nous lui savons grand gré de son précieux concours.

M. le Ministre de l'Instruction publique [a bien voulu, sur ma demande, nommer le colonel Abdi-Khan Officier d'Académie. Moi-même, dès mon retour à Paris, je lui ai envoyé un sabre portant cette inscription : « Souvenir du Kurdistan et du Lauristan, 1890-1891. » J'espère que ces souvenirs lui feront oublier les mauvais jours et je lui souhaite de n'avoir pas à les porter trop souvent dans les pays sauvages où il a su les mériter si bien.

En quittant Tauris, la mission s'est avancée vers le sud, contournant le lac d'Ourmiah, afin de gagner le Kurdistan de Moukri, en visitant sur la route Maragha et ses anciens monuments musulmans.

C'est à Miân-do-âb que commencent les tribus kurdes; dès lors jusqu'à la fin de notre voyage, nous vivrons toujours au milieu de ces peuples sauvages. J'avoue que ce n'a pas été sans un certain recueillement que j'ai franchi la rivière frontière; j'avais présents devant les yeux les difficultés et les dangers que nous allions affronter. Je pesais nos chances bonnes et mauvaises, et c'est en connaissance de cause que j'ai abordé le premier village kurde, soutenu et encouragé par cette confiance que j'ai dans le sort : « Je m'en tirerai bien, me suis-je dit, je suis toujours sorti des mauvais pas. » Certes, l'accueil qui nous attendait à Saoudj-Boulagh, chef-lieu de cette petite province, n'était pas fait pour nous inspirer des craintes pour l'avenir; mais je savais fort bien que le district de Moukri est, de tout le Kurdistan, le plus civilisé, et que Seïf-Eddin-Khan était le plus aimable et le plus hospitalier des Kurdes. Seïf-Eddin-Khan-Serdar, fils de l'ancien gouverneur de l'Azerbeïdjan du même nom, était le descendant des valis de Moukri et, par suite, avait une autorité incontestée sur les diverses tribus. Malheureusement, peu après notre départ de Moukri, la mort est venue enlever, à 29 ans, cet homme énergique et savant, privant la Perse d'une intelligence d'élite.

Notre premier soin fut de visiter les parties du Moukri

habitées par les Kurdes sédentaires, puis nous sommes entrés dans la vallée du Kialvi (petit Zâb), où les tribus mamèches, mênghoures, des Bask-i-Kolossa, etc., sont en guerre perpétuelle les unes contre les autres.

C'est pendant cette campagne que nous sommes allés au col de Kèl-é-chin estamper les inscriptions de la stèle assyrienne dont l'existence avait été signalée par Rawlinson; puis, descendant la haute vallée du petit Zâb, nous sommes arrivés à Serdècht, gros village perdu dans la montagne et dont le gouvernement était confié au général Ferrouk-Khan, un ancien Saint-Cyrien! En quittant Moukri, nous sommes rentrés dans la vallée du Tataou, en passant par Bané et Sakkiz, mais ces districts n'étaient plus sous l'autorité de Seïf-Eddin-Khan; ils faisaient partie de la province de Sihùè: aussi avons-nous été fort mal reçus par la population. Les Kurdes se montraient là avec leur naturel sauvage et à deux reprises ils ont tenté de m'assassiner. De retour dans Moukri, je laissais Mme de Morgan et toute notre caravane dans le château fort de Serdarâbâd, que mon ami Seïf-Eddin-Khan avait gracieusement mis à notre disposition, et je me rendais en *tchapari* à Tauris, afin d'y régler certaines questions relatives à la suite de ma mission. Nous devons, en effet, quitter l'Azerbeïdjan pour nous rendre à Hamadan par Sihné, et les lettres dont j'étais porteur n'avaient plus d'efficacité dans ces pays.

Le 20 novembre au matin nous quitions Serdarâbâd. Il neigeait et nous venions d'apprendre la mort de notre pauvre ami Seïf-Eddin-Khan.

De Serdarâbâd à Sihné la route suit, à 2,300 mètres environ d'altitude, les hauts plateaux du Kizil-Ouzen. Nous voyagions dans la neige, forcés de prendre asile pour la nuit dans des maisons kurdes pleines de vermine, et de partager l'existence de ces sauvages. Deux choses me font horreur quand je pense à cette affreuse traversée des plateaux: la nuit passée au village de Tchoban-Kéré, privés

de nos bagages par suite d'une erreur de nos muletiers et forcés, pour ne pas mourir de froid, de nous entasser, avec les hommes et les femmes kurdes, autour du *koursi* qui réchauffait toute la famille, et la nuit passée à Kilakan, dans une hutte ouverte à tous les vents, quand, à 6 heures du soir, le thermomètre marquait 17° au-dessous de zéro.

Nous espérions trouver bon gîte à Sihné ; malheureusement nous comptions sans la population, qui, comme bienvenue, nous hua, nous lançant des pierres et des ordures.

Naturellement notre séjour dans cette ville inhospitalière ne fut pas de longue durée. Nous reprenions vite le chemin du froid pour arriver à Hamadan le plus tôt possible. Mon désir était, après avoir passé quelques jours à visiter l'emplacement de l'antique Ecbatane, de gagner Kirmanchahan, puis Zohâb, afin d'y attendre, dans un climat moins rigoureux, la fin de l'hiver; mais j'avais compté sans les difficultés, parfois insurmontables, qu'on rencontre en Perse dans les voyages d'hiver.

Au moment où, après avoir visité les ruines informes de la capitale des Mèdes, nous nous disposions à partir, la neige tomba de nouveau et force nous fut de passer dans notre caravansérail la journée du 1<sup>er</sup> janvier.

Il était tombé tant de neige que j'en mesurai 1 m. 60 dans la plaine des environs de Hamadan, les caravanes ne quittaient plus la ville, et un khan, plus pressé que les autres, s'étant aventuré, perdit en route, à 6 kilomètres de la ville, sa femme, sa fille, deux de ses domestiques et plusieurs chevaux. C'est le lendemain de cet accident que nous nous mettions en route. Quelques tcharvadars étaient partis le matin, nous suivions leurs traces; le temps, devenu très clair, annonçait plusieurs journées favorables : il était indispensable d'en profiter. Enfin, après mille tourments et de véritables batailles pour la possession du sentier, nous arrivions, en quelques jours, à Asadâbâd, où nous étions fort mal reçus. Le colonel Abdi-Khan conserve probablement

encore le poignard d'un homme qui voulait le frapper dans ce village.

D'Asadâbâd nous nous rendions à Kirmanchahan, visitant sur notre passage Dinâver, Keñghâver et Bisoutoun. Là, nous étions reçus par le mir-é-pendj Essâm-el-Mouk, alors gouverneur de la province et nous nous arrêtions quelque temps afin d'étudier les environs. Six jours nous suffirent alors pour gagner Zohâb, en passant par Kérind et les portes du Zagros.

La veille de notre arrivée à Ser-i-Poul nous quittions les neiges au-dessus de Tagh-é-Ghirra, pour entrer dans le printemps et les fleurs. Nous avons supporté l'hiver pendant quatre mois, voyageant et travaillant autant que les circonstances nous le permettaient, mais sans jamais perdre courage et nous arrêter pour hiverner. Après de telles souffrances, le séjour à Zohâb était plus enchanteur encore; nous ne pouvions nous rassasier de la vue des arbres en feuilles, des orangers et des dattiers.

Les populations dangereuses de la frontière turque nous préoccupaient peu; nous étions heureux de vivre au soleil et de ne plus fouler la neige.

Pendant le cours de cette expédition, nous avons parcouru les moindres recoins des contreforts du Zagros, et toute la plaine voisine de la Turquie. Avec quelle ardeur nous faisons des plans, des photographies, des estampages! Bien qu'ayant visité en hiver la route du Zagros, je m'étais parfaitement rendu compte de sa valeur comme voie de pénétration dans le plateau persan, mais aussi j'avais compris qu'elle n'était qu'un chemin bien détourné pour les armées assyriennes marchant de Mésopotamie vers le haut Élam, et c'est l'étude de cette autre route que je comprenais devoir exister qui me conduisit dans le pays des Kurdes Kialhours. Après avoir visité ces montagnes dont les nomades sont fort hospitaliers, nous traversions une seconde fois Kirmanchahan pour reprendre le Gamas-âb au point

où il était marqué en points sur les cartes. Je pensais trouver, en suivant le cours de cette rivière, un chemin venant s'embrancher sur celui de Babylone à Ecbatane par le Zagros et donnant accès dans le haut Élam. Mais je me heurtai à d'insurmontables difficultés naturelles, et dus faire de grands détours pour passer les gorges. Dès lors, la mission descendit lentement le cours du Gamas-âb jusqu'aux ruines de Chirvan, au point où cette rivière change de nom pour porter celui de Seïn-Mèrrè. Sur la route étaient de nombreuses ruines; j'en fis l'étude chaque fois que le pays était désert ou que les tribus n'étaient pas trop malveillantes. Les Kurdes n'osaient pas nous attaquer de front, ils nous savaient bien armés et décidés à défendre notre vie; mais peu s'en fallut qu'au sud de Houleilan nous tombions dans une embuscade où la mission tout entière aurait été massacrée.

Un peu plus au nord, mes cavaliers avaient tué un indigène; depuis lors nous ne quittions plus nos armes, et bien nous en prit, car j'ai su plus tard que notre attitude avait fait hésiter les nomades de Ballawa Roud et nous avait sauvé la vie.

Enfin, nous arrivions aux ruines de Chirvan, près d'un camp de nomades du Vali, où nous étions bien reçus.

Ces Kurdes, apprenant que nous nous rendions chez leur chef Hussein-Kouli-Khan et ne sachant pas dans quelles conditions nous entrions dans le Poucht-é-Kouh n'osèrent pas nous refuser l'hospitalité.

En quittant les pays persans, je n'avais dit à personne que je comptais visiter le Poucht-é-Kouh; on eût cherché à m'en dissuader ou, qui pis est, à m'en empêcher. C'est donc sans m'être annoncé et sans introduction pour le grand chef que je me rendais chez lui. Hussein-Kouli-Khan, vali du Poucht-é-Kouh, est un petit souverain; maître absolu dans ses montagnes, il est, en paroles, plein d'égards pour les Persans, mais il ne désire pas les voir venir chez

lui, pas plus d'ailleurs que les Européens. Il ne veut pas qu'on trouble sa quiétude.

Quelques mois avant notre visite au vali, un commerçant suisse de Bagdad, protégé français, avait été assassiné par les nomades; aussi étais-je fort inquiet sur l'accueil qui me serait fait par ce potentat; mais la visite du Poucht-é-Kouh présentait, au point de vue scientifique, un intérêt considérable; il était donc indispensable qu'elle eût lieu.

C'est dans ces dispositions d'esprit que je me trouvais lorsque, quittant Chirvan, nous avons traversé le Kébir-Kouh (la grande montagne) pour entrer dans la vallée de l'Aftâb-Roud. Deux jours après nous étions dans la ville de tentes du vali, auquel, suivant la coutume, je députai le colonel Abdi-Khan pour lui présenter mes salams. L'accueil ne fut pas chaud au début, mais peu à peu je devins l'ami du vieillard, en l'éclairant de mes conseils sur des canaux d'irrigation qu'il comptait créer dans ses basses terres. Désormais, le Poucht-é-Kouh nous était ouvert et le vali nous offrait l'hospitalité la plus généreuse. J'espère ne pas avoir abusé de la gracieuseté de mon hôte; dans tous les cas, j'en ai largement usé, et pendant près d'un mois j'ai parcouru le pays, me faisant montrer tout ce qu'il renfermait de curieux.

Je désirais visiter aussi le sud des montagnes, mais le vali s'y opposa. « Faites-moi l'amitié de ne pas désirer ce voyage, me dit-il; de ce côté je suis en guerre avec les Arabes Beni-Lâm, et je ne puis répondre de votre sécurité; vous êtes certains de n'en pas revenir. » Devant une défense aussi aimablement exprimée, et surtout devant de semblables raisons, je n'avais qu'à m'incliner. Je passai de nouveau Kébir-Kouh, explorai la vallée du Seïn-Mèrrè et entrai dans le Louristan, chez les Feïli, pour atteindre Khorremâbâd.

De la vallée du Seïn-Mèrrè à Khorremâbâd la route est difficile et dangereuse; la majeure partie est déserte, et les

rares habitants qu'on rencontre sont très hostiles aux étrangers.

Nous avons mis quinze jours environ pour traverser ces solitudes; d'une part, j'étais retardé par mes études géologiques, et de l'autre j'avais perdu en route plusieurs bêtes; bien que nos chevaux de selle fussent eux-mêmes chargés de nos bagages, nos malheureux animaux étaient dans un tel état d'épuisement que nous faisons de très petites étapes. D'ailleurs les chaleurs commençaient à se faire sentir, et devant faire à pied le chemin, nous nous fatiguions vite. A Khorremâbâd, où la mission s'est arrêtée quatre jours, j'ai complété mes notes et mis mes cartes au courant. Il était indispensable d'accorder du repos à nos bêtes, qui, pendant deux mois, n'avaient eu pour toute nourriture que l'herbe que nous trouvions sur notre chemin.

De Khorremâbâd nous nous sommes rendus directement à Bouroudjird par le Hô-Roud; le chemin, qui, huit jours auparavant, était coupé par des tribus pillardes, se trouvait libre depuis une exécution terrible que venait de faire le gouverneur de la province, le maréchal Seif-el-Mouk. Seize hommes choisis parmi les notables de ces tribus avaient eu le poignet droit coupé; ils étaient morts exsangues; deux autres avaient été fusillés sur place. Cet exemple avait pacifié la vallée du Hô-Roud. Bouroudjird, situé en dehors du Louristan, est la capitale d'un pays comprenant les vallées très fertiles situées entre l'Elvend et Keŋgâver d'une part et Sultanâbâd de l'autre.

Ces régions, qui jadis comme aujourd'hui encore formaient un centre très peuplé, réclamaient une étude détaillée; aussi ai-je passé deux mois environ à les visiter.

De Bouroudjird nous sommes allés à Dôouletâbâd et, de là à Touï-Sirkan afin d'y visiter les ruines des villes antiques situées au pied méridional de l'Elvend.

Notre voyage au milieu de ces restes de l'antiquité eût été beaucoup plus intéressant si nous ne nous étions trouvés au

milieu de populations très mal disposées. Leur gouverneur, homme chétif et sans valeur, n'ayant pas la force de les maintenir, nous avons été attaqués par la population de Roû-i-Delâver avec une telle violence que c'est tout au plus si j'ai pu empêcher le colonel Abdi-Khan, Pierre Vaslin et mes domestiques indigènes, qui avaient été plus ou moins blessés, de faire une hécatombe des assaillants en tirant à coups de carabines dans le tas. Quelques jours après, je me suis plaint télégraphiquement à Téhéran de cette attaque, et d'après la réponse qui m'a été faite par Son Altesse Emin-es-Sultan, le grand vizir, justice a été faite de ces bandits.

A Néhâvend, où nous nous sommes rendus ensuite, la population ne s'est guère montrée plus hospitalière et, bien que nous fussions campés fort loin de la ville, venait nous insulter dans notre campement. Le plus curieux est que les plus acharnés étaient des fonctionnaires du gouvernement, employés de la douane et autres. Enfin, nous quittons cette ville pour retourner à Bouroudjird, où j'espérais trouver le gouverneur afin de m'entendre avec lui avant d'entrer dans le Louristan des Baktyaris. Comme on peut le voir sur les cartes, la rivière qui prend sa source près de Bouroudjird traverse dans toute sa largeur la chaîne loure pour venir à Dizfoul sous le nom d'Ab-é-Diz. Mon projet était de descendre ce cours d'eau en relevant son lit et d'arriver ainsi dans l'Arabistan.

Malheureusement, comme on le verra, j'ai rencontré de telles difficultés que j'ai dû renoncer à mon entreprise. Seïf-el-Moulk, émîr-khan-serdar, n'était pas à Bouroudjird ; il avait dû se porter au sud, près d'Aliabâd, avec sa petite armée de six cents hommes, afin de punir le brigandage d'un chef loure. C'est à son camp que je dus aller pour le voir et je le trouvai cerné par les nomades révoltés et dans une situation très précaire. Naturellement, il fit bonne mine quand j'arrivai dans son camp et m'offrit une hoshi-

talité très cordiale, mais il eut grand tort de ne pas me renseigner mieux sur la situation et de me donner des ordres écrits pour tous les chefs loures de la montagne, pour ceux mêmes qui le tenaient en échec. Cette faute a failli causer la perte de la mission.

Toutefois je marchai avec une grande prudence et, avant d'entrer dans les pays inconnus, je fis l'ascension du pic neigeux d'Ochtorân-Kouh (4,800 mètres), afin de me rendre compte de la nature du pays dans lequel nous allions pénétrer.

En quittant Ochtorân-Kouh, nous nous rendîmes à Bahrein, petit village situé à l'entrée des gorges. D'après les renseignements que je pris, je vis qu'on ne pouvait suivre la branche septentrionale de l'Ab-é-Diz. Je résolus d'aller chercher l'autre, celle du sud, qui, passant entre Kalian-Kouh et Zerd-é-Kouh, se rend également à Dizfoul. Le sentier que nous suivîmes passe entre deux plis des chaînes colossales du Louristan, au pied occidental d'Ochtorân-Kouh, par le lac Gahar. Sur cette route longue et difficile, les Hadjivends nous attaquèrent à plusieurs reprises. Enfin, après cinq journées passées au milieu des rochers et des précipices, nous arrivions chez Aslan-Khan, le chef pour lequel nous avions des lettres. La réception fut plus que froide; le khan, sorte de brute plus barbare que les ours de ses forêts, nous déclara que le shah et le gouverneur n'avaient rien à voir dans son domaine, les chargea d'injures et nous déclara que les routes étaient trop mauvaises, que nous ne passerions pas, qu'il ne répondait pas de nous. Cette explication fut renforcée, le soir même, par une attaque de la part des gens du khan et force nous fut de reculer. Nos bagages tentaient ce bandit et à peine l'avions-nous quitté que, de nouveau, nous étions attaqués. Ces premières attaques n'étaient qu'une alerte; les Lours nous avaient vus bien armés, mais, d'après le rapport de mes gens, nous devions nous attendre à un assaut très vigoureux

pour le lendemain. Aussi avons-nous, à marches forcées, gagné les forêts. Privés de guides, perdus dans un chaos de ravins boisés et d'infranchissables montagnes, marchant sans cesse dans des sentiers d'ours, nous avons fait bien des étapes avant de retrouver une autre tribu. Nous évitions autant que possible tout contact avec les nomades; s'exposer à des difficultés et accepter un combat eût été tout perdre. Aussi avons-nous toujours recherché les vallées désertes ou les forêts pour y dresser notre camp. Certainement cet isolement avait une grande poésie et, malgré nos inquiétudes, nous jouissions de la nature vierge. Mais, pour notre caravane et pour nous, les provisions faisaient défaut, et quand la pêche ou la chasse n'étaient pas fructueuses, les repas étaient fort modestes.

Enfin nous arrivions chez un autre chef, Aïa-Khan, sur lequel j'avais de bons renseignements et qui devait nous aider. Amère illusion! Il nous reçut presque aussi mal qu'Aslan-Khan, et force nous fut de traverser la rivière de Bahrein au lieu dit Top-é-Kazab pour rentrer dans le Louristan des Feïlis, chez les Seghvends. Dans cette tribu, nous fûmes moins mal reçus; aussi, désireux de prendre un peu de repos, nous arrêtâmes-nous plusieurs jours au pied d'Hachtad-Pahlou-Kouh. Oubliant toute préoccupation, tous travaux, tous les dangers passés et à venir, nous avons consacré cinq jours à chasser, uniquement à nous distraire; c'était la première fois, depuis le début du voyage, que je m'arrêtais pour notre plaisir. Mais le pays était si giboyeux; nos bêtes étaient si fatiguées, nous-mêmes étions si las d'une vie errante et de perpétuelles alertes, que nous avions un vrai besoin de repos, sinon pour le corps, car aucune fatigue ne nous atteignait plus, mais du moins pour l'esprit.

Nos chasses furent admirables, au milieu d'un gibier abondant. Mme de Morgan abattit d'un coup de carabine un superbe sanglier qui fuyait au galop à 150 mètres d'elle environ.

Reprenant son allure ordinaire, la mission quitta Hachtad-Pahloû-Kouh pour entrer chez les Lours Dirckvends, nomades peu avenants que nous quittâmes avec plaisir pour entrer dans les *ghermasir*, c'est-à-dire dans les pâturages, chauds et déserts à cette époque de l'année. Puisque la route par l'Ab-é-Diz nous était fermée, j'avais résolu de rejoindre le Seïn-Mèrrè à Poul-é-Gâmichân, point où nous l'avions quitté en sortant du Poucht-é-Kouh.

Nous étions alors à la fin du mois de juillet; les *ghermasir* étaient abandonnés.

Nous voyagions dans un désert; mais quelle épouvantable chaleur dans ces gorges étroites, au 33° de latitude, à 400 mètres seulement d'altitude! Je croyais avoir jadis supporté, en Arabie et aux Indes, les plus fortes températures; je m'étais grandement trompé, car elles n'étaient rien à côté des 56° à l'ombre que nous avons tous les jours entre Poul-é-Gâmichân et Dizfoul. Nous n'avions plus la force de nous mouvoir, et quand, dans les passages difficiles, nous devons faire à pied quelques kilomètres, c'était un vrai martyre.

Enfin nous arrivions à Dizfoul et, à Chouchter, nous passions environ trois semaines à visiter jusqu'à la Kerkha les environs de ces villes, puis descendant le Kâroun par Ahwaz et El Mohammereh, nous arrivions à Bendir-Bouchir pour nous embarquer pour l'Égypte sur un bateau anglais chargé de dattes.

Nous étions à Paris le 4<sup>er</sup> octobre 1891, heureux d'avoir fait ce voyage, mais plus contents encore de l'avoir terminé et nous demandant si nous aurions le courage de le recommencer.

La distance parcourue par la mission est d'une évaluation très difficile, nous avons fait tant de détours et de crochets, j'ai moi-même fait un si grand nombre de courses accessoires quand notre caravane était arrêtée!

Plusieurs fois j'ai fait le calcul de notre itinéraire. J'en ai

trouvé toujours la longueur entre 19,000 et 21,000 kilomètres. C'est pourquoi je me suis arrêté au nombre de 20,000 qui, à coup sûr, est plutôt au-dessous qu'au-dessus de la vérité. Un chien de chasse (*irish setter*) du nom de Tobie, qui a fait avec nous tout le voyage, est revenu en France.

Ce total nous eût donné une moyenne de 25 kilomètres par jour si nous avions voyagé sans nous arrêter; mais nous avons rarement parcouru moins de 40 kilomètres en une journée et nous ne devons pas compter plus d'un jour d'arrêt sur trois. D'ailleurs la distance kilométrique parcourue par la mission est une question secondaire; souvent même ai-je regretté qu'en Perse les distances fussent si considérables et les points intéressants si éloignés les uns des autres. Que diraient la plupart des voyageurs en Europe s'il leur fallait faire un voyage de huit jours à cheval pour aller vérifier un renseignement souvent erroné! Et cependant ce mécompte nous est arrivé bien souvent.

Dans les lignes qui précèdent, j'ai remercié le gouvernement persan de sa bienveillance à l'égard de ma mission; j'ai dit combien j'étais reconnaissant à M. de Balloy du dévouement qu'il nous avait témoigné; mais je ne l'ai pas fait assez vivement, car en cent occasions son intervention nous a sauvé la vie. Qu'il sache bien que nous ne l'oublierons jamais!

Pour mes études géographiques, afin de rendre mon travail plus facile à consulter, je ferai un premier chapitre sur la structure générale de la Perse, exposant sa situation géographique vis-à-vis des autres contrées de l'Asie antérieure, puis je décrirai successivement les diverses provinces traversées par mon itinéraire, m'abstenant de parler de celles que je ne connais pas *de visu*.

Dans mes descriptions des provinces, je suivrai toujours la même méthode et le même ordre, passant successivement de la géographie physique aux recherches minérales, à la flore et à la faune; puis je parlerai des peuples qui les habi-

tent, de leurs mœurs, de leurs coutumes, des monuments les plus intéressants, m'attachant le plus possible à mettre en note les renseignements d'un ordre secondaire, qu'ils soient inédits ou déjà publiés dans d'autres ouvrages.

Les illustrations sont toutes tirées des collections de photographies (il a été exécuté par la mission six cent vingt photographies) faites et développées en voyage. Il en est de même pour les cartes, qui toutes ont été dressées par moi-même. D'ailleurs je signalerai dans chaque cas les sources des documents qui ne me sont pas personnels, afin de permettre au lecteur une vérification facile. Sans parler des plans de détail dressés au cours de la mission, je m'étendrai plus longuement sur les trois grandes cartes qui forment les principaux résultats géographiques de ma mission et sur les méthodes employées pour les relever.

1° *Carte des rives méridionales de la mer Caspienne.* — Minute au 1/250,000, comprenant les provinces d'Asterâbâd, du Mazandéran, du Ghilan et du Taliche. Dans ce travail, le littoral caspien ayant été précédemment relevé, je m'en suis servi pour y rattacher, au moyen du théodolite et de la boussole, les points de l'intérieur du pays. Les détails ont été, pour la plupart, relevés à la boussole en mesurant les distances au pas ou au podomètre.

2° *Carte du Kurdistan de Moukri.* — Minute au 1/250,000.

Des mesures effectuées par les officiers persans entre Maragha, Miandoâb et la presqu'île Châhou m'ont tenu lieu de base, que j'ai transportée au théodolite jusqu'à Serdecht, en suivant deux voies, celle de l'est et celle de l'ouest, afin d'obtenir une vérification de mes calculs. Seuls, les grands triangles ont été calculés; les autres ont été établis graphiquement, les levés de détail ont été faits à la boussole et au podomètre.

3° *Carte de l'Elam.* — Minute au 1/750,000. Cette carte a été établie par agrandissement de la carte au 1/1,500,000 de H. Kiepert, dont les points les plus importants ont été vé-

rifiés par des observations de hauteur solaire et au théodolite. Cette carte agrandie de H. Kiepert a été largement corrigée; j'y ai, de plus, ajouté les levés de toutes les parties inexplorées et inconnues, telles que le Louristan des Bactyaris, celui des Feïlis et le Poucht-é-Kouh; ces levés sont appuyés sur des bases de 15 et 35 kilomètres mesurés au cordeau et au podomètre dans les pays plats où je trouvais des points bien définis, exacts sur la carte de H. Kiepert.

Jamais il n'avait été dressé de carte complète des rives méridionales de la mer Caspienne.

Le Kurdistan de Moukri, absolument inconnu, est marqué en blanc sur toutes les cartes antérieures à mon voyage. Quant à la carte de l'Elam, elle est absolument inédite en ce qui concerne le Poucht-é-Kouh et le Louristan, et plus complète que ce qui avait jamais été fait pour tous les autres pays. Comme de juste la Mésopotamie, où je ne suis pas allé, est extraite des cartes antérieures à ma mission.



APERÇU GÉNÉRAL  
DES  
TUMUC-HUMAC

PAR  
HENRI COUDREAU<sup>1</sup>

---

On désigne généralement sous le nom de monts Tumuc-Humac la chaîne de montagnes qui sépare le versant de l'Amazone de celui de la mer des Guyanes, entre l'embouchure du grand fleuve et les sources de l'Essequibo.

Je ne m'occuperai ici que de la section comprise entre les sources de l'Araguay et celles de l'Itany, c'est-à-dire de celle qui se trouve dans le prolongement de notre colonie de Cayenne.

L'origine du mot Tumuc-Humac est des plus obscures. Ce nom, d'apparence mexicaine ou péruvienne, ne peut trouver aucune étymologie acceptable dans les langues des tribus indiennes de la contrée. Toutefois le vocable « Tumuc-Humac » paraît de création relativement récente. Les PP. Grillet et Béchamel qui, en 1674, approchèrent de ces montagnes centrales, ne leur donnent point encore ce nom qui doit dater du milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Les Tumuc-Humac d'Itany à Araguay étaient encore à

1. Les pages suivantes sont extraites d'un travail assez considérable exécuté par M. H. Coudreau pour la Société de Géographie et qui est conservé dans les archives de la Société. — Voir la carte jointe à ce numéro.

peu près complètement inconnues en 1887. Les trois seuls voyageurs qui les aient vues, trois Français, Patris en 1767, De Baüve et Leprieur en 1831 et 1832, le D<sup>r</sup> Crevaux, lors de ses voyages du Maroni au Yary et de l'Oyapock au Parou, ne donnent que dix ou douze noms de sommets que leur ont signalés les Indiens. Aucune étude méthodique, aucune vue d'ensemble : en 1887 les Tumuc-Humac sont encore figurées par une ligne qui s'étend droite sur la carte restée blanche.

Sans prétendre donner une édition *ne varietur* de la géographie de ces montagnes, il me faut cependant, pour la clarté de l'exposition, présenter comme des certitudes les inductions que mes diverses marches à travers cette chaîne, de 1887 à 1891, m'ont fournies sur les directions générales et le groupement des chaînons principaux.

Les Tumuc-Humac d'entre Itany et Araguay présentent trois chaînes principales plus ou moins parallèles entre elles et avec la côte et dirigées sensiblement E.-S.-E. L'ensemble mesure environ 300 kilomètres de longueur, 100 de largeur et couvre une superficie d'à peu près 30,000 kilomètres carrés. L'altitude maximum (altitude absolue), ne dépasse pas 800 mètres. Elle s'élève insensiblement de l'est à l'ouest.

LA CHAÎNE SEPTENTRIONALE commence sur la rive gauche de l'Itany, coupe les hauts affluents du Marouini et se continue sur les bords de la haute Araoua.

LA CHAÎNE CENTRALE débute sur la rive droite de l'Itany, donne les sources du Marouini, du Kouc et du Camopi et se termine sur la basse Eurepoucigne.

LA CHAÎNE MÉRIDIONALE naît au confluent du Mapaouy, coupe la moyenne Kouc et donne les sources de l'Oyapock, de l'Ourouaitou, du Mapari, du Caroni et de l'Araguay. Elle finit en collines dans les prairies du cours inférieur de ce dernier fleuve.

Aucune de ces trois chaînes n'est d'un tracé régulier ni même ininterrompu. Le tout est quelque peu incohérent,



brisé, avec des solutions de continuité, des raccords incertains, des inflexions générales problématiques. Chacune de ces chaînes présente plusieurs chaînons en contreforts.

### I. — CHAÎNE SEPTENTRIONALE

La chaîne septentrionale se compose, de l'ouest à l'est, des chaînons ou massifs suivants :

Les chaînons d'Itany-Nord, altitude moyenne 500 mètres. — Le chaînon de la Dent, 650 mètres au Tenenek-Patare, altitude moyenne : 500 mètres. — Le massif de Mitaraca, altitude : 580 mètres. — Le chaînon de Conomi, altitude : 450 mètres. — Le massif d'Amama. — Le chaînon d'Ouanapi-Araoua.

De plus elle possède un important chaînon septentrional, c'est le chaînon ou massif des monts de Pililipou. De tous les chaînons de la chaîne septentrionale, celui que je connais le mieux (pour l'avoir parcouru pendant plus de cinq mois), est l'important système des montagnes de Pililipou.

*Chaînon ou massifs des monts de Pililipou.* — C'est à Mitaraca, entouré de toutes parts de gorges profondes, que s'embranchent, par des hauts plateaux ravinés, le système des montagnes de Pililipou.

Pililipou est une montagne historique. C'est le premier sommet des Tumuc-Humac vu par un Européen. Les missionnaires n'arrivèrent jamais aussi près des Tumuc-Humac. Le docteur Patris, médecin botaniste, à la fin de 1766 ou au commencement de 1767 (car la relation du voyage s'est perdue), parvint le premier sur les flancs de la mystérieuse chaîne, à cette montagne Pililipou que les Roucouyennes appelaient alors Tripoupou. Il est impossible d'assimiler le Tripoupou de Patris à n'importe quelle autre montagne des Tumuc-Humac.

Les Roucouyennes du Pililipou actuel ont conservé, par la tradition, le souvenir de ce blanc qui, le premier, vint les visiter dans leurs déserts. De plus, une particularité curieuse ne permet pas de mettre en doute la bonne foi, pas plus que la fidélité de souvenirs de ces sauvages. Patris avait emmené avec lui une compagne, une demoiselle Dujay, qu'il s'était « adjointe comme dessinatrice » disent les *Annales de la colonie*. Patris revint sans Mlle Dujay, racontant que les Indiens la lui avaient volée. Or, j'ai eu la bonne fortune de rencontrer à Pililipou des arrière-petits-fils de la malheureuse dessinatrice. Je ramenai même l'un d'eux à Cayenne, le nommé Councamane, un Indien barbu. C'est dans un village de la montagne, que j'ai appelée mont Patris, que le rapt fut ordonné par le chef local nommé Toropé. En face des monts Patris se trouve une autre montagne que j'ai cru devoir appeler montagne Dujay.

## II. — CHAÎNE CENTRALE

La chaîne centrale présente de l'ouest à l'est :

Le chaînon d'Itany-Sud, altitude 500 à 600 mètres. — Le chaînon d'Ochi, altitude 500 mètres. — Le chaînon de Temomaïrem, altitude 600 mètres. — Le chaînon des Cinq-Collines, altitude 400 à 450 mètres. — Le massif de Timotakem, 800 mètres. — Le chaînon des Trois Sommets. — Le massif de Tapürangnannawe. — Le chaînon d'Eureupoucigne, altitude 600 mètres.

Elle offre, de plus, les contreforts suivants :

Le chaînon de Caréta, altitude 550 mètres. — Le chaînon du Pacolo, altitude 600 mètres. — Le chaînon Maunoir-Gauthiot, altitude 250 mètres.

*Massif de Timotakem.* — Le massif de Timotakem est le plus élevé des Tumuc-Humac d'entre Itany et Araguay.

Vu de Mitaraca comme de Temomaïrem, il paraît de 200 mètres environ plus élevé que ces deux montagnes, ce qui lui donnerait une altitude absolue de 800 mètres environ. Timotakem est aussi une montagne « à trois têtes » ; le pic central seul s'appelle Timotakem, le pic occidental se nomme Toapikem, et le pic oriental Arouco Patare. Les Roucouyennes donnent aussi parfois au massif le nom de Pilili Oupoutpeu (les sources de Pilili).

J'ai été frappé de la solution de continuité qui existe entre Timotakem et Mitaraca. Un raccord par ces deux monts semblerait logique entre le chaînon des Pacolos et celui de Pililipou ; il n'en est rien. Du sommet de Mitaraca je n'ai vu jusqu'à Timotakem que des plateaux faiblement ondulés. Du sommet de Témomaïrem on ne peut se rendre compte de la particularité en question : une petite montagne voisine, Caouanare du nord, tient tout l'angle obtus sous lequel sont vus Timotakem et Mitaraca.

*Massif de Tapürangnannawe.*—Tapürangnannawe est une grande montagne, montagne mystérieuse, connue des Roucouyennes comme des Oyampis, où les rivières Kouc et Couyary, d'une part, Kerindioutou, Yaroupi et Camopi, de l'autre, prendraient leurs sources ; cette montagne n'a été vue par aucun des Indiens actuels de la contrée, ni par moi-même. Aux temps lointain du cacique oyampi Ouaninika et de la guerre oyampie-roucouyenne, au commencement de ce siècle, la montagne de la Promenade des Tapirs (Tapürangnannawe en langue oyampie) était fort fréquentée ; de nombreux sujets de Ouaninika y avaient des villages à sa base et les Roucouyennes convoitaient cette immense forteresse naturelle où ils auraient pu établir un village de guerre autrement imposant que celui du sommet d'Ariquinamaye. La tradition a conservé le souvenir de toutes ces choses, mais aujourd'hui pas un Oyampi ne pourrait vous conduire à la « Grande Montagne ». Je la cherchai en vain. On me dit qu'elle devait être là, tout près, mais je ne la vis point.

Tamécatoù Joutire<sup>1</sup>, dans le chaînon d'Eureupoucigne, a sa légende. « La montagne, me disent les Oyampis, est surmontée d'une énorme roche plate sur laquelle on voit l'empreinte des pattes d'un tigre et des pieds d'un homme. Des roseaux entourent cette roche plate. Sur les bords de la roche, à côté des roseaux, on voit des pattes d'oiseaux, agamis et autres, disposés en rond par la bête qui les a mangés. »

### III. — CHAÎNE MÉRIDIONALE.

La chaîne méridionale est moins bien dessinée encore et beaucoup plus complexe que les chaînes septentrionale et centrale.

Sa partie occidentale, qui va du confluent du Mapaony à la source d'Ourouaïtou, est peu élevée et à peu près rectiligne. Elle est d'ailleurs peu connue.

Mais la partie orientale, plus élevée, est très complexe. Elle est assez bien connue.

Je diviserai tout cet ensemble en une série de chaînons et de massifs dont l'étude de la carte montrera la distribution. Je ferai une place à part pour le massif de l'Oyapock dont il est difficile encore aujourd'hui, malgré mes quatre mois de marche à travers cette région, de démêler les directions générales.

L'ensemble de la chaîne méridionale peut être décomposé comme suit :

Chaïnons Chimichimi-Courouapi, 400 mètres, — chaînon Georges Perin, 400 mètres, — chaînon du Mapari, — chaînon du Caroni, — chaînon d'Araguay, — chaînon de Yaouinoupame, — chaînon d'Ourouaïton, — chaînon du Piraouiri, — chaînon du Montaquouère, — chaînon de l'Agamiouare.

1. *Joutire*, montagne.

Je diviserai comme suit le groupe des montagnes des sources de l'Oyapock :

- Chaînon d'Ourouari, — chaînon de Souanre, — chaînon d'Ioutire Oû, — chaînon de Tayaouaou, — chaînon de Marioua, — chaînon de Tacouandée, — chaînon de Baue, — chaînon de Kerindioutou, — massif de Maïpocolé, — massif de Maritowe.

*Chaînon d'Ourouari.* — J'appelle le chaînon composé des monts Outagnampa, Ouatouria et Péouairapori, chaînon d'Ourouari, parce que cette dernière rivière qui y prend ses sources, communique pendant l'hiver, par les marais, avec le formateur le plus méridional de l'Oyapock, Souanre, l'Oyapock initial. C'est là une particularité géographique intéressante puisqu'il s'agit d'une communication naturelle, impraticable d'ailleurs, entre le bassin de l'Oyapock et celui de l'Amazone.

*Chaînon de Souanre.* — Ce chaînon, qui longe la rive droite de Souanre, ne présente que deux sommets intéressants ; le plus méridional est le Yaouarapirocaue, et le plus septentrional, le Yaouarapipore.

Yaouarapirocaue (en langue oyampie : le tigre écorché) rappelle aux timides populations des Oyampis d'aujourd'hui un haut fait d'armes de leurs ancêtres. Il se trouvait sur cette montagne un tigre redouté ; un guerrier oyampi jura de rapporter sa peau. Il tua et écorcha le fauve. Depuis ce temps-là la montagne s'appelle Yaouarapirocaue.

Yaouarapipore (la peau du tigre) doit avoir une explication étymologique plus ou moins analogue. Cette montagne a été prise par le D<sup>r</sup> Crevaux pour la véritable source de l'Oyapock, laquelle est à Ouatagnampa, à 30 kilomètres environ au sud-ouest. Crevaux donna son nom à la montagne de Yaouarapipore.

*Chaînon de Tacouandée.* — Le chaînon de Tacouandée est le plus important du massif des sources de l'Oyapock, et un des plus importants des Tumuc-Humac. Je l'ai parcouru

à peu près en entier. Son altitude dépasse 500 mètres.

Le chaînon de Tacouandée s'étend des bords du Maïpocolé à ceux du Toouatouc. Son premier sommet de quelque importance est Pacaraouaritowe qui passe pour donner les sources du Maïpocolé. Un peu plus à l'est on prend la petite rivière Tacouandée qui a donné son nom à la chaîne.

C'est sur les bords de cette rivière Tacouandée, affluent du Ouaatéou, que se trouvent les montagnes les plus élevées de la région, montagnes qui dépassent 500 mètres : Iouicoui, Ipawe, Tacouandée et Técawe. Entre Iouicoui et Ipawe, la rivière Tacouandée traverse un petit lac permanent, le seul de toute la chaîne ; il mesure à peine un kilomètre de longueur sur deux ou trois cents mètres de large. Je ne pense pas qu'il faille voir, dans cet élargissement de la Tacouandée, le lac mystérieux sur les bords duquel la légende plaçait la Manoa del Dorado. C'est une sorte d'étang aux bords vaseux dont le sol ne m'a guère paru aurifère.

*Massif de Maritowe.* — Le massif de Maritowe se rattache probablement, — mais le fait n'est pas certain, — d'un côté avec le massif de Tapürangnannawe, de l'autre avec le chaînon de Tacouandée. Il se compose, au sud, de quatre montagnes dont la plus occidentale, celle de Yacioundée, a 450 mètres ; au centre, de trois montagnes sur les bords de Maritowe ; au nord, de Tapouinawe Joutire qui a 400 mètres, sur la rive gauche de Kerindioutou. C'est dans la petite crique Maritowe que j'ai vu la plus haute chute de ces contrées : c'est une série de cascades mesurant près de 50 mètres de hauteur.

Pour qui étudie avec attention cette description détaillée des parties connues de la chaîne des monts Tumuc-Humac, ils est impossible de ne pas se rendre compte que la division adoptée n'a guère qu'une valeur mnémotechnique.

On voudrait trouver un faite de partage constituant une chaîne ininterrompue donnant la division des eaux entre le versant de la mer de Guyane et celui du fleuve des Amazones.

Mais cela est impossible. Les sommets situés sur cette ligne imaginaire : Témomaïrem, Timotakem, Tapürangnannawe ne sont pas reliés par une chaîne continue. Du côté de l'est la difficulté augmente encore. Est-ce la chaîne d'Agamiouare, au nord de l'Araguary, qui continue la ligne centrale, l'arête principale des Tumuc-Humac ? ou bien est-ce celle au sud de l'Araguary, la chaîne Mapari-Icawe ? Il semblerait que ce soit cette dernière, mais alors comment la rattacher, autrement que par des brisures, au massif de Tapürangnannawe ? Et si c'est la chaîne d'Agamiouare qui continue le système central, ne rencontre-t-on pas encore de plus grandes difficultés pour les raccords ?

Il me paraît plus logique d'admettre que les Tumuc-Humac, soulevées dans leur ensemble selon un axe est-sud-est, se composent de plusieurs chaînes diversement orientées et mal rattachées entre elles. Aussi bien, ma carte au 625,000<sup>e</sup>, donnant les quelques quarante chaînons ou massifs et les quelques deux cents sommets que j'ai découverts, et mon cartouche au 2,500,000<sup>e</sup> donnant un essai de coordination générale du système, pourront fournir suffisante matière aux essais de déductions synthétiques.

L'analyse des chaînons, des massifs et des sommets principaux des Tumuc-Humac ne saurait constituer à elle seule la géographie complète de la chaîne ; il faut aussi donner la géographie des sources, la géographie des populations, et terminer par quelques généralités.

#### LES SOURCES.

Nous traiterons d'abord des sources du versant nord, et ensuite de celles du versant sud.

Quatre fleuves drainent vers la mer des Guyanes les pentes nord de la chaîne des Tumuc-Humac, ce sont le Maroni, l'Oyapock, le Cachipour et l'Araguary.

Il nous paraît impossible de ne pas considérer l'Araguary comme un tributaire de la mer des Guyanes plutôt que comme un affluent du fleuve des Amazones. L'arête principale des Tumuc-Humac passe certainement, selon moi, au sud de l'Araguary par le système Mapari-Icawe; de plus, dans les savanes du bas du fleuve, où viennent mourir les Tumuc-Humac, les collines les plus élevées, celles de la Pancada, se trouvent au sud de l'Araguary.

Nous nous occuperons plus loin du problème des formateurs du Cachipour et de l'Araguary.

Le Maroni est représenté aux Tumuc-Humac par deux grands cours d'eau, l'Itany et le Marouini.

Les sources de l'Itany sont encore aujourd'hui inconnues. Elles sont plus occidentales que les derniers sommets du chaînon d'Itany-Nord et de celui d'Itany-Sud.

Des affluents de la haute Itany trois sont importants : Ouaremahpane, Coulécoulé et Alama.

D'après les Roucouyennes, l'Ouaremahpane prendrait ses sources à l'important sommet de Palourouimanepu qui, par suite, se trouverait sur le faite de partage, avec Témonsaiem et Timotakem. La crique passerait ensuite entre Couacouaïmen Patare<sup>1</sup> et le pic de l'Erreur, puis elle contournerait cette autre forte masse de Ténének Patare avant de se jeter dans l'Itany.

Le Coulécoulé vient de la montagne des Trois Sommets où le Mapaony prend aussi sa source. Puis le Coulécoulé laisse à droite les collines de Croucroucrou, à gauche Ténének Patare et traverse ensuite une plaine basse coupée de marécages avant de se réunir à l'Itany.

L'Alama est le plus important des trois. Ses sources sont au chaînon de la Dent. Son affluent, le Carapa, longe les monts de Pililipou. Un autre grand affluent de droite, Tayecoure, viendrait de Taca Patare du nord.

1. *Patare*, lieu, montagne.

Les Roucouyennes placent les sources du Marouini à Timotakem. Ses sources seraient donc plus méridionales que celles de l'Itany bien que cette dernière rivière ait un cours plus étendu.

Les Roucouyennes de Pililipou ont remonté le Marouini au-dessus du confluent du Chinalé jusqu'à Mitaraca. La rivière présente, paraît-il, trois chutes sur ce parcours. Au-dessus de Mitaraca le Marouini ne serait plus accessible aux pirogues. La rivière se rapproche fort près de Pouipoui Patara, traversant la chaîne pour passer au sud de Conomi.

De Mitaraca au Chinalé, le Marouini reçoit à droite trois affluents, Courmouri qui est une petite crique, Pitandé et Amana qui sont de la force de l'Alama et par la voie desquelles les Roucouyennes communiquaient autrefois avec le haut Couyary.

Sur la rive gauche le Marouini reçoit, dans ce parcours, trois rivières qui descendent des massifs de Pililipou : l'Atouptoc, l'Araïmoura et le Palilipan.

Un grand affluent de droite du Marouini ainsi que l'Araoua, grand formateur du Maroni, prendraient, paraît-il, leurs sources dans les prolongements de la chaîne de Mitaraca-Amana.

Deux importants affluents de l'Oyapock, le Camopi et le Yaroupi, prendraient, d'après les Oyampis, leurs sources au massif de Tapürangnannawe. La rivière Eurepoucigne prendrait ses sources à Eurepoucigne Joutire, ainsi qu'un grand affluent de gauche du Kerindioutou. Mais nous devons étudier avec plus de développements le régime des sources des trois grands formateurs de l'Oyapock, le Kerindioutou, le Ouaatéou et le Moutaquouère, la région nous étant parfaitement connue.

C'est au-dessus du saut Toussassagne que le haut Oyapock bifurque une première fois. La branche de l'est s'appelle Moutaquouère, et celle de l'ouest, plus importante, Kerindioutou. Un peu plus loin, à quelques kilomètres au-dessus

du point de départ du sentier des montagnes, Kerindioutou se dédouble à son tour. La branche de l'ouest garde le nom de Kerindioutou, la branche du sud est appelée Ouatéou. Les deux branches sont d'égale importance. Les Oyampis considèrent cette dernière comme le véritable Oyapock initial, tandis que le Kerindioutou et le Moutaquouère seraient comme de simples affluents.

A partir de la bifurcation du Moutaquouère il n'y a plus d'Oyapock. Or, les trois formateurs changeant plusieurs fois de nom dans leur parcours, il faut, pour bien établir l'origine véritable du fleuve, étudier minutieusement le système des sources.

Le Kerindioutou, d'après toutes les traditions des Indiens de la contrée, vient du gros massif de Tapürangnannawe, centre de dispersion qui donnerait aussi des eaux au Yaroupi, au Camopi, au Couyary et au Kouc. Le Maritowa, premier affluent de droite de quelque importance, prend sa source dans un massif qui rattache celui de Tapürangnannawe au chaînon de Tacouandée. Plus à l'est, un affluent de gauche viendrait d'Eurepoucigne Joutire. Puis le Kerindioutou coule entre le chaînon auquel j'ai donné son nom et le chaînon De Bauve, jusqu'au confluent avec Ouatéou.

Le Ouatéou reçoit d'abord, à droite, le Ouasseyepeni qui vient de Tayaouaou; puis, à gauche, le Tacouandée qui coule au pied de la chaîne du même nom; puis, un peu en aval du village actuel de Jean-Louis, il se divise en deux branches; la branche orientale, Irouaïté, vient de Yaouarapirocawe, la branche occidentale, appelée Souanre, vient du mont Ouatagnampa qui serait la véritable source de l'Oyapock puisque les Oyampis considèrent Souanre comme la véritable source du fleuve. Le Souanre et le Ouatéou continuent en effet la direction générale de l'Oyapock, le cours de ce formateur central est le plus méridional, tout en étant plus étendu que celui de Moutaquouère et aussi étendu que celui de Kerindioutou.

Le Moutaquouère se divise également en deux branches : l'occidentale, qui vient de Tayaouaou ou des plateaux voisins, conserve le nom de Moutaquouère ; l'orientale, qui vient du mont Apotéco, s'appelle Ouasseyétou.

Au sud-est des sources de l'Oyapock se trouvent quatre fortes rivières, puis le haut Araguay. Les quatre premières rivières, l'Agamiouare, l'Ourouaitou, le Mapari et le Caroni, m'ont été présentées par les Oyampis comme se réunissant pour former, sous le nom d'Agamiouare ou d'Ourouaitou, le fleuve Cachipour. La grande rivière formée par ces quatre cours d'eau coulerait parallèlement à l'Araguary dont elle se rapprocherait assez, à deux jours de canotage au-dessous du confluent du Mapari et du Caroni, pour communiquer, au-dessous d'un grand saut, avec l'Araguary, au moyen d'une rivière qui serait comme le petit Cassiquiare de la Guyane orientale.

Cette communication naturelle entre les deux fleuves, dans la région de leurs sources, paraît certaine. La tradition en existe également dans le bas Araguay. Mais les quatre rivières : Agamiouare, Ourouaitou, Mapari, Caroni, sont-elles bien les formateurs du Cachipour et ne seraient-elles pas plutôt les formateurs de l'Araguary ? L'Araguary est un fleuve plus important que le Cachipour, et il semblerait, à l'inspection de la carte, que les quatre rivières devraient logiquement appartenir au premier. C'est là un point que de nouvelles explorations pourront seules éclaircir.

Tout le versant sud de cette partie des Tumuc-Humac est drainé par le Yary.

Les sources du Yary sont encore aujourd'hui inconnues, comme celles de l'Itany dont elles doivent être voisines. Au-dessus du grand saut Macayete, le Yary n'est guère plus accessible aux pirogues. Les Roucouyennes du village de Caréta sont allés dans les hauts du Yary, mais non à ses sources. A l'ouest du méridien de Caréta, c'est le mystère. On sait seulement qu'à l'ouest des sources du Yary et de

l'Itany, dans la région du Parou et du Tapanahoni supérieurs, les montagnes cessent ; on entre dans une région de hauts plateaux herbeux, savanes qui se rattachent peut-être à celles du haut Trombetta.

Les sources du Mapaony sont mieux connues. Elles sont à la montagne des Trois Sommets d'où descend aussi le Coulécoulé.

Le Pilili, le grand affluent du Mapaony, vient du massif de Timotakem. Chacun des trois sommets dont se compose ce massif donnerait, d'après les Roucouyennes du village d'Arissaoui, un formateur à la crique Pilili.

Les sources du Chimichimi se trouveraient, d'après les Indiens, dans la chaîne du Pacolo. Mais ils connaissent fort peu cette région où ils n'ont jamais eu de villages.

Il en est de même pour le Courouapi. Dans les hauts de la rivière on rencontre des montagnes, « beaucoup de montagnes ». Les Roucouyennes de Pililipou prétendent que le Courouapi prendrait ses sources non loin de celles de Pitaudé. Les hommes de Taloucali et ceux de Marière m'ont dit que leurs villages du Courouapi avaient été visités, il y a une vingtaine d'années, par des Indiens inconnus qui avaient descendu leur crique en pirogue. Peut-être de ces mystérieux Coussaris dont j'ai fait la rencontre dans les hauts du Couyary ? Toujours est-il qu'il existait autrefois des sentiers entre les villages du massif de Pililipou et ceux des parties hautes du Couyary.

Les sources de cette dernière rivière ne sont pas encore très bien connues. Je crois les avoir traversées à la fin de 1888, mais comme il n'existe plus d'Indiens dans la région, si ce n'est des Indiens hostiles qui n'ont de rapports avec aucun centre du voisinage, il est impossible de savoir le nom des criques que l'on traverse.

En revanche, les sources des divers formateurs du Kouc sont à peu près bien connues : mes marches et contre-marches dans la contrée me les ont fait suffisamment connaître.

Un peu en amont du confluent du Rouapir, Kouc se divise en trois branches : Kouc, la branche mère ; Yacioundée, la branche centrale, peu importante ; et Maïpocolé, le bras oriental, qui n'est guère moins important que le Kouc.

Le Kouc vient du massif de Tapürangnannawe.

Le Yacioundée descend de la montagne à laquelle je donne son nom, dans le massif des montagnes de l'est.

Le Maïpocolé viendrait du mont Pacaraouaritowe, prolongement des massifs de Tacouandée et de Marioua.

Le Rouapir a deux formateurs, le Piracouare et l'Ourouari.

Le Piracouare doit descendre, comme le Maïpocolé, des environs de Pacaraouaritowe.

Le système de l'Ourouari est singulier. L'Ourouari vient du mont Ouatouria, dans le chaînon d'Ourouari et se dirige d'abord vers le nord-est. Mais, aux environs du village oyampi de Maracaya, les plateaux qui flanquent au sud la petite montagne Ouacariou, rejettent brusquement l'Ourouari dans le sud-ouest. Dans la première partie de son cours l'Ourouari reçoit un faible affluent qui communique, paraît-il, pendant l'hivernage, avec le Tététou Réyawe, affluent de gauche de Souanre, établissant ainsi une communication, d'ailleurs bien inutilisable même par pirogue, entre le Souanre et le Rouapir, l'Oyapock et l'Amazone.

Le régime du Piraouiri, grand affluent de gauche du haut Kouc, n'est pas moins bizarre. Le Piraouiri s'avance, flanqué d'un grand affluent, le Caïtaoué, entre le bassin de l'Oyapock et celui de l'Agamiouare. Les sources du Piraouiri sont dans les plateaux qui relient le mont Tayaouaou au chaînon de Moutaquouère.

Le Kouc présente encore un affluent intéressant, un grand affluent de gauche : le Yaciouini dont les sources doivent se trouver du côté du mont Mapari. C'est le Yaciouini que suivaient les Roucouyennes du Yary pour se rendre aux villages de l'Ourouaitou et du Mapari. Depuis une génération au moins, cette voie a été abandonnée : les villages de l'est

disparaissent. Il n'en reste plus qu'un seul, celui de Mataoualé, et il s'éteint. Tous les anciens sentiers ont été abandonnés. Je n'ai indiqué, sur ma carte au 1/1,250,000<sup>e</sup> que les sentiers existants : ils sont rares. Si j'avais marqué tous les anciens sentiers d'il y a cinquante ans, la carte en serait sillonnée. Ces Indiens meurent, sauf ceux d'une seule tribu, celle des Roucouyennes. Sitôt qu'ils entrent en contact avec les civilisés de la côte ils commencent à s'éteindre et au bout de quelques générations ils ont disparu.

Le Yary reçoit trois affluents de gauche qui descendent de la partie des Tumuc-Humac dont nous nous occupons.

La rivière Carapana doit venir des abords du mont Mapari, comme le Yaciouini.

L'Inipoco et le Moucourou sont deux mystérieuses rivières, déjà étudiées par de Bauve, la première surtout. Consultant mes souvenirs personnels et avec la relation de de Bauve sous les yeux, je crois pouvoir conclure qu'Inipoco et Moucourou prennent leurs sources au nord de la chaîne, le premier entre Mapari et Caroni, le second entre Caroni et Araguay.

Inipoco et Moucourou sont-ils des affluents directs du Yary dans lequel ils se déverseraient en aval de la chute du Désespoir, ou bien seraient-ils deux formateurs supérieurs de l'Araguay qui changerait de nom dans son cours supérieur ainsi que l'Oyapock? Pas plus les Indiens actuels que ceux du temps de de Bauve n'ont à cet égard de notions suffisamment précises.

Le mont Icawe, qui donne les sources de l'Araguay, donne aussi celles de l'Iratapourou, grand affluent de gauche de l'Araguay, affluent libre de chutes, paraîtrait-il, et qui aurait été autrefois la voie courte et facile suivie par les Indiens de l'Oyapock pour se rendre à l'Amazone.

## LES POPULATIONS

Il ne s'agit ici que d'Indiens sauvages, dont un sur vingt peut-être ont vu les nègres Bonis de l'Aoua, guère plus civilisés ; et dont un sur cent, tout au plus, ont vu les blancs de la Guyane française ou de l'Amazone.

Ces Indiens appartiennent à quatre tribus : les Roucouyennes, les Oyampis, les Caïcouchianes et les Coussaris.

Les *Roucouyennes* (Ouayanas, de leur nom national) sont, en même temps que la grande tribu des Tumuc-Humac, la grande tribu de la Guyane française. Ils possèdent 35 villages et sont au nombre d'environ 1,500.

Ceux qui habitent notre chaîne des Tumuc-Humac sont répartis en 27 villages dont voici la distribution :

Parou, 4 : Canéa, Rémoune, Amouamouetpé, Talouman. — Chemin du Yary au Parou, 2 : Pourre, Couricha. — Ariaouaou, 1 : Moucouanari. — Itany, 2 : Apoïké, Ochi. — Marouini, 3 : Pililipou, Peïo, Acouli. — Haut Yary, 3 : Yacoumane, Opomoc, Caréta. — Moyen Yary, 4 : Piayaouaye, Atoupi, Ouptoli, Marière. — Alaméapo, 3 : Alamétaoua et deux autres. — Mapaony, 3 : Arissaoui, Tépi, Souroui. — Chimichimi, 1 : Aloucolé. — Courouapi, 1 : Taloucolé.

Ces 27 villages, à 40 ou 45 habitants par village renferment une population totale d'environ 1,400 personnes.

Les *Oyampis* sont répartis en 8 villages dont voici la distribution :

Haut Oyapock, 1 : Pierre. — Sentier des Tumuc-Humac, 4 : Caolé, Acara, Jean-Louis, Maracaya. — Maïpocolé, 2 : Ouira, Aripipoco. — Mapari, 1 : Mataoualé.

Ces 8 villages, moins peuplés que ceux des Roucouyennes, ne donnent guère qu'un total de 250 individus.

Les *Caïcouchianes* sont répartis en deux villages, celui

de Mamhali à l'Orouari et celui de Couroua sur le Yary, en aval du confluent du Kouc.

Les deux villages caïcouchianes ne comptent guère plus de 50 personnes.

Les *Coussaris* ne sont connus que comme des Indiens hostiles, inabordables, habitant la région du haut Couyary. J'ai eu maille à partir avec eux, et les Oyampis les redoutent fort. Ils sont peut-être une centaine, ou peut-être plus nombreux.

On arriverait donc au total de 1,400 Roucouyennes, 250 Oyampis, 50 Caïcouchianes et 100 Coussaris, soit 1,500 individus pour le territoire des Tumuc-Humac, territoire qui mesure 30,000 kilomètres carrés.

Cela nous donne la proportion de 1/20<sup>e</sup> d'habitant par kilomètre carré, c'est-à-dire que la terre des Tumuc-Humac est, en proportion, 4,000 fois moins peuplée que celle de Belgique, 1,400 fois moins que celle de France. Si le territoire français n'était pas plus densément peuplé que celui des Tumuc-Humac, notre pays ne compterait guère que 265,000 habitants! Peuplés comme la France, les Tumuc-Humac auraient 2,100,000 habitants, et comme la Belgique 6,000,000 au lieu des 1,500 individus qu'on y trouve aujourd'hui.

Pour ce qui est de la distribution géographique de ces tribus et du mouvement de leur population, quelques notions suffiront pour établir la géographie historique des Tumuc-Humac depuis le commencement du siècle passé.

Les Roucouyennes sont, par excellence, la tribu des Tumuc-Humac. Del'Araoua et du Courouapi à l'est, au Tapanahony et au Parou à l'ouest, jusque dans la moyenne Araoua au nord et dans le moyen Parou au sud, on voit toujours des Roucouyennes installés, depuis les premières lueurs que projetèrent sur ces déserts, à partir du commencement du XVIII<sup>e</sup> siècle, les voyages des missionnaires de la Guyane française.

Pour ce qui est de l'évolution de leur nombre, le seul document scientifique que nous puissions réellement consulter avec profit est celui que nous rapporte Leblond, en 1787, de son voyage à l'Araoua.

L'éminent voyageur nous apprend que les Roucouyennes avaient alors 32 villages. Il ajoute que leurs chefs lui ont affirmé que le nombre de leurs « flécheurs » ou hommes faits, atteignait 600. Ce qui suppose, dit Leblond, une population de 4,000 âmes.

Aujourd'hui nous voyons encore 35 villages pour toute la tribu. Mais on ne trouverait assurément pas une moyenne de plus de 10 flécheurs par village et ce chiffre de 10 flécheurs ne comporte point une population totale supérieure à 40 ou 45 individus. Cette proportion entre le nombre des flécheurs et le chiffre de la population totale n'a pas dû changer. S'il en est ainsi les 600 flécheurs de Leblond, en 1787, ne donnaient guère qu'un total de 2,500 personnes pour toute la population roucouyenne. Cette tribu aurait donc diminué en nombre depuis un siècle puisqu'aujourd'hui elle ne compte certainement pas plus de 1,500 personnes.

Les *Oyampis* disparaissent d'une façon plus rapide encore.

Venus, à la fin du siècle passé, des bords de l'Amazone où les Portugais voulaient leur imposer la réduction en villages, les *Oyampis* s'établirent d'abord dans le massif des sources de l'Oyapock. Ils passèrent bientôt la chaîne tout en soutenant une longue guerre contre les Roucouyennes.

En 1824, l'ingénieur Bodin qui visita leurs villages du haut Oyapock, évalue leur nombre à 6,000. Déjà, en 1819, Thébault de la Monderie qui visita, dans les hauts de l'Eurepoucigne, le village de leur capitaine général ou cacique Ouandinika, évalue à 1,200 habitants la population de ce village.

Mais bientôt la décadence commence. En 1831, de Baue

évalue à 1,200 ou 1,500 le nombre des Oyampis que la variole vient d'emporter en quelques mois dans la seule rivière Moutaquouère.

Aujourd'hui les Oyampis ne sont guère plus de 300, sur la ligne de Kouc-Oyapock, entre la Yary et le Camopi.

Les *Caïcouchianes* ne sont guère aujourd'hui qu'une cinquantaine. Aucun document ne nous fixe sur leur nombre antérieur. Nous avons seulement quelques lumières sur leur exode.

En 1766, Patris les rencontra aux sources de l'Ouaqui. Les textes résumant la relation de Patris qui s'est perdue, appellent ces Indiens, Calcucheens, évidemment à cause d'une erreur typographique.

En 1888, je trouvai encore quelques Caïcouchianes à l'Ourouaïtou. Ils étaient arrivés là des sources de l'Ouaqui, à une époque et par un chemin inconnus.

Aujourd'hui les Caïcouchianes, qui s'éteignent et qui bientôt se seront fondus dans les Roucouyennes ou les Oyampis, ont évacué l'Ourouaïtou d'où ils avaient longtemps mené contre les Oyampis de Moutaquouère une guerre d'assassinats et d'empoisonnements. Ce qui reste de la tribu est concentré aux villages de Mamhali et de Couroua.

Les *Coussaris* qui ne subsistent plus aujourd'hui qu'à l'état de bandits des bois, dans les hauts du Couyary, sont cités en 1729-1730, par les PP. Fauque et Lombard dans le bassin du haut Oyapock.

En 1831, De Bauve les rencontra sur le Mapari et l'Inipoco. En 1832, Leprieur les cite aussi dans le Mapary et le haut Araguay. En 1873, le conego de Souza les place dans le haut bassin de l'Araguary.

Ils ont fui récemment les Oyampis du Moutaquouère et les Caïcouchianes de l'Ourouaïtou, et se sont rendus, par on ne sait quelle voie, dans les hauts du Kouc et du Couyary où, complètement isolés, ils ne tarderont sans doute pas à s'éteindre.

Les Coussaris, de même que les Caïcouchianes et les Oyampis, sont de famille et de langue tupi; les Roucouyennes sont de famille et de langue caraïbe.

Comme intérêt de la langue et des mœurs et importance du nombre, les deux grandes tribus des Tumuc-Humac sont la tribu des Roucouyennes, dont la langue serait fort bien comprise par les Galibis et les tribus caraïbes du Venezuela et de l'Amérique centrale, et la tribu des Oyampis, dont la langue serait non moins bien entendue par nombre d'autres tribus jusque sur les bords du Rio de la Plata.

#### GÉNÉRALITÉS.

Les quelques notes qui précèdent suffisent, je pense, à donner de la géographie des Tumuc-Humac une notion un peu plus précise que celle que nous en avons jusqu'à ce jour.

Toutefois, sans nous départir de notre point de vue qui est celui de la pure science géographique, qu'il nous soit permis de terminer par quelques considérations utilitaires, si tant est que ce canton détourné de l'univers puisse jamais être d'une utilité bien positive, dans un avenir si éloigné qu'on le suppose.

Si l'on veut considérer cette chaîne de 30,000 kilomètres carrés comme territoire de peuplement futur, il faut voir son accessibilité, son climat, la richesse de son sol, l'importance de ses productions naturelles.

Les Tumuc-Humac sont à environ 300 kilomètres de la côte, en ligne droite. Actuellement on met de 20 à 25 jours de canotage pour y parvenir, parce que les fleuves qui y conduisent sont encombrés de chutes s'opposant à toute navigation rapide. Dans le seul Oyapock j'en ai compté plus de 120, dont plusieurs fort élevées, et une, notamment, les Trois Sauts, mesurant 20 mètres. Mais il est évident que le jour où il y aurait nécessité ou même intérêt à peupler cette

province, on réfléchirait qu'elle se trouve tout au plus à 5 ou 6 heures de chemin de fer du littoral, le chemin de fer une fois construit!

Bien que situées presque sous la Ligne, les Tumuc-Humac jouissent d'un climat relativement tempéré. L'altitude du plateau de soubassement est cependant faible puisqu'elle n'excède guère 300 mètres, mais les courants marins abaissent la température de quelques degrés. La moyenne est de 24°, descendant à 16° pendant la nuit et ne s'élevant pas au-dessus de 32° pendant les grandes chaleurs du jour. La région est, à l'heure qu'il est, parfaitement salubre, mais il n'est pas douteux que les défrichements, pour moins meurtriers sans doute que dans les terres noyées du littoral, occasionneraient une forte mortalité surtout si l'on y employait des travailleurs de race européenne.

Le sol est plutôt, dans son ensemble, maigre, pauvre, que plantureux. Les dépôts d'humus sont rares. Les endroits sablonneux ou argileux dominant. De plus, de nombreux marécages sillonnent le pays dans tous les sens, jusqu'au pied des plus hautes montagnes. Cependant, grâce aux pluies fertilisantes de l'hivernage, grâce à l'action fécondante du soleil de l'Equateur, les Indiens peuvent tirer, pendant quatre ou cinq années de suite et sans engrais de ces terres médiocres et mal défrichées, jusqu'à quatre récoltes de maïs par an, du manioc superbe, de la canne à sucre de quatre mètres de hauteur et, en général, tous les produits tropicaux dans des conditions, en somme, des plus favorables.

Les produits naturels, spontanés, sont une des richesses les plus appréciables de cette contrée.

L'or d'alluvion a été constaté sur plusieurs points. Il suffit qu'il soit aussi abondant que dans la partie moyenne de la colonie pour que les placériens créoles montent bientôt l'exploiter. Que de riches filons s'y découvrent, comme dans la partie basse de la colonie, ou mieux, comme dans le dis-

trict du Callao ou Venezuela, et 300 kilomètres ne seront pas un obstacle à l'exploitation.

Le cacao sylvestre, le caoutchouc, la salsepareille, l'ipéca, la noix du Brésil, le copahu, ne sont pas rares dans les hauts plateaux.

En résumé, cette région qui n'est ni un Eldorado ni un pays perdu, a, dans l'état actuel des choses, pour elle et contre elle, ce fait : elle est vide. Elle nourrit 1,500 habitants, et elle pourrait toujours bien en nourrir *un million et demi*.

Placée là comme un bastion commandant l'embouchure du fleuve des Amazones, la région des montagnes des Tumuc-Humac intéressera peut-être dans l'avenir.

Il me suffit de l'avoir découverte, ou à peu près.

BIBLIOTHEQUE  
A. FRANCONIE  
CAYENNE

# VOYAGE

## AU GOURÂRA ET A L'AOUGUEROÛT

(1860)

PAR

**Le Commandant COLONIEU**

(SUITE<sup>1</sup>)

---

*Coup d'œil d'ensemble sur les oasis.* — Gourâra, Touât et Tidikelt sont des noms génériques d'archipels d'oasis occupant une zone de terrain d'environ 120 lieues de longueur du nord au sud, sur une largeur moyenne de 25 à 30 lieues. Cette zone habitée est au sud de la province d'Oran et commence à 80 ou 90 lieues au sud des dernières limites des terrains de parcours de nos tribus sahariennes. On peut estimer que l'oasis de ces archipels la plus rapprochée de notre littoral algérien est à une distance d'environ 230 à 235 lieues de la Méditerranée<sup>2</sup>.

Ces trois archipels comprennent des groupes composés d'un nombre variable d'oasis. Une statistique de ces groupes et de leurs oasis a été faite par M. le lieutenant-colonel

1. Voir le *Bulletin* du 1<sup>er</sup> trimestre 1892.

2. Tous ces chiffres paraissent exagérés. On approcherait peut-être plus de la réalité en disant : Ces oasis occupent une zone d'environ 305 kilomètres de longueur du nord au sud, sur une largeur variant de 5 kilomètres à 150 kilomètres. Cette zone commence à 200 kilomètres au sud des dernières limites des terrains de parcours de nos tribus sahariennes. L'oasis de ces archipels la plus rapprochée de la Méditerranée en est à 650 kilomètres. (H. D.)

de Colomb dans son ouvrage : *Notice sur les oasis du Sahara et les routes qui y conduisent*<sup>1</sup>. Ce travail, fait avec les plus scrupuleuses recherches, accuse chez son auteur une patience bien puissante et bien persévérante, car rien n'est plus difficile que de distinguer dans un groupe ce qu'il faut appeler oasis de ce qui n'est qu'une habitation isolée et fortifiée, appartenant à une famille riche ou à une réunion de quelques marabouts, quelquefois même à un seul homme qui a pour compagnons de son isolement quelques aratins et ses esclaves. Ces qaçba isolées, placées à faible distance d'une grande oasis ont leur nom, qui est généralement un nom de famille ou de fraction. D'autres fois, on les appelle qaçba de « un tel ».

Les marabouts généralement respectés de tous ont le plus spécialement des habitations isolées afin de se distinguer de la masse, de donner leur nom à un lieu habité et laisser ainsi un souvenir. Souvent ce nom a la prétention de s'appeler oasis, zaouïa, et fait-on précéder le nom de la fraction ou du marabout du mot qeçar ou zaouiya ou qaçba de « un tel » ou des Oulâd « un tel ».

Le premier archipel, le Gourâra, comprend les groupes qui prennent leurs eaux au pied des *'areg* et au pied des berges de la grande sebkha dite sebkha du Gourâra. Ce bassin immense reçoit ou du moins recevrait toutes les eaux des oasis du Gourâra si les pluies pour cela étaient assez abondantes et le terrain moins sableux. Toutes les oasis sont bâties sur des dépressions qui y aboutissent.

Les oasis de Touât sont dans le bassin de l'ouâd Touât, qui n'est que la continuation de l'ouâd Mes'aoûd et de l'ouâd Messâoura.

Enfin, les oasis du Tidikelt sont toutes dans un ouâd qui n'est que la continuation de l'ouâd d'Ouargla. Ainsi d'Ouargla pour se rendre au Tidikelt on n'a pas à quitter

1. *Revue algérienne et coloniale*, 2<sup>e</sup> trimestre de 1860, p. 29, 301, 495.

l'ouâd d'Ouargla, et, ce qui prouve encore davantage ce fait qui nous est assuré, c'est qu'au Tidikelt on a pu amener les eaux à la surface du sol par les moyens artésiens qu'emploient les Ouargliens<sup>1</sup>.

Pour nous, les bas-fonds de Gourâra, du Touât et du Tidikelt sont les anciens réceptacles des dernières eaux diluviennes. De tous côtés d'immenses ouâds conduisent à ces bas-fonds. Ainsi l'Aougueroût est situé dans la vallée d'El-Golêa' et Methlili, vallée qui se rejoint à la grande sebkha gourârienne en passant entre le djebel Bâten au sud-est et les 'areg au nord-ouest. L'ouâd de Ouargla au contraire passe au sud du plateau du djebel Bâten et forme une grande vallée entre cette montagne et le plateau du Ahaggâr. Enfin l'ouâd Messâoura est la grande ligne du parcours des eaux de la rive ouest de ces mers intérieures desséchées aujourd'hui<sup>2</sup>.

Nous nous bornerons ici à indiquer les noms des divers groupes d'oasis par archipel.

L'archipel du Gourâra est situé au nord des deux autres.

1<sup>o</sup> Groupe de Tegânet, dont les oasis obéissent à la djema'a<sup>3</sup>. Ce groupe a peu d'importance. Les caravanes Hamiân y passent tous les ans sans s'y arrêter.

2<sup>o</sup> Groupe de Tabelkouza que nous avons visité. Le cheïkh 'Abd Ellâhi Ouled El-Ekhal y est tout-puissant. Ce groupe est important. Les oasis ne sont pas fortifiées; ce sont des oasis arabes riches. Les Oulâd Ziâd du cercle de Géryville y passent tous les ans.

1. Cette théorie est absolument inexacte; à ce point que le contraire est la vérité. L'ouâd Miya, désigné par l'auteur comme ouâd d'Ouarglâ, prend son origine sur les sommets du Bâten du Tademâyt, au nord d'In-Çâlah, et il va s'abaissant jusqu'à Ouarglâ (ou Warglâ) vers le nord.

H. D.

2. Tout ceci est également inexact, sauf ce qui concerne la vallée d'El-Golêa et Methlili. (H. D.)

3. Assemblée des notables. (H. D.)

Dans ce groupe nous comprendrons les deux oasis de Sîdi Mançoûr et Oulâd 'Aïâch, visitées tous les ans par les Terâfi.

On donne souvent le nom générique de Tinerkouk à l'ensemble de toutes les oasis arabes de ce district, dont les habitants ont le nom générique de Mehârza.

3° Le groupe des oasis Khenâfsa, comprenant les Djereïfât, oasis bâties sur le *djerf* (berge) est du chott Gourâra.

4° Les Oulâd Sa'id, groupe où il n'y a rien d'important que la grande oasis des Oulâd Sa'id. La djema'a y est toute-puissante.

5° Timimoun, groupe comptant quelques oasis isolées et distinctes, mais l'oasis elle-même de Timimoun est seule importante. Quelques hommes y sont prépondérants; ce sont : El-Hâdj Mohammed 'Abd Er-Rahmân, El-Hâdj Yousef, El-Hâdj 'Ali, des Oulâd Talha.

La djema'a y jouit d'une grande autorité pour les questions vitales.

6° Charouïn, dont les oasis obéissent à la djema'a.

7° Talmîn, qui est dans les mêmes conditions.

8° Zouâ, groupe dont toutes les oasis sont importantes. Mohamed El-Mahdi Ould Cheïkh Mohammed y jouit d'une grande autorité, ainsi que Cheïkh 'Abd-Allah à Deldoûn.

9° Deghâmecha; quatre grandes oasis. Les hommes principaux sont : Mohammed Sâlem, chez les Oulâd Râched, Mohammed Çâlah, à Métarfa, Cheïkh Moûsa, à Keberten.

10° Aougueroût. Chefs : Cheïkh Ould Qaddoûr, Cheïkh Mohammed Ben Djelloûl et El-Hâdj Mohammed Ben Selimân.

11° Tesâbit, groupe important de soixante-dix oasis.

12° Sebâ et Guerâra, traits d'union entre le Gourâra et le Touât.

L'archipel du Touât est situé au sud du Gourâra et au nord-est du Tidikelt. Il comprend les groupes suivants :

1° Boûda. Ce groupe comprend le Boûda Fouqâni et le

Boûda Tahtâni (Boûda d'en haut, et Boûda d'en bas). El-Mançoûr est le chef-lieu de ces groupes.

2° Timmi. C'est là pour nos gens le groupe le plus important de tout le Touât.

Le chef-lieu, nommé Adghar, est une ville populeuse où réside le chef du district, nommé El-Hâdj Mohammed Ould El-Hâdj El-Haseïn, qui jouit d'une autorité incontestable. C'est au Timmi que vont toutes nos caravanes (voir la Notice de M. le lieutenant-colonel de Colomb).

3° Tamentit, groupe visité par les Rezaïna chaque année.

4° Boû Faddi, groupe nommé aussi qeçar Oulâd El-Hâdj, souvent compris dans le Tamentit. Les Boû Faddi font tous les ans des voyages au Soudan.

5° Tasfaout. — 6° Finoughîn. — 7° Tamest. — 8° Zaglou. — 9° Boû 'Alî. — 10° Zegmir<sup>1</sup>. — 11° Tilloûlîn. — 12° Sali. — 13° Reggân.

Ces neuf groupes, quoique importants, offrent peu d'intérêt actuellement à nos études, situés, comme ils le sont, en dehors de la ligne du Soûdân et presque jamais visités par nos caravanes, si ce n'est exceptionnellement lors de la disette des dattes.

Le Tidikelt comprend deux fractions dont chacune compte ses oasis. Ce sont les Oulâd Zenân et In-Çâlah. Les oasis du Tit et Aqablî sont isolées. Elles appartiennent aux Oulâd Zenân qui comptent le groupe d'Aoulef dans leurs dépendances. Le chef des Oulâd Zenân se nomme Moûleï Ahmed Ould Moûleï Heïba. Le groupe d'oasis d'In-Çâlah est sous l'autorité des Oulâd Boû-Adjouâda.

L'archipel du Tidikelt est situé à l'est de celui de Touât et au sud-est du Gourâra. Sa position sur le chemin du Soûdân lui donne une grande importance ; c'est là qu'a lieu le transit le plus considérable des apports soûdâniens.

1. Et mieux : Anzegmir. (H. D.)

Nous renvoyons au travail de M. de Colomb pour tout ce qui concerne le détail des divers groupes d'oasis (voir aussi la carte).

*Dispersion des caravanes dans le Touât.* — Chacune de nos tribus va toujours faire des achats dans les mêmes oasis dont elle constitue plus spécialement la clientèle.

Les Hamiân<sup>1</sup> Chafâa<sup>2</sup> se rendent aux oasis des Zouâ et de Deghâmecha, c'est-à-dire à Deldoûn, Oulâd Râched, Metarfa, etc.; quelquefois, suivant les besoins, ils poussent jusqu'à Keberten et Sebâ.

Il est à remarquer que tous les achats de dattes ont lieu dans le Touât et fort peu dans le Gourâra. Le Gourâra est surtout utilisé par les caravanes pendant leur passage; il produit moins de dattes à beaucoup près que le Touât. Au retour, ceux qui n'ont pas complété leurs achats dans le Touât achèvent leur chargement dans le Gourâra. Le temps consacré aux échanges est ordinairement de quinze à vingt jours; on fixe, avant de se séparer, l'époque et le lieu de la réunion.

Les Hamiân Djenba vont au Tesâbit, c'est-à-dire à Brinkân, à El-Habela et dans les qe'our qui en dépendent. Un seul Hâmiân, le nommé 'Abd-Allah Ould 'Ali Ben Khelif, achète ses dattes au Timmi, à la Zaouiya de Meloûka.

Les Terâfi se rendent au Timmi, à l'exception de la fraction des Oulâd Seroûr, qui va faire ses achats dans les oasis de Boûda; c'est-à-dire à El-Mançoûr, à Draho, et aux petits qeçoûr qui en dépendent.

Toutes les autres fractions s'installent dans le Timmi, dont le chef-lieu est Adghar.

Au Timmi, les oasis sont nombreuses, les dattes en grande quantité et la sécurité est complète.

Le chef du Timmi, nommé El-Hâdj Mohammed Ould El-

1. Et mieux : Hamiyân. (H. D.)

2. Probablement mieux : Cha'âfa. (H. D.)

Hâdj Hasseïn, est un homme cité pour sa probité, sa fermeté et son influence; lui-même préside à l'installation des caravanes, pour lesquelles il y a des enceintes faites exprès.

L'installation habituelle des Terâfi est la suivante :

Les Oulad Ma'ala et deux douârs des Derrâga Gharâba (les Berâhmiya) organisent leurs campements à Adghar. Les Derrâga Cherâga s'installent à Zegâga Amerad, plateau situé entre les oasis de Taridal et Oulâd Brâhîm.

Les Oulâd 'Abd El-Kerîm se placent à Ougguedin<sup>1</sup>, à Oulâd Aroûsa, Oulâd 'Aïsa, Beni Tâmer, et Zaouiya Oulâd Sidi Bekri.

Les douârs des Derrâga Gharâba autres que ceux déjà cités campent avec les Oulâd 'Abd El-Kerîm.

Les Oulâd Ziâd Gharâba et Cherâga font leurs achats dans les oasis du Zouâ et à Ouachda, Taoursit, villes du Timimoun.

Les Rezaïna se placent tous à Tamentît.

Les Laghouât et les Oulâd Sidi Cheikh font leurs achats dans l'Aougueroût, chez les Khenâfsa et chez les Chorfa. Leur chef politique et religieux, Sidi Hamza, possède dans l'Aougueroût de grandes quantités de palmiers et de beaux jardins, principalement à Qeçar El-Hâdj.

Lorsque la récolte des dattes au Timmi ne suffit pas aux demandes des acheteurs ou que le prix en est trop élevé, une portion des Terâfi va compléter ses provisions au groupe de Tâmet, traversant pour cela le groupe de Tamentît et celui de Finnoughîn.

Une fois les caravanes à destination et les campements installés, chacun vaque à ses affaires. On fait généralement garder les chameaux par les plus pauvres de la caravane, que l'on rémunère pour cela, ou par des malheureux des qeçoûr. On achète le fourrage nécessaire aux chameaux et qui consiste dans des fleurs de dattiers<sup>2</sup>, des noyaux de dattes et du trèfle ou *foçça*.

1. Ougguedin d'après M. de Colomb. (H. D.)

2. Au moment de la floraison, les qeçoûriens ont l'habitude d'enlever

Ce trèfle est d'une venue admirable. On le fauche tous les vingt jours.

Enfin, malgré les achats, on se rend de temps en temps dans les lieux où poussent le *derin* et le *dhomrán* pour y chercher de ces herbes.

Les Terâfi vont chercher du *derin* dans les parages situés entre le Timmi et Boûda.

Les Hâmiân en trouvent près de Tesâbit.

*Achat et mesurage des dattes.* — Les achats de dattes se font le plus souvent contre argent, c'est-à-dire que l'évaluation du prix est généralement fixée en numéraire. Il en est de même de la vente des moutons, laines, beurre, grains, kouskoussou que les caravanes ont apportés. Le paiement est toujours effectué par des échanges, il est vrai, mais le prix des matières d'échange a été évalué en valeur monétaire.

Les laines et moutons se vendent à la toison, les grains à la *gueça'a* ou à la *zeggueniya*, les dattes se vendent à la charge (*hamel*) ou à la *gueça'a*.

La charge de dattes, *el-hamel*, est une mesure qui donne à peu près le chargement d'un chameau de moyenne taille. La charge et la *gueça'a* ne sont pas identiques dans toutes les oasis.

Nous donnerons ici la valeur de la charge dans les groupes offrant des types différents. On distingue la charge de Timmi, celle de Boûda et Tesâbit, celle de Timimoun, Tamentît et Zouâ. La charge de Timmi, celle qui est le plus en usage, comprend six *gueça'a*.

La *gueça'a* est une mesure fictive, en ce sens qu'il n'y a pas de vases de sa capacité employés au mesurage. La *gueça'a* se compose de 12 *zegguen* (espèce de boisseau); chaque

sur chaque dattier la moitié des régimes femelles en fleur, afin d'avoir ainsi tous les ans une récolte. Sans cette précaution, il arriverait, comme dans nos oasis, que les dattiers ne produiraient que tous les deux ans. (H. D.)

zegguenîya<sup>1</sup> comprend 8 *mestemen*, chaque *mestemoûna*<sup>2</sup> est le volume représenté par six poignées de blé, la poignée étant prise sans se servir du pouce, mais seulement des quatre autres doigts de la main.

La zegguenîya de Timmi s'évalue aussi avec des dattes. Elle comprend douze palmées de dattes, c'est-à-dire douze fois ce que l'on peut retirer de dattes d'un tas, en y introduisant une main et la soulevant à plat, la paume en dessus.

Ces palmées se nomment *lahoua*.

Pour le mesurage, on se sert de vases que l'acheteur remplit tant qu'il peut, sans toutefois comprimer les fruits et qui, ainsi remplis, donnent à peu près les résultats en quantités indiquées ci-dessus.

Dans les groupes de Boûda et Tesâbit, la charge est de 10 gueça'a; chaque gueça'a comprend 6 zegguen. La zegguenîya est la même que celle de Timmi, d'où il résulte que la charge de Tesâbit et Boûda est plus petite d'un sixième que celle de Timmi.

Dans les groupes de Tamentît et de Zouâ, et au Timimoun, la charge comprend 60 gueça'a. La gueça'a est un peu plus forte que la zegguenîya de Timmi, tandis que la zegguenîya de Timmi comprend 8 *mestemen*.

La gueça'a de Timimoun en comprend 10 et deux tiers de l'évaluation de Timmi. Il est vrai qu'à Timmi on donne 72 zegguenîya à la charge, tandis qu'à Timimoun on ne donne que 60 gueça'a.

Il résulte toutefois de l'évaluation ci-dessus que la charge du Timimoun et de Tamentît est un peu plus forte que celle de Timmi et dans la proportion de 21 à 20 à peu près.

Rien n'est plus variable que le prix des dattes : il varie entre 2 fr. 50 et 50 francs la charge, suivant les récoltes. En 1858, le prix moyen de la charge était de 40 à 15 francs, suivant la qualité; en 1859, il était de 40 à 45 francs.

1. Singulier de *zegguen*. (H. D.)

2. Singulier de *mestemen*. (H. D.)

*Monnaies.* — Nous avons dit que l'évaluation des prix des denrées d'échange se faisait ordinairement en argent. Cette évaluation donne lieu généralement à l'emploi d'une dénomination monétaire fictive : le *metkal* ou *miskal*<sup>1</sup>, monnaie qui n'existe pas, ou plutôt qui n'existe plus. Le *metkal* joue dans les transactions le rôle que joue encore chez nous le petit écu de 3 francs qui n'existe plus. Mille écus chez nous veulent dire trois mille francs.

Le *metkal* représente 10 *ouqiya* ou 3 fr. 35 dans le Touât et le Gourâra.

Les pièces de monnaie ayant cours et qui se trouvent dans les oasis sont :

Le *doûro boû medfa*<sup>2</sup>, piastre aux colonnes, d'Espagne ; sa valeur est de 18 *ouqiya* ou 6 francs au Touât, 16 *ouqiya* ou 5 fr. 35 au Tidikelt.

Le *doûro* français, notre pièce de 5 francs, qui est très estimée ; sa valeur est de 16 *ouqiya* ou 5 fr. 35 au Timmi, 15 *ouqiya* ou 5 francs au Tidikelt.

Le *riâl*, valant 6 *ouqiya* ou 24 *mouzoûna* = 2 francs.

Le *rebia*', valant 6 *mouzoûna* (ou 6 *oudjouh*) = 0 fr. 50.

L'*ouqiya* ou *dirhem*, valant 4 *mouzoûna* = 0 fr. 333.

On compte généralement 3 *ouqiya* dans le franc. Prise isolément, l'*ouqiya* passe pour 0 fr. 35.

Le *thenin*, valant 3 *mouzoûna* = 0 fr. 25.

Enfin la *mouzoûna* (ou *oudj*, face), dont la valeur est un peu plus grande que 6 liards (sept centimes et demi). C'est une toute petite pièce d'argent.

*Poids et mesures.* — Pour tous les articles d'une assez grande valeur sous un petit volume, les transactions ne se

1. Mieux *mithqâl*. Cette monnaie de compte, représentant un poids, est marocaine d'origine. Mais tout en équivalant à dix *ouqiya*, comme au Touât, au Maroc, le *mithqâl* ne vaut que cinquante centimes. (H. D.)

2. Douro aux canons, à cause des colonnes d'Hercule que portent ces pièces espagnoles, et que les Arabes prennent pour des canons. (H. D.)

font plus au mesurage, mais au poids, l'unité de poids est la livre. Cette livre est à peu près la même que la nôtre<sup>1</sup>.

Les livres-poids des marchands représentent le poids de 17 doûro boû medfa'. Cette livre comprend 17 onces que l'on nomme *aouâq* (au singulier *ouqîya*). Le doûro boû medfa' représente l'once par son poids; les subdivisions de l'once s'obtiennent ainsi par les subdivisions monétaires.

Les liquides précieux se vendent au moyen de certains vases que chaque marchand s'est donné comme mesure. Ces liquides sont le miel, l'huile. Quant aux essences, elles se vendent au flacon et à vue d'œil. Il en est de même du beurre, que l'on vend en bloc et au jugé.

Comme unité de mesure longitudinale, ils emploient la coudée ou *dhera'*, et la palme ou *cheber*.

Quelques marchands ont aussi une mesure graduée qu'on appelle *kâla* (c'est probablement la canne) et qu'ils ont achetée aux caravanes marocaines.

Cette mesure est un peu plus grande que la coudée, et il nous est impossible de préciser sa longueur.

*Races distinctes des oasis. — Mœurs et coutumes des habitants.* — Pendant notre séjour, nous avons pu étudier les divers types d'habitants qu'on trouve dans les oasis. Il nous a semblé hors de doute qu'il y avait quatre races distinctes :

Arabes, Zenâta ou Berbères (race blanche); Harâtin ou autochtones, Nègres (race noire).

Il sera, croyons-nous, curieux d'étudier un jour l'histoire de chaque groupe appartenant à ces diverses races. Les questions que nous avons adressées aux habitants du Gourâra et du Touât ne nous ont rien appris de saillant; aussi nous bornerons-nous à transcrire ici les déductions que

1. D'après l'indication qui suit la livre du Touât pèse au plus 0 kil. 460, le poids d'une piastre aux colonnes, qui est l'once du Touât, étant de 0 kil. 027045. (H. D.)

nous avons tirées de l'état des choses existantes dans la société gourârienne et touâtienne.

Tout d'abord dans les oasis, on remarque une grande distinction de forts et de faibles. Les forts et puissants sont originaires de race blanche, les faibles appartiennent à la race noire. Cette distinction joue un grand rôle; aussi la tradition de l'origine ne se perd-elle point, en dépit des mélanges qui ont altéré soit les traits, soit la couleur de la peau. Les races blanches et leurs descendants, quelle que soit devenue leur couleur, sont races nobles, les races noires sont races de plèbe.

Les races nobles se partagent les oasis que l'on distingue en arabes et zenâta ou berbères. Les oasis arabes sont groupées ensemble, les oasis berbères pareillement. Dans les unes et les autres se retrouvent les deux autres races, dans les mêmes conditions d'infériorité, servage pour l'une, esclavage pour l'autre.

Si l'on étudie les groupements des oasis berbères et des oasis arabes, on trouve que leur distinction territoriale répond à des conditions stratégiques bien formulées. Les oasis arabes composent les groupes du nord et ceux de l'est, formant une ligne de places fortes opposée à toute agression du sud et de l'ouest, et constituant une occupation militaire très rationnelle pour un peuple envahisseur : c'est un front de bataille faisant face à l'est, et dont l'aile droite, à portée des renforts, est surtout très forte. Si, à côté de cette remarque, nous plaçons celle que les fractions arabes du Gourâra et du Touât sont sœurs des fractions des Mekhâdema et Sa'ïd de Methlîli et Ouarglâ, habitant au nord-est, tout l'historique du Gourâra et du Touât se dessine à grands traits. Le flot musulman explique tout. Les Berâber ou Berbères, fuyant devant le torrent islamique, ont envahi le Gourâra et le Touât et s'y sont installés; ils ont pour cela dépossédé les Harâtîn cultivateurs du sol et en ont fait leurs fermiers. Plus tard, les Arabes ont continué

leurs envahissements et ont amené les Berbères à composition.

Il en est résulté pour ces derniers un partage du sol et la conversion à la loi de Mohammed. Quant aux dépossédés, ils ont changé de maîtres dans le partage, restant attachés à la glèbe.

Pour les nègres esclaves ou affranchis, leur origine n'est pas douteuse, chaque jour la traite terrestre répare les pertes de la veille.

Nous avons tenu à émettre dès l'abord ces déductions qui nous ont frappés parce que nous croyons qu'on s'est trompé beaucoup à propos des Harâtîn (au singulier on dit Hartâni).

La couleur noire des Harâtîn a fait croire qu'ils étaient des affranchis ou fils d'affranchis, nègres, il n'en est rien. C'est une race à part, et nous n'hésitons pas à voir en eux les anciens propriétaires des oasis réduits à la condition de cultiver pour leurs vainqueurs leurs anciennes terres qu'on leur a enlevées par droit de conquête. La couleur noire des Harâtîn est plus bleue que celle des nègres; leur nez n'est pas épaté, leur front n'est pas déprimé; ils sont plus grêles, plus intelligents, ils n'ont pas les marques et tatouages soudaniens; bref, ils offrent tous les caractères d'une classe à part dans la race noire<sup>1</sup>.

Enfin, nous donnerons encore pour preuve l'antipathie qui règne entre les nègres et les Harâtîn. Le Hartâni entre en fureur si vous l'appellez nègre, il n'est point esclave ni affranchi, il ne veut pas qu'on le confonde avec l'originaire du Souûdân. A son tour, et c'est là un fait singulier, le nègre est froissé si vous l'appellez Harâtîn, il se hâte de vous dire qu'il est esclave ou affranchi et de rectifier votre erreur.

1. Les *Harâtîn* sont bien, dans le Touât, comme dans le Fezzân, l'Ouâd Rîgh, etc... les représentants de l'ancienne race garamantique. Comp. notre *Exploration du Sahara; les Touâreg du Nord*, 1864, pp. 278, 294 et suiv. (H. D.)

S'il est esclave, ce n'est pas sa faute, il n'a pas été le plus fort; il obéit à son maître parce qu'il le faut bien, mais il tient son origine pour bonne et honorable en dépit du malheur qui le rive à sa chaîne, tandis qu'il méprise celle des Harâtîn.

Ce n'est pas seulement une division territoriale qui sépare les oasis berbères des oasis arabes. Les Zenâta ou Berbères, comme leurs frères les Kabyles de l'Algérie et du Maroc, ont conservé leur cachet particulier, leur amour d'indépendance et de liberté; comme eux aussi ils ont fait à l'islamisme le sacrifice de leur foi religieuse, mais en devenant musulmans ils ne se sont pas fusionnés dans la grande famille arabe, ils ont gardé leur autonomie et la langue qui leur est propre.

Nous n'avons pas pu recueillir des renseignements certains sur la lutte longue et ardente que, nous n'en doutons pas, a amenée la conversion des Zenâta du Gourâra et du Touât. La position des oasis arabes et l'origine de leurs habitants indiquent suffisamment que l'agression musulmane est venue du nord et par Methlili et Golêa'. Les premiers efforts se sont portés sur les oasis les plus rapprochées du nord-est, les plus à portée des secours et des communications avec les parties soumises du Tell et du Sahara. Ce fut le groupe de Tabelkouza et de Tinerkouk qui dut être le premier but des efforts des envahisseurs. Après cela, devant la difficulté de percer les oasis berbères nombreuses et puissantes, la conquête dut s'attacher à se créer un rempart contre toute agression et pour cela prolonger sa ligne d'occupation dans le sud en s'emparant des oasis les plus à l'est de l'archipel. C'était d'ailleurs la route du Soudan, où l'achat et la capture des esclaves devait fournir ample moisson d'adeptes du mahométisme. Il est probable qu'In-Çâlah fut occupé par les Arabes après leur installation dans les oasis des Djereïfât, des Khenâfsa et de l'Aougueroût. Ce qui tend à prouver qu'In-Çâlah a été longtemps oasis arabe,

c'est le nombre de serviteurs religieux qu'y compte la famille de Sidi Cheikh.

Cette occupation toute rationnelle d'une ligne de places allant du nord au sud, ayant au nord un massif puissant et serré d'oasis pour maintenir les communications avec le Tell et le Sahara à l'est, n'offrait pas seulement aux Arabes une route pour aller au Soûdân, mais elle leur permettait de continuer en sûreté leur vie de peuple pasteur. Leurs oasis mettaient à l'abri de toute agression les immenses espaces occupés par les Cha'anba situés à l'est du Gourâra et du Touât et au nord du djebel Bâten. Ces habitudes pastorales se sont conservées en effet jusqu'à nos jours.

Parmi les oasis du Tinerkouk, celle d'Adghar a longtemps joué le rôle de capitale des Arabes, et ce n'est qu'à la fin du siècle dernier qu'elle a perdu ce rang pour disparaître presque entièrement. Adghar, et probablement les tribus arabes qui s'y rattachaient, mettait huit cents cavaliers et plusieurs milliers de fantassins sous les armes. Un sultan y gouvernait et se revêtait d'or et de soie.

Nous avons visité ce qui reste de cette reine des oasis et sur ses débris nous avons fait l'aumône au petit-fils de son dernier sultan. C'était un vieillard couvert de haillons, autrefois né dans la pourpre.

La destruction d'Adghar date d'une soixantaine d'années environ.

« La puissance est mère de l'injustice, disent les Arabes, mais l'iniquité ne profite jamais. »

Les sultans d'Adghar, éblouis par leurs richesses et la force de leurs soldats, étaient devenus de redoutables tyrans, impitoyables pour leurs ennemis, leurs voisins et même pour leurs serviteurs. Leur aveuglement et leur tyrannie amenèrent des luttes intestines, des émigrations, des massacres. L'étranger prit part à ces luttes, et de massacres en massacres, de destruction en destruction, leur capitale, au-

trefois si florissante, devint un monceau de ruines. Les survivants de ces dissensions s'éloignèrent, car le doigt de Dieu s'était appesanti sur leur cité; ils se réfugièrent à Brinkân et chez les Touâreg, où ils sont encore aujourd'hui.

Il ne revint que quelques familles qui vivent aujourd'hui au milieu des débris de toute cette splendeur, débris que les sables leur disputent, car sur des étendues immenses les sables ont enterré les palmiers, dont la cime, seule visible, semble protester contre le flot qui l'engloutit. Dans les bas-fonds des dunes nous retrouvâmes des canaux qu'alimentent des puits recouverts aujourd'hui. Ces canaux roulent de grandes quantités d'eau qui se perdent dans les sables. Il y avait, dit-on, autrefois dix-huit conduits pareils dont chacun aurait fait tourner un moulin.

Tout ce passé de luxe, de prospérité, comme de malheur et de misère, s'ensevelit journellement sous le linceul jaunâtre que la brise étend en se jouant.

La lutte entre la race berbère ou kabyle, dont font partie les Zenâta, et la race arabe a dû être longue et opiniâtre; tout dénote, encore aujourd'hui, le caractère particulier des combattants. Ce dut être une guerre à mort bien terrible. Chez les Arabes, un enthousiasme fanatique ne reculant devant aucun péril, le qorân d'une main, le glaive de l'autre; la conversion ou la mort. Chez les Berbères, une énergie sombre, un acharnement de résistance que leur a donné le génie des obstacles, et qui de guerre lasse a dû céder un jour cependant devant l'impitoyable dilemme de la bannière musulmane, mais sans autre concession. Le Berbère a dû sacrifier sa foi religieuse, mais il n'a rien sacrifié de plus, et il est resté Berbère, c'est-à-dire ennemi. Du jour où il s'est converti, sa résistance a été toute-puissante, car il a détruit l'arme la plus terrible de ses adversaires, le fanatisme.

Les deux peuples sont restés en présence avec les simples qualités militaires qui leur étaient propres, c'est-à-

dire, les Arabes, avec l'habitude d'initiative, l'esprit d'aventure, la hardiesse, cherchant la liberté dans l'espace; les Berbères, avec l'habitude de la résistance organisée, l'esprit de leur nationalité, le courage du foyer, cherchant la liberté dans le coin de terre dont ils avaient fait leur dernier rempart.

Ce sont les descendants de ces deux races que nous avons trouvés encore en face de nos colonnes quand nous avons mis le pied sur le sol africain. Les Arabes nous ont attaqués partout où ils l'ont pu. Les Kabyles nous ont attendus. Les premiers nous ont fait une guerre de vitesse, de surprises, les derniers une guerre pied à pied. Ce qui explique que les Kabyles ont été les derniers soumis, car nous avons dû parer d'abord les coups qui nous étaient portés avant d'aller chercher un ennemi qui se bornait à nous attendre.

La scission profonde qui existe entre les Arabes et les Zenâta du Gourâra et du Touât est tout entière dans les traditions des qualités militaires anciennes des deux races, et cette tradition se lit sur le sol. Les oasis berbères sont admirablement fortifiées, les jardins sont entourés, les eaux sont défendues, tout est prévu pour la résistance de pied ferme. Les Zenâta ne sont pas voyageurs; ils n'ont pas de troupeaux, pas de cavalerie, ils ne commercent que chez eux, sont industriels, mais sédentaires.

Les Arabes ont leurs fortifications moins bien entendues; quelques-unes de leurs oasis, surtout celles du Tabelkouza, n'ont pas de murs, mais des maisons et des tentes jetées çà et là au milieu des palmiers. En revanche, ils sont organisés pour le déplacement et par suite pour la réunion de leurs forces. Ils ont des troupeaux de chameaux qui paissent au nord et à l'est de leur ligne d'oasis, ils ont des chevaux et des fantassins habitués à voyager, à chasser, à lutter en rase campagne.

Les Zenâta sont inexpugnables pour les Arabes. Ceux-ci n'ont à leur tour rien à redouter d'un peuple qui ne con-

naît que ses murs et n'en sort pas. C'est ce qui leur permet, quoique bien moins nombreux que les Zenâta, de vivre côte à côte avec eux et d'en être même redoutés. Aussi disent-ils avec orgueil qu'ils sont respectés par les invasions des tribus marocaines. Tandis que les oasis berbères, pour s'en débarrasser et sauver leurs palmiers, sont souvent obligées de payer rançon et d'éloigner les bandes pillardes à coups de dattes, ils s'en débarrassent, eux, en se réunissant, allant leur offrir le combat, et les chassent à coups de fusil.

Il nous a paru nécessaire de bien établir la distinction sociale qui existe entre les deux races qui se sont partagée la possession des oasis parce que cette distinction jette un jour nouveau sur bien des questions qui ont été débattues, et surtout sur la question commerciale qui a tant occupé et occupe encore la presse algérienne. Nous croyons que ce qui a le plus manqué aux débats, ce sont les données certaines. Chacun a donné sa théorie, nul ne s'est préoccupé de savoir si la base qui lui servait à la bâtir était vraie. On a ainsi égaré l'opinion.

Nous traiterons plus loin de la question commerciale, dont nous avons fait un chapitre séparé, nous nous bornons ici à indiquer à grands traits ce qui est résulté pour le commerce de cette différence d'organisation des deux races prépondérantes du Gourâra et du Touât.

Les oasis berbères, en raison précisément de leur force de résistance, de leurs habitudes d'industrie, sont devenues des centres commerciaux importants, parce que les richesses y sont en sûreté et les marchands de tout pays tiennent à avoir leurs magasins à l'abri. Leurs habitants sont casaniers, ils ne voyagent pas et ne commercent que chez eux ; les caravanistes y sont toujours bien accueillis et y trouvent des échanges rapides. Ces caravanistes sont Arabes ; à eux les voyages, les explorations, qui ne sont pas dans les mœurs des Zenâta. Vivant ainsi les uns par les autres, il en est résulté des associations commerciales, dont

les bailleurs de fonds ont été toujours les Berbères. Les grands négociants des oasis zenâta sont devenus de véritables armateurs de caravanes. Ils associent les Arabes caravanistes aux bénéfiques. Mais c'est un rude métier que celui de caravaniste ; il faut être jeune, brave, entreprenant ; les voyages sont longs et périlleux. Si les bénéfiques sont gros, les fatigues sont énormes, et tel qui fait une fois le voyage au Sou-dân attendra que le besoin le presse pour le renouveler. C'est ce qui explique que les Arabes ne s'enrichissent pas, tandis que les armateurs berbères y font fortune. Chaque année, en effet, ceux-ci trouvent des besogneux qui se risquent aux voyages lointains ; chaque année ils ont de gros gains, tandis que l'Arabe se repose après une campagne pénible. C'est là ce qui explique que tout le commerce soit pour ainsi dire aux mains des Zenâta.

Les Berbères, nous avons dit, ont conservé leur autonomie et leur langue particulière. Nous retrouvons aussi dans leurs oasis, comme chez les Kabyles, cette même organisation des djema'a assemblées souveraines. Si quelques hommes jouissent dans les djema'a d'une autorité incontestée, d'une initiative puissante, ce n'est qu'un résultat d'influence et non de droit. Cette autorité, cette influence, pourront s'exercer sans opposition dans des affaires de minime importance, mais seront sans force dans les grandes questions d'intérêt général. C'est surtout par les alliances de famille, par le nombre et la richesse des parents que cette influence s'établit. C'est à l'omnipotence des djema'a que nous avons dû le refus de relations que nous avons éprouvé et l'attitude hostile qui nous a été opposée. Il est probable que les riches commerçants n'auraient pas mieux demandé que d'entrer en relations commerciales, mais la masse du peuple les en a empêchés.

Chez les Arabes, l'influence du chef est au contraire toute-puissante, surtout l'influence religieuse. La présence parmi nous de Sidi Bou Beker, fils du célèbre marabout Sidi Hamza,

nous a amené tous les chefs arabes dont l'autorité nous a ouvert toutes les oasis, en dépit du mauvais vouloir de la masse, qui a protesté par l'abstention, en se bornant à nous tolérer par obéissance pour ses chefs.

Arabes et Berbères croiraient dégénérer s'ils travaillaient le sol. Adonnés à cette molle paresse que les climats chauds engendrent, ils se bornent à surveiller les travaux de leurs gens à peau noire; leurs dattiers leur offrent non seulement le pain quotidien, mais le moyen de se procurer les denrées alimentaires de luxe que nos caravanes leur apportent, ainsi que les épices, cotonnades, métaux, huiles, savons, denrées industrielles et coloniales dont ils ont besoin et que les Marocains fournissent. Sous les palmiers, les Harâtin et les nègres cultivent quelques légumes, navets, carottes, melons, pastèques, orge, blé, concombres pour les maîtres; quelques cotonniers, figuiers et grenadiers, enfin une plante fourragère nommée *foçça* qui n'est autre chose qu'une espèce de trèfle à végétation très active, que l'on coupe tous les vingt jours, temps suffisant pour qu'il grandisse de plus d'un pied. Ce trèfle sert à nourrir les quelques chèvres que possède chaque maison. Les travaux d'eau, les *fegâquir*<sup>1</sup>, les puits, les canaux, la construction des habitations en briques cuites au soleil sont les œuvres des nègres. Ils sont, par droit de naissance, voués au travail pour les castes privilégiées, et acceptent du reste sans difficulté la position qui leur est faite. Quand nous disons sans difficulté, on pourrait nous opposer que la condition forcée de l'esclave, anormale pour l'être dénué de raison, doit soulever au moins dans son cœur le désir d'une liberté dont il voit que d'autres jouissent. Eh bien! nous en doutons, au moins pour la grande majorité des esclaves. C'est qu'en effet leur position est généralement préférable à celle des Harâtin. Le Hartâni est libre en droit, mais n'en a pas moins à supporter les dures exigences de ce

\* 1. Au singulier *foggâra* : puits à galerie souterraine. (H. D.)

maître impitoyable qu'on nomme la faim. Ce n'est qu'à la condition de travailler qu'il peut vivre sur un sol qui ne lui appartient pas, et dont il ne récolte pour lui que le cinquième des produits obtenus par ses labours. Le nègre esclave est obligatoirement nourri, vêtu et logé par son maître ; il a pour le protéger le code islamique appliqué rigoureusement au Gouràra et au Touât dans toutes ses prescriptions paternelles. Si l'esclave souffre de la faim chez son maître, on oblige ce dernier à le vendre. Les mauvais traitements lui sont rarement infligés et jamais sans motif. Si ce n'était cette torture morale, que nous lui attribuons volontiers et qu'il a rarement, de se savoir marchandise, sa condition matérielle est cent fois préférable à celle du Hartâni, pour lequel il a du reste, ainsi que nous l'avons dit, le plus souverain mépris.

La haute opinion que l'Arabe et le Berbère ont de leur position sociale dans le milieu où ils vivent, leur a fait contracter des habitudes aristocratiques qui ne manquent pas d'une certaine dignité. Leur manière de se draper a un cachet de noblesse, leur démarche est lente et grave, on voit qu'ils étudient leur maintien ; ils affectent la discrétion et le calme dans leurs relations de politesse. Ces dehors de lenteur et de froideur tiennent aussi du reste à leurs habitudes de paresse. Pendant les longues journées d'été sous ce ciel embrasé, le milieu du jour se passe à dormir, pendant que les Harâtîn et les nègres n'ont d'autre occupation que de diriger l'eau des conduits dans les jardins et de dormir ensuite sur le sable à l'ombre des palmiers. Tout ce monde se réveille avec le déclin du soleil ; les femmes des riches montent sur les terrasses pour humer les premières bouffées fraîches du soir et travailler à leur tissage, pendant que celles des malheureux et les négresses préparent les aliments. Les hommes sortent et vont s'assurer du travail des serviteurs. On conduit dans les jardins les quelques chèvres et brebis à poil ras (*damân*) que

chaque famille possède pour se procurer le lait destiné à *affranchir les dattes*<sup>1</sup>. Après le repas du soir, on se répand en foule dans les jardins pour y jouir de la douce température; les joueurs de flûte se font entendre; les chanteurs les accompagnent de la voix et en frappant de leur main en cadence; les négresses et les enfants jouent et dansent; les hommes graves forment des *mi'âd* où l'on cause des nouvelles du jour, des histoires passées, tout en fumant le *tabagha* (tabac) acheté dans les oasis au sud de Timmi. La pipe du fumeur passe de bouche en bouche, les groupes principaux se tiennent près des portes; l'entrée de ces portes est un long vestibule couvert de larges bancs en pierre où se tiennent des réunions et où couche toujours nombreuse compagnie.

Comme on le voit, la première partie de la nuit est toute au mouvement, à la joie, au plaisir, au travail: les serviteurs sont occupés dans les jardins à l'arrosage. Ce n'est qu'après le milieu de la nuit que les chants cessent peu à peu; chacun se dispose à dormir au frais, les riches et leurs femmes sur les terrasses, les nègres et Harâtin sur le sable, dans les jardins, à portée de leurs travaux. Le calme règne ensuite jusqu'à l'appel matinal du muezzin qui convoque à la prière. Les hommes prient avec une ferveur affectée, vont ensuite à leurs affaires, visiter leurs jardins, pendant que les femmes ont repris leurs travaux et que le déjeuner se prépare; après quoi chacun ira chercher le coin le plus frais pour la sieste ou *mequîl*.

On sait tout ce qu'il y a de repos et de calme dans l'existence des habitants des oasis. C'est à ces habitudes paisibles que l'on doit, selon nous, attribuer la douceur de leurs mœurs, douceur beaucoup plus grande encore chez les Berbères que chez les Arabes.

Les travaux ordinaires sont peu de chose: ils se bornent

1. La datte est un fruit très nourrissant, très sain mais échauffant; le lait est rafraîchissant. (H. D.)

aux soins des palmiers et à une culture maraîchère insignifiante; le peu de blé et d'orge qu'on ensemence est cultivé par planches, comme les légumes; il n'y a de pénible que les travaux d'art, l'entretien et le curage des canaux; des murs d'enceinte d'habitation. Ces travaux se font en commun par les propriétaires des eaux, pour les fegâguir et canaux, par tout le monde pour les murs de défense, et par chacun pour sa propre maison, bien entendu, toujours, au moyen des clients Harâtin ou des esclaves.

Les habitants des oasis sont bons, hospitaliers, peu vindicatifs, amis des plaisirs sensuels, très probes dans leurs relations commerciales ou amicales, fanatiques à l'extrême dans leurs convictions religieuses. Leur pays est encore un pays à miracles où les chérifs ont beau jeu pour se faire honorer et bien traiter, surtout ceux qui se posent en martyrs des chrétiens. Aussi les marabouts y jouissent-ils d'une grande vénération et ont-ils trouvé moyen d'y pulluler.

Les *tolba*<sup>1</sup> y sont en grand nombre, les *chorfa*<sup>2</sup> pareillement, chacun jouant de son mieux son rôle de prédestiné, pour améliorer sa position sur cette terre en attendant mieux pour l'autre vie.

Quelques écrivains ont parlé des mœurs des oasis du Gourâra et du Touât et s'ils ne s'accordent pas sur le plus ou moins de libertinage, ils n'en constatent pas moins qu'il existe dans ces oasis une plus grande licence que dans nos possessions en général.

Cet amour des plaisirs sensuels tient à l'oisiveté, à la condition et à l'éducation misérables des femmes, et enfin aux facilités que donnent les labyrinthes des jardins.

Les femmes des *djouâd* ou nobles, se respectent et sont respectées de tous; elles sortent rarement et toujours accompagnées de négresses ou de femmes de Harâtin; elles

1. *Tolba* est le pluriel de *tâleb*, lettré, étudiant en théologie. (H. D.)

2. *Chorfa* est le pluriel de *cherif* : noble, c'est-à-dire descendant de Mohammed, le prophète. (H. D.)

se tiennent le plus souvent sur leurs terrasses et vaquent aux travaux de l'intérieur. Leurs maris et leurs parents ont pour elles la même jalousie que les Arabes et les Kabyles de nos possessions, et il leur serait difficile de mal se conduire avec l'existence de réclusion presque perpétuelle, dans les villages bien peuplés d'où le mari s'absente rarement.

Les reproches de licence et de libertinage s'appliquent aux malheureuses femmes des Harâtîn (ce sont le plus souvent les veuves, les orphelines) et aux pauvres négresses, qui n'en peuvent mais. Comme on le voit, misère et malheur sont les pourvoyeurs de la débauche dans un pays où la femme ne connaît pas le mot pudeur, où regorgent les mendiants, où la hideuse famine fait tous les ans son apparition.

A leur arrivée près d'une oasis, les caravanes sont littéralement assaillies par des vieillards mourant de faim, de chétifs enfants criant misère, des femmes demi-nues nous tendent la main, tous Harâtîn. Le nègre et la négresse esclaves sont nourris par leur maître; la loi religieuse lui en fait un devoir, mais le Hartâni n'a que ses bras et son travail pour se procurer le cinquième seulement des produits du sol de son *sid* ou patron. Ce patron doit aide et protection à son client en retour d'un dévouement et d'une obéissance presque absolus. Cette protection est bien souvent illusoire et n'est dans tous les cas qu'un hautain échange où tout le bénéfice est pour le seigneur. Que le Hartâni meure, sa fille, sa veuve, conserveront cette protection de leur patron.

Cette protection ira presque à quelques aumônes insuffisantes, mais la faim ne tardera pas à se faire sentir. Heureuses les jeunes et jolies, elles courront les jardins et trouveront à vivre sans que personne leur fasse honte, et tel qui le jour aura l'air de les mépriser le soir ira secrètement leur porter ses vices et son obole.

M. le général Daumas fait dire à un vieillard de Timimoun :  
« Allez, jeunes gens, vous amuser dans les jardins avec les

jeunes filles.» Cette phrase a été, de la part de M. le lieutenant-colonel de Colomb, l'objet de refutations sérieuses. Pour nous, nous n'y voyons que l'énonciation en style animé d'une idée générale sur la facilité des mœurs des oasis et nous croyons assez à la possibilité d'un pareil propos égrillard dans un moment de bonne humeur et de réminiscence de jeunesse. Certainement, dans toutes les oasis il existe des coureuses de jardins, des *kheddâmât 'alâ rouâhhoum* plus ou moins avérées, que les jeunes gens connaissent et qui vivent plus ou moins bien de ce que nous nommerons (à regret) leurs charmes. Ce sont généralement des veuves ou orphelines de Harâtin et des négresses que leurs maîtres ou maîtresses livrent à ce commerce.

Si dans certains points des chefs influents s'opposent à un dévergondage trop éhonté, ils le tolèrent cependant en principe et ne luttent que contre les scandales trop patents.

Nous avons bien involontairement pu juger par nous-mêmes du peu de soin apporté à maintenir dans de justes bornes l'étalage de leurs vices et de leur misère par les malheureuses prostituées des oasis.

Nous avons vu, dès notre arrivée à Sidi Mançoûr, deux ou trois jeunes Hartâniyât et négresses, d'allures non équivoques qui, parées de bijoux, le front haut, s'en venaient en plein jour dans les tentes de nos Arabes y entamer effrontément les conversations les plus gaillardes et répondre hardiment aux quolibets des jeunes gens. Nous avons vu à toutes les oasis nombre de nos convoyeurs qui, à la tombée de la nuit, quittaient le camp, munis de quelques poignées de grain ou de farine, et rentraient plus tard les mains vides, répondant par un sourire confus et une indication non douteuse aux questions embarrassantes que leur adressaient leurs amis en riant.

Tous les jours de jeunes femmes venaient mendier dans les tentes et savaient parler à voix basse.

Il nous est arrivé de demander, à propos d'une nègresse et

son enfant qu'une femme arabe offrait à la vente, pourquoi on la séparait de son mari. On nous répondit qu'elle n'était pas mariée. « Mais cet enfant, quel est son père? — Qui le sait? Les jardins! Grâce à eux, sa maîtresse en tirera 100 francs de plus à cause du « marassin » (nom que l'on donne aux négrillons) ».

Cependant les oasis que nous avons visitées sont réputées pour celles où les mœurs sont les plus pures. Que serait-ce à Timimoun, à Deldoûn, à Adghar de Timmi, aux Oulâd Sa'ïd, etc., etc.?

Pour que ces détails hideux soient venus nous heurter en face, il faut que la lèpre soit bien vivace et bien profonde. Que signifie d'ailleurs cette vente d'esclaves où les jeunes négresses se vendent d'autant plus cher qu'elles sont plus jolies et que leur corps est moins flétri?

Que ce soit le grand trafic des esclaves, trafic qui porte presque uniquement sur des femmes jeunes, filles et enfants, et qui tous les ans en amène des milliers du Soûdân, que ce soit cette habitude de jouer avec la chair humaine, que ce soient la misère et l'absence du sens moral chez les Harâtîn, que ce soit les latitudes de la loi musulmane qui permettent à l'homme toute liberté avec ses esclaves, que ce soient les facilités de mariage et de divorce, nous n'en devons pas moins constater une grande immoralité dans les oasis du Gourâra et du Touât, où la femme à peau noire n'est rien, et se donne à qui la veut, heureuse, l'infortunée qu'elle est, quand on la prend.

Le costume du pays est en général le costume arabe, mais dépouillé de tout son luxe. La plupart des habitants, hommes et femmes, sont fort peu vêtus. La mise des femmes offre seule quelques singularités. Celles qui appartiennent à une famille aisée portent, outre le hâik qui s'attache sur les épaules, une espèce de jupon formé d'un long hâik dont elles s'entourent le corps, qu'elles fixent autour de la taille au moyen d'une corde qui permet de laisser retomber

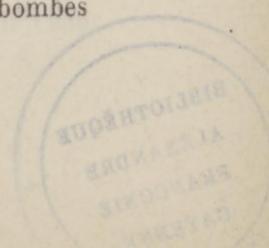
sur les hanches la partie supérieure de ce hâik. Afin de donner de l'ampleur pour la marche, elles plient assez artistement cette étoffe sur la corde une fois que celle-ci est attachée. Elles portent aussi comme nos femmes arabes des bracelets de pied et de main, en corne, en bois, en étain, cuivre, argent et or, ainsi que d'immenses pendants d'oreilles fort lourds.

Les négresses et les Hartânyât vont toujours tête nue; leur coiffure consiste en tresses faisant tout le tour de la tête et tombant jusqu'à la naissance du cou; sur le sommet de la tête, les cheveux sont maintenus lisses.

Pour se coiffer, voici le procédé qu'elles emploient. Elles peignent leurs cheveux et les font retomber tout naturellement autour de la tête; elles se ceignent ensuite avec une corde destinée à séparer la partie à maintenir lisse de celle du dessous qui sera tressée. Ces tresses se terminent par des bouts d'ambre, de corail, des *kourdi* ou *cowries* du Soudân. Cette coiffure ne manque pas de grâce. Les jeunes filles ont pour marque distinctive l'épaule gauche nue, c'est-à-dire que le hâik, au lieu de s'attacher sur l'épaule, s'attache sous l'aisselle de ce bras.

Les langues parlées sont de trois sortes : l'arabe, le zenâti et une langue soudanienne.

La rareté des pluies permet d'employer pour les constructions les briques en terre cuite au soleil. Cependant chaque orage amène des désastres. Les villages, si petits qu'ils soient, ont tous une citadelle ou qaçba qui est leur refuge en cas d'attaque sérieuse. Le choix de l'emplacement des qaçba est toujours judicieux. Mais, à l'exception des qaçba des grandes oasis, toutes les autres sont prenables par le manque d'eau, dont elles ne sont approvisionnées qu'au moyen de peaux de bouc qu'on y transporte à l'avance. Ces qaçba seraient de très mauvais moyens de résistance contre une force européenne munie de canons et de petits mortiers. Elles deviendraient de véritables nids à bombes



où, par suite de l'entassement des défenseurs et de leurs familles, chaque projectile amènerait des pertes cruelles.

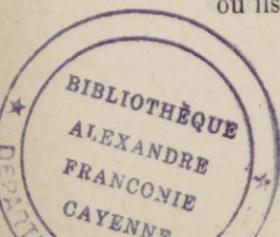
La justice est rendue par des qâdhi, que nommait autrefois l'empereur du Maroc lorsque les oasis lui payaient l'impôt, ce qui n'a plus lieu depuis trente ou quarante ans.

Les qâdhi sont aujourd'hui nommés par les djema'a, ou par les chefs de l'autorité; ils ne règlent que les contestations de jurisprudence civile; ils ne font point les mariages et divorces. Ce sont les imâm des mosquées que l'on nomme aussi *châhed* (celui qui dit dans les mosquées la *chehada*, la profession de foi), qui règlent les contestations ayant une grande connexité avec la religion et qui font les mariages et divorces.

Les répressions des crimes et délits sont faites par la djema'a ou par le chef ayant assez d'autorité pour cela. Pour les crimes et délits contre les personnes, autres que les crimes contre les mœurs, la peine appliquée est celle du talion; l'adultère, le viol, quand ils sont punis, le sont par la flagellation et l'exposition publique à un pilori. Le vol est puni de l'amende, de la flagellation et du pilori, suivant la gravité. Pour cette dernière peine, le patient est attaché vigoureusement à un poteau vertical et on le laisse ainsi gardé par quelques hommes pendant tout le temps fixé pour sa peine; il est privé de nourriture pendant tout ce temps.

A Timimoun et à Adghar du Timmi, les chefs qui y commandent et dont l'autorité est incontestée pour tout ce qui touche à la police, punissent, de leur propre autorité, et sans consulter la djema'a. Ils frappent des amendes dont ils recueillent le montant; ils ont à leur solde des chaouch, un *khôdja*, un *mouedhdhen* (muezzin), un forgeron, un maréchal-ferrant, etc.; ils prélèvent pour ces dépenses des ziâra ou offrandes religieuses.

Les crimes sont fort rares, ils font date dans les oasis où ils ont été commis.



Le voleur, outre la punition corporelle, est frappé de réprobation. Il faut ordinairement qu'il s'expatrie. Ses filles, ses fils, ne trouveront pas à se marier. L'épithète de voleur est une grosse injure.

Les vols sont ordinairement le fait des esclaves. Le maître est responsable. C'est lui qui punit l'esclave ou le fait punir. Toutefois, le châtiment est toujours modéré, car « le nègre n'est point noble; c'est une brute que ses mauvais instincts de race maudite ont entouré, et qui a une valeur marchande qu'on ne doit point altérer ».

L'hospitalité est partout pratiquée sur une large échelle.

L'étranger est toujours hébergé pendant trois jours entiers dans la plupart des oasis. Cette mesure bienveillante tient non seulement à la douceur des habitants, mais encore au grand intérêt qu'ils ont à faciliter aux étrangers l'accès de leur pays. L'absence de caravanes serait un malheur immense pour le Gourâra, le Touât et le Tidikelt.

Le pays des oasis ressemble, quant à la configuration du sol, aux chotts de nos possessions.

Les oasis sont adossées aux pentes douces des rebords qui limitent de grands bassins.

C'est ce qui explique le parti adroit que leurs habitants ont su prendre pour se procurer de grandes quantités d'eau, par le moyen des fegâgui. Ils ont foré des puits dans les parties élevées, de manière à créer ainsi des sources souterraines qu'ils ont reliées par des conduits, et ont ensuite creusé, suivant la ligne de la plus grande pente, une série de puits pour construire les canaux souterrains de communication qui les amènent à fleur de terre. De là les eaux sont distribuées proportionnellement aux droits des coassociés dans la construction de la foggâra. Des contestations fréquentes ont lieu pour l'usage des eaux; elles sont réglées par un *kiâl el-mâ* (mesureur de l'eau). Ce dernier possède, pour le mesurage, une planchette, percée de trous ayant entre eux une proportion connue, qui permet d'évaluer le débit des canaux, et de répartir l'eau

dans toutes les proportions. C'est lui qui règle aussi les heures de répartition pour la nuit et pour le jour. La division première de l'eau est toujours facile entre les propriétaires originaires : elle consiste à faire autant d'ouvertures de même diamètre à une même hauteur qu'il y a de parts égales à faire, et à attribuer à chacun le nombre de parts qui lui reviennent. Mais, cette première répartition faite, viennent les ventes et cessions d'eau, faites le long du trajet du conduit de chacun des premiers propriétaires. La foggàra s'ensable, a besoin d'être nettoyée, les sous-acheteurs n'ont pas la quantité d'eau qui leur a été vendue de là contestation que le kiâl el-mâ est appelé à régler, etc.

Si la diversité d'origine et la lutte des Arabes et Berbères a laissé des traces profondes dans les mœurs, dans les habitudes administratives, dans la langue et dans le groupement général des oasis, d'autres causes étrangères ont modifié dans les détails quelques-uns de ces traits saillants qui différenciaient les deux races. Ces causes sont l'influence étrangère d'un peuple puissant, les Marocains, et les querelles intestines, ardentes, durant encore aujourd'hui et que nous voyons tous les jours se renouveler sans que nous en connaissions l'origine : la lutte des Safiân et des Ihâmed.

Nous retrouvons dans les oasis berbères des familles d'origine arabe ayant une grande prépondérance et dont l'autorité, s'affaiblissant aujourd'hui tous les jours devant celle des djema'a, a été autrefois toute-puissante non seulement sur l'oasis où elle habitait mais sur des districts entiers. La présence et l'influence de ces familles arabes s'explique par l'antique soumission au Maroc des oasis berbères. Ce sont des familles de chefs, autrefois nommés par les empereurs du Maroc, alors que le Gourâra, le Touât et le Tidikelt reconnaissaient leur suzeraineté. Des fiefs furent créés par ces empereurs en faveur des familles de noblesse religieuse.

Ces fiefs furent transmis en apanage à leurs héritiers et

aujourd'hui que les oasis ont cessé de reconnaître la suzeraineté marocaine depuis nombre d'années, la souveraineté des djema'a tend à reprendre ses droits, inscrits dans les traditions de la masse. La souveraineté de ces vieilles familles tend à ne plus devenir qu'une influence puissante. C'est ce qui a lieu à Timimoun et à Adghar du Tîmmi, où les familles d'El-Hâdj 'Abd Er-Rahmân et d'El-Hâdj Mohammed Ben El-Hâdj Hasen ont encore une autorité considérable pour les questions administratives du deuxième ordre, autorité qui s'efface devant celle de la djema'a pour les questions d'une importance générale.

Les querelles intestines ont créé deux grands partis que l'on nomme Ihâmed et Safiân, dont les luttes ont souvent ensanglanté le sol des oasis, qui sont encore en présence et au moindre prétexte recourent aux armes. Nous avons recherché l'origine de ces deux partis qui jouent un grand rôle encore aujourd'hui, ainsi que nous l'indiquerons plus loin.

L'explication qui nous a été donnée ne pouvant rationnellement nous satisfaire, nous avons dû l'attribuer à d'anciennes révoltes politiques de familles puissantes, se disputant la souveraineté du pays, tout en reconnaissant la suzeraineté marocaine. Autrement dit, des luttes de puissantes familles féodales entre elles.

Un fait à noter, c'est que toutes les oasis arabes sont dans le même parti, celui des Ihâmed, ou neutres le plus souvent, tandis que nous trouvons une scission dans celles des Berbères. En outre, nous trouvons des groupes qui sont neutres tant chez une race que chez l'autre. Enfin, nous trouvons des tribus nomades ayant pris fait et cause les unes pour les Ihâmed, les autres pour les Safiân.

Pour qui connaît l'esprit qui a présidé à l'envahissement arabe, la conclusion infaillible à déduire de ces simples observations, c'est que la rivalité des Ihâmed et des Safiân est postérieure à la conversion des Zenâta ou

Berbères et que son origine n'est pas religieuse. Ce qui le prouve, c'est que parmi les nomades, d'origine arabe, nous trouvons des tribus de l'un et de l'autre parti, et pareillement chez les nomades d'origine berbère.

Pour qu'ils se soient ainsi divisés en Ihâmed et en Safiân, il a fallu qu'ils fussent sollicités par quelque intérêt politique, et non point religieux, ni par un intérêt de race.

Nous n'avons pas à jeter un grand jour sur cette question et ce que nous en dirons n'a d'autre but que d'attirer l'attention des futurs historiens de ces contrées sur un passé obscur que de nouvelles recherches parviendront un jour à éclairer.

M. le lieutenant-colonel de Colomb, dans son excellente *Notice sur les oasis du Sahara*, fait remonter l'origine de la querelle à une époque peu éloignée de nous, vers 1825. Nous croyons que ce n'a été là qu'une reprise des hostilités, mais que l'existence des partis remonte bien plus loin.

En effet, la guerre entre Cheïkh El-Barka, du district de Boûda, et son beau-père El-Hâdj El-Haseïn du Tîmmi, ne suffirait pas à expliquer les nombreuses et sanglantes luttes qui se sont produites, depuis lors, entre des oasis qui n'ont pas pris part à la querelle des deux districts de Boûda et Tîmmi. D'ailleurs, Cheïkh El-Barka une fois mis à mort par son beau-frère et son beau-père, la guerre ne dura guère que quelques mois. Adghar fut assiégé inutilement par Mohammed Cheïkh, frère de Cheïkh El-Barka. Forcé de lever le siège devant les contingents des Touâreg, il fut poursuivi jusqu'à Boûda, où la paix fut conclue à la demande du fils de Cheïkh El-Barka lui-même, qui était neveu de Cheïkh Mohammed du Tîmmi par sa mère.

M. de Colomb ajoute : « La guerre des Safiân et Ihâmed n'a pas cessé un instant depuis cette époque, il n'y a plus eu de grands rassemblements, mais la discorde est partout et les districts voisins sont toujours en querelle et les armes à la main; il y a même des districts qui ont des

ksar appartenant aux deux partis : Tsabit est du nombre, et l'année dernière encore les gens de El-Ma'iz et de El-Habela, qui sont Ihâmed, attaquèrent Brinkân, qui est Safiân.

« Autrefois, paraît-il, les oasis reconnaissaient la souveraineté des empereurs du Maroc et leur payaient un impôt. »

Ce rapprochement entre l'antique suzeraineté marocaine et les luttes actuelles dont le caractère est essentiellement politique, semble indiquer que ce consciencieux et érudit auteur ait eu comme un pressentiment qu'il y avait entre ces deux faits une obscure relation. Pour nous, nous croyons que c'est un reste de guerres féodales entre deux familles rivales, une guerre de Guelfes et de Gibelins, dont les chefs ayant disparu, les masses sont restées divisées.

Quoi qu'il en soit et pour nous arrêter aux actualités, nous dirons que les haines entre Ihâmed et Safiân sont encore vivaces aujourd'hui, qu'elles ne se bornent pas aux oasis, mais s'étendent à toutes les tribus nomades, Berâber, Arabes et Touâreg, qui ont des relations avec elles.

Aussi, quand une tribu du parti ihâmed ne trouve pas à s'approvisionner de dattes dans les oasis ihâmed où elle a l'habitude de faire ses achats, elle se garde d'aller dans les oasis safiân, mais va dans d'autres qeçoûr de son parti.

La liste que nous publions des qeçoûr et des tribus que compte chaque parti donne la clef de la dispersion de nos caravanes.

Les Ihâmed comptent :

Toutes les oasis de Meharza et Tinerkouk et de Tabelkouza (qui prennent peu part à ces haines);

Les oasis des Khenâfsa du Djereïfât, — des Oulâd Deroûd, dans l'Aougueroût, — des Beni Mahlel de Timimoun, — du groupe de Zouâ, — des Deghâmecha, — des Oulâd Sa'id, — Keberten, Oufrân, Oulâd Mahmoûd, El-Ma'iz, — El-Habela (du groupe du Tesâbit).

Toutes les oasis du Timmi, — de Tamest, — Anzegmir, — Sali, — de tout le Tidikelt, — toutes les tribus touâreg, — les Douï Menia' (tribu nomade marocaine), — les Benî Mahmed (tribu nomade marocaine), — les Hamiân Djenba (tribu saharienne du cercle de Sebdou), — les Trâfi, moins une fraction (du cercle de Géryville), — les Oulâd Moumen, fraction des Laghouât (du cercle de Géryville), — les Guerâridj, fraction du Laghouât (du cercle de Géryville).

Les Safiân comptent :

Timimoun; — Boû Guemma, Charef, Aqboûr (dans l'Aougueroût); — les oasis de Talmîn; — Charouïn; — Tesâbit (à l'exception de El-Ma'iz et de El-Habela); — Boûda; — Tamentit et Boû Fûaddi; — Zaglou; — Boû 'Ali; — Reggân; — les Ghenânema du Maroc, qeçoûr et tribu; — les Ida Oû Belâl (tribu berbère marocaine); — les Arabes d'Abda (du Maroc); — les Hamiân Chafa (du cercle de Sebdou); — les Rezâina (du cercle de Sa'ida); — les Oulâd Ziyâd (du cercle de Géryville); — les Rezeigât (du cercle de Géryville); — les Oulâd Seroûr (du cercle de Géryville).

Enfin, le parti neutre se compose de l'Aougueroût, à l'exception des oasis que . . . . .<sup>1</sup> de l'oasis de Sebâ, point de passage obligé de toutes les caravanes allant de nos possessions au Touât.

Des oasis de Finnoughîn, groupe peu important.

En comparant cette liste avec celle de la dispersion des caravanes, on voit que chaque parti fait ses provisions dans les oasis de son bord.

Nos tribus, en raison de leur éloignement, ont dû rarement prendre une part active aux luttes qui ont eu lieu. Mais, ce qui est arrivé fréquemment et arrive encore aujourd'hui, c'est que nos caravanistes tentent des coups de main sur les oasis du parti opposé, jamais sur celles du leur. Ainsi, par exemple, quand les Terâfi passent devant Timimoun, il est

1. La copie du travail du commandant Colonieu qui sert de texte présente ici une lacune. (H. D.)

rare que des coups de fusil ne soient pas échangés dans les jardins où nos gens vont chercher à voler des nègres ou des négresses. Aussi ne les accueille-t-on jamais en nombre dans la ville elle-même. Quand le soi-disant sultan Ben Seroûr a voulu piller la caravane des Terâfi, il l'a attendue à Timimoun, où on lui a prêté main forte et où il a succombé dans la lutte.

C'est cette haine vivace des Ihâmed et Safiân qui tous les jours encore sert de prétexte aux tribus marocaines pour le pillage. Un mois avant notre arrivée au Gourâra, une troupe de Berbères était venue mettre à composition quelques oasis du parti opposé, et faire gratis ample provision de dattes après avoir brûlé une oasis, tué quelques malheureux et enlevé quelques esclaves.

Les Harâtîn sont principalement les souffre-douleur de ces bandes qui rappellent par leurs excès les grandes compagnies du XIV<sup>e</sup> siècle; aussi chaque année des migrations ont lieu dans nos possessions, émigrations d'autant mieux accueillies par nos indigènes que la traite qui les alimentait autrefois de serviteurs ne leur est plus permise.

C'est la guerre incessante des Ihâmed et Safiân qui explique ces quantités de qaçba en ruines, ces canaux obstrués, ces *fegâquir* comblées, ces palmiers *bour* qui attristent le voyageur dans toute l'étendue du pays des oasis, et en font une contrée de ruines. Sans la guerre, le Gourâra, le Touât et le Tidikelt seraient un immense jardin de 120 lieues de long.

*Vente et achat de dattes. Commerce et industrie.* — Quand une caravane arrive à une oasis, le jour de son arrivée elle s'installe. Si elle est peu nombreuse, elle se place dans le *haoûch* de l'oasis. On appelle haoûch une grande cour ménagée à côté des murs de l'oasis et servant à mettre à l'abri des maraudeurs les animaux de transport. Après les premières amitiés, des deux côtés on s'informe des nou-

velles de la récolte, etc.; deux ou trois jours se passent sans qu'il soit question d'échanges; chacun renchérit sur ce qu'il possède.

Nos cavaliers d'escorte appartenaient à toutes les tribus du cercle de Géryville. La plupart d'entre eux n'avaient pas vu l'Aougueroût, n'avaient par suite aucun ami dans le district. Or, d'usage, chacun fait ses achats tous les ans dans le même pays, dans la même oasis, et souvent chez le même individu. Beaucoup d'achats de dattes se font même par avance, soit d'une année à l'autre, soit au printemps par de petites caravanes que nos tribus envoient.

Cette absence d'intimité d'échanges nuit les premiers jours aux transactions. Les gens de l'Aougueroût se tinrent à l'écart et demandèrent un prix très élevé de leurs dattes. Ils avaient, du reste, dans leurs haouïchs, quelques caravanes des Zouâ de Géryville qui, d'habitude, s'approvisionnaient chez eux. De leur côté, nos gens cotèrent très haut leurs moutons et leurs apports en grains, beurre et laines. Pendant trois jours, les rares achats qui se firent portèrent sur les dattes de rebut ou *hachef*, destinées à nourrir les moutons, les chevaux et les chameaux. Nos gens formulèrent l'intention d'égorger leurs moutons et de les manger plutôt que de les donner à vil prix et de remporter leurs provisions. Tout cela n'était que la comédie habituelle en temps de cherté des dattes.

Les caravanes des Zouâ partirent bientôt, ayant achevé leurs achats. Cela amena quelques échanges. Les djema'a se réunirent et tinrent conseil pour fixer les prix de vente. De notre côté, nos gens s'entendirent pour obtenir des réductions. Enfin la lassitude, les efforts de Sidi Boû Beker et quelques achats partiels importants amenèrent une entente générale, et en quelques jours tous les achats étaient complets.

Les premiers échanges sont ceux de moutons vivants pour du hachef destiné aux autres moutons, aux cha-

meaux. On livre pour cela les moutons maigres et fatigués, chacun pour un certain nombre de gueça'a de hachef. Il fut donné de 15 à 25 gueça'a. La gueça'a de l'Aougueroût, ainsi qu'on l'a vu dans un précédent paragraphe, est double de celle de Timimoun. Il faut 30 gueça'a pour faire une charge. Nous avons évalué à vue d'œil son volume à environ 4 litres  $1/2$ .

Vient ensuite l'échange des bonnes dattes contre des moutons. L'essentiel, pour les caravanistes, est de se débarrasser promptement de leurs bêtes ovines, qu'ils ne peuvent nourrir qu'à grands frais, et qui, faute d'herbages, fatiguées de la route, maigrissent et perdent de leur valeur, tandis que les habitants du pays tiennent aussi à acheter les moutons encore bien portants qui se remettent bien vite dans leurs jardins.

Cette année-là, les dattes étaient chères, la récolte avait été faible partout. Les prix qui s'établirent furent les suivants : 1 fr. 80 la gueça'a de dattes rouges (*themîrât*), c'est-à-dire de dattes estimées, et 1 fr. 50 la gueça'a de dattes ordinaires.

Quant aux moutons, leur évaluation eut lieu aussi en argent, sur le taux de 10 à 20 francs la pièce. Le prix de la toison fut fixé à 3 francs.

Ainsi on donnera de 6 à 12 gueça'a de dattes rouges par mouton, suivant son plus ou moins de beauté, et de 7 à 14 gueça'a de dattes ordinaires. Il est des indigènes qui moyennant deux beaux moutons et une toison de laine, purent charger un chameau de dattes.

Après l'échange des moutons vient celui du beurre, du blé, de l'orge, des fèves et de la laine. On fixa pour le blé 4 gueça'a de dattes pour 1 gueça'a de blé; 3 gueça'a de dattes pour 1 gueça'a d'orge; 6 gueça'a de hachef pour 1 gueça'a d'orge.

Quant au beurre fondu (*dehân*), c'est au jugé que les transactions s'opèrent. Nous vîmes constamment obtenir de

deux à trois charges de dattes pour une outre contenant de 12 à 15 kilogrammes de beurre.

Depuis de longues années les dattes n'avaient été aussi chères. Ce prix fit monter à 40 ou 45 francs celui de la charge de dattes. Mais, somme toute, cela permit, avec deux ou trois moutons d'avoir une charge de ce fruit, c'est-à-dire 120 kilogrammes à peu près.

Nous savons que pour les transactions on convertissait chaque denrée en argent. Malgré cela, une fois les échanges terminés, alors que les caravanistes n'ont plus que de l'argent monnayé, un nouveau prix s'établit pour les transactions contre le numéraire, et ce prix est plus faible que le prix conventionnel établi dans les échanges.

L'argent est rare au Gourâra et au Touât ; on le recherche parce qu'il permet d'acheter les denrées industrielles ou commerciales que les Marocains apportent. D'ailleurs, les provisions des caravanistes sont presque achevées ; ils vont partir. Ceux qui ont excédent de dattes veulent s'en débarrasser. Ce prix fut fixé à 1 fr. 25 pour nos gens. Chacun compléta sa cargaison avec du numéraire. Les pièces d'or furent acceptées par quelques habitants ; d'autres, en majorité, les refusèrent. Quelques-uns les acceptèrent conditionnellement afin de s'en servir pour acheter à nos gens, des chevaux, des tapis, ou des denrées de la pacotille que nous avons emportée.

Il paraît qu'au Tîmmi quelques caravanes de Tafilâla<sup>1</sup> avaient recherché avidement l'or français, offrant même une prime considérable qu'on nous dit être de 1 à 2 fr. pour une pièce de 20 fr. Nous n'avons pu vérifier le fait ; nous savons seulement que quelques Arabes des oasis qui se proposaient d'aller au Tafilâla recherchaient notre or. Quant à la pièce de 5 francs française, elle fut toujours évaluée 5 fr. 50 dans les échanges.

1. Plus exactement : Tafilêlt. (H. D.)

Quelques jours avant le départ des caravanes, les habitants envoient à la vente de nombreux hâïks et burnous que les caravanistes achètent pour leurs femmes, leurs enfants et pour eux-mêmes. L'expérience leur a appris qu'au retour dans le Dahra (on appelle Dahra<sup>1</sup> les hauts plateaux, pays de parcours habituel de nos nomades), la transition d'un pays chaud à un climat où la température est froide les surprendra et qu'ils doivent se prémunir. En outre, le bon marché des vêtements les engage à faire emplette. Un hâïk de laine grossier large de 2 mètres sur 9 mètres de long, coûte de 8 à 15 francs; s'il est d'un tissu fort et serré, il va jusqu'à 25 ou 30 francs. Un burnous coûte de 20 à 28 francs, mais pour valoir ce prix il faut qu'il soit fort et épais. Ceux de qualité inférieure coûtent de 8 à 15 francs. Une habitude qu'ont les Touâtiens, quand ils envoient ces vêtements à la vente, c'est de les saupoudrer de craie blanche, afin de donner au tissu un aspect plus brillant, de le fait paraître serré. C'est une coutume assez sottre, d'autant plus que nul ne s'y trompe; peut-être aussi provient-elle de la nécessité de la conservation des tissus fabriqués. Ce sont les femmes qui tissent les étoffes avec la laine achetée aux caravanes.

Cette industrie est commune à tous les qeçoûr, ainsi que la fabrication de nattes grossières en feuilles de palmier, de paniers de diverses formes nommés *tadara*, de couffins<sup>2</sup>, vases, entonnoirs, plateaux; le tout est obtenu en tressant la feuille du palmier.

Les tissus les plus estimés pour hâïk et burnous sont ceux des Oûlad Sa'id, Oûlad 'Aïâch, de Deldoûn, des Zouâ.

Au moment où nous écrivons ces lignes (février 1862), nos caravanes reviennent de leur voyage habituel au Gou-

1. Dahra, en arabe algérien, veut dire « nord »; c'est le pays « au nord » d'un autre. (H. D.)

2. Sorte de grands cabas dont la paire contient une charge d'âne. (H. D.)

râra. Les dattes étaient très abondantes et la charge du chameau a varié entre 10 et 15 francs. Aussi nos tribus viennent-elles d'organiser une seconde grande caravane pour aller faire de nouveaux achats.

On s'est bien souvent demandé pourquoi nos Sahariens se bornaient au commerce des denrées alimentaires avec le Gourâra et le Touât, et comment il se faisait qu'ils n'eussent jamais tenté de faire comme les Marocains et d'aller chercher un lucre dans le trafic des denrées industrielles contre les produits soudaniens; pourquoi aussi les caravanes qui, au dire des Arabes, venaient autrefois apporter les produits soudaniens dans les contrées algériennes avaient cessé leurs voyages.

Nous croyons pouvoir répondre en connaissance de cause à ces deux questions, car nous avons interrogé les gens du Gourâra et nos indigènes.

Nos gens se bornent au commerce des dattes parce qu'il est non seulement le seul qui leur soit nécessaire, indispensable même, mais parce qu'il est plus facile et surtout bien plus productif pour eux que tout autre.

Nos Sahariens, habitant sous la tente, n'ont besoin d'argent que pour augmenter leurs troupeaux. Que feraient-ils de nos meubles, de notre luxe européen, avec la nécessité où ils sont de se déplacer sans cesse? Ce qu'il leur faut, ce sont de beaux troupeaux de chameaux pour leurs transports et pour le lait des chamelles, ce sont des chevaux, et enfin de nombreux moutons. Voilà leur luxe, car c'est ce qui les fait vivre, c'est ce qui leur permet les voyages de chaque jour. Sous la tente, que feraient-ils d'argent ou d'objets de luxe? Leur confortable consiste en provisions de beurre, de blé, d'orge, de tapis, de laines, d'outres, avec des serviteurs, des chevaux et de belles armes. L'Arabe, par le commerce des dattes, obtient quand il le veut un bénéfice annuel de 900 p. 100. Pour une mesure de blé, il obtient trois ou quatre mesures de dattes au Gourâra. Ces fruits rapportés

dans le nord, pour chaque mesure de dattes il obtient, dans le Tell, trois mesures de blé. On voit donc que, par ces deux voyages annuels, avec une mesure de blé il en obtient neuf. Non seulement il a un gain énorme, mais il n'a à craindre aucune mauvaise chance. Il trouve très aisément le placement de sa marchandise, son attirail habituel de transport lui suffit, il n'a ni à paqueter ni à repaqueter, il ne court aucun risque de perte par suite de casse ou de détérioration. Il est sûr d'avoir de quoi manger en route, et il est certain de son bénéfice. Le blé, l'orge, les fèves, les dattes, lui servent pour ses animaux, pour sa famille; au départ, il s'en va avec ses animaux chargés au tiers et revient avec ses transports complets.

Il lui reste les laines de ses moutons pour les petits achats de son ménage, de sa tente, comme il dirait. Il a ses vêtements assurés par ses femmes, il a le lait de ses chammelles, de ses brebis; il possède aussi ses chevaux; il n'a d'autres vœux à former que de voir reverdir les immenses plaines où pâturent ses troupeaux.

L'Arabe du sud est certainement le plus heureux et le plus riche des indigènes de l'Algérie.

Nous avons constaté que quelques années pluvieuses doublent et quadruplent la fortune des Sahariens. Ils le savent bien eux-mêmes; leurs ennemis les plus cruels sont l'épizootie et la sécheresse. Mais trois années de suite pluvieuses et sans épidémie triplent la fortune et le bien-être de chacun.

J'ai connu un Arabe intelligent qui employait un procédé bien simple pour s'enrichir, et qui y réussissait. Il avait divisé ses troupeaux de moutons en deux parties, comprenant, l'une les deux tiers, l'autre le restant de ses brebis. L'année était-elle bonne, il gardait tous ses moutons, et leur chiffre doublait. L'année d'après s'annonçait-elle mauvaise, il vendait les deux tiers, vivait avec ce qu'il avait gardé et une faible portion de l'argent de la vente. Les pluies rame-

naient-elles des herbes, il achetait des troupeaux, les doublait encore et ainsi de suite. La masse ne peut faire ainsi. Aussi sait-elle qu'une mauvaise année n'est qu'un malheur passager qui sera bien vite réparé aux premières pluies.

En revenant du Gourâra, la grande préoccupation des caravanistes est de savoir si les montagnes du Dahra sont couvertes de neige. Les premières questions sont pour demander s'il a plu, si l'herbe a poussé, si les moutons ont trouvé des pâturages.

Quant aux dattes qu'il apporte, le caravaniste va les emmagasiner dans les oasis, pour ne pas être obligé de les traîner avec lui dans les pérégrinations de sa tribu. S'il a besoin d'argent, il va vendre une partie de ses dattes, ou les échanger contre des grains en triple quantité qu'il viendra ensuite apporter aux marchés européens. Mais il a rarement ce besoin d'argent, ses laines sont là pour garnir sa bourse et payer son impôt.

On le voit, un double échange annuel plein de bénéfices et d'avantages matériels, conforme à ses goûts, à ses besoins, fait une loi à l'Arabe du sud de se borner au simple commerce des dattes avec les oasis du sud de l'Algérie, au lieu de se risquer à un trafic assurément moins productif, plein de fatigues et de chance de pertes.

Aussi les caravanes qui, dit-on, venaient autrefois du Gourâra et du Touât dans les possessions algériennes, n'étaient-elles jamais le fait de nos Sahariens. C'étaient les Arabes caravanistes de nos oasis qui venaient trafiquer dans le nord des produits soudaniens<sup>1</sup>. Leur grand commerce consistait dans la vente des nègres qu'ils amenaient. Non seulement notre conquête a coupé court à ce commerce, mais les caravanistes ont eu à subir les vexations des tribus du sud qui ont exploité, pour les dépouiller, la terreur que nous inspirions. Une caravane suivait-elle, on la menaçait

1. Cette phrase, si la copie du manuscrit autographe est exacte, détruit l'idée énoncée dans la précédente. (H. D.)

des Français, on lui parlait de la nécessité de se cacher, on lui achetait à bas prix ses produits et on la congédiait en ayant l'air de l'avoir protégée contre nous. Les Arabes gourâriens nous l'ont fort bien dit : « Nous ne dépassions jamais El-Abiod Sîdi-Cheikh et le Mezâb. Nous avons peur des Français. On nous achetait à très bas prix, et nous préférons vendre aux Marocains. Ainsi, en 1860, un des chefs d'une oasis arabe du Gourâra a apporté au Mezâb une trentaine de dépouilles d'autruches qu'il a vendues 45 francs celles des mâles, et 25 francs celles des femelles. D'ailleurs, Sîdi Hamza et les marabouts des Oulâd Sîdi Ech-Cheikh trouvaient encore moyen de prélever une dîme religieuse sur ces ventes. »

Nous leur donnâmes l'assurance qu'en venant s'adresser aux Français ils trouveraient une vente facile de tous leurs produits, et ils nous firent la promesse d'engager les gens des oasis berbères à diriger leurs caravanes sur nos possessions, car, ainsi que nous l'avons dit, les Arabes des oasis ne sont que les convoyeurs des Berbères.

Du reste, qu'il nous soit permis de constater que les caravanes de l'intérieur de l'Afrique, qui venaient autrefois en Algérie, avaient une très minime importance, en dehors de la vente des esclaves. L'ancien commerce de l'ivoire, de la poudre d'or et autres produits du Soûdân, à Alger ou à Oran, n'a jamais été très important, que nous sachions. Quelques peaux d'animaux féroces, des dépouilles d'autruche et des dattes étaient à peu près tout ce que les marchands d'esclaves apportaient avec le maroquin.

Que nous cherchions le commerce avec l'Afrique centrale, je le comprends, mais que nous l'obtenions quand la conquête vient à peine de s'achever, quand nous sommes encore partout l'arme au pied dans nos postes fortifiés, c'est plus difficile. Il est un élément dont nous, Français, voulons toujours nous passer, c'est celui qui use les haines, modifie les habitudes et change l'esprit des nations, c'est le temps. Que

nous cherchions à en activer les effets, c'est une loi du progrès et de la civilisation; mais nous ne tenons pas assez compte de sa puissance, et c'est ce qui fait que souvent nous nous heurtons à des obstacles insurmontables avant que le temps les ait un peu aplanis.

Nous ne sommes installés sérieusement dans le sud que depuis une dizaine d'années. Nous avons eu à guerroyer pour maintenir nos possessions sahariennes à l'abri des voisins. Nous sommes à peu près parvenus à donner à nos nomades une organisation régulière qui a doublé leurs forces et les garantit aujourd'hui contre l'ennemi extérieur, que cet ennemi vienne du Maroc, de la Tunisie ou du grand désert.

C'est là un immense résultat pour si peu de temps. Aujourd'hui, avec trois ou quatre petits postes occupés par une ou deux compagnies d'infanterie, et jetés comme des vedettes à de grandes distances de tout centre du littoral, nous faisons la loi dans une zone de 250 lieues de long sur 150 de large, et cela à des populations nomades, agiles et très nombreuses. Nous n'y employons pas un soldat par douâr, pas un homme par 50 lieues carrées. Notre force, c'est l'organisation des tribus, c'est notre police incessante, ce sont les bienfaits de notre civilisation, la sécurité que nous avons su créer, la justice que nous avons fait régner. Ces résultats sont d'hier, ils sont à peine atteints, et déjà nous rêvons à aller commercer avec Timbouktou, où à peine la nouvelle de ce résultat est connue, puisque la plupart de nos voisins du Maroc et de la Tunisie l'ignorent.

Je me souviens d'avoir causé à Alger avec des officiers de la suite du bey de Tunis et avec les envoyés de l'empereur du Maroc. Les uns et les autres connaissent les Cha'anba de nom, et se sont refusés à croire que la majeure partie des Cha'anba nous payait l'impôt, et cependant nous en avons amené une trentaine avec leurs *mehâra*<sup>1</sup> à Alger.

1. Dromadaires, c'est-à-dire chameaux de course. (H. D.)

Que l'on nous pardonne cette digression. Notre but est de démontrer que, de quelques années encore, nous ne devons pas songer à un commerce réel avec l'Afrique centrale. Attendons d'avoir dans le sud une organisation forte et passée à l'état normal par l'habitude. C'est par les indigènes rattachés à nous et dirigés que la voie doit s'ouvrir. Là où il y a dix ans M. Berbrugger est allé en explorateur audacieux, à Warglà, vont aujourd'hui nos officiers avec quelques spahis, recevoir l'impôt, et lorsque des convulsions ont agité ce pays, nous y avons lancé, par un simple ordre, des cavaliers pris parmi les pasteurs du sud, pour couper court au désordre et ramener prisonnier l'auteur des troubles.

Nous aussi, nous sommes allé en explorateur dans le Gourâra et l'Aougueroût, et nous y avons été mal accueilli. Notre conviction est, cependant, qu'avec le temps, dans dix ans peut-être, on ira au Gourâra et au Touât comme on va aujourd'hui à Warglà. C'est cette conviction qui nous a engagé à écrire ces lignes, qui, sans cela, n'auraient qu'un faible intérêt de curiosité. Nous irons au Gourâra et au Touât parce que nos nomades y vont, qu'ils y sont redoutés et respectés et que, déjà, par suite de la solidarité que nous avons créée dans nos tribus, par l'unité du commandement, elles déblayent chaque année les obstacles qui se trouvent sur la voie. Nous n'avons trouvé qu'un passage difficile; ce passage n'existait certainement pas il y a quelques années. C'est aux Arabes du Gourâra et du Touât que nous le devons, et cela parce que nous venions avec des Arabes. Plus tard, ce sont ces Arabes du Gourâra et du Touât qui nous feront accueillir des Berbères du même pays. Ils ne l'ont pas voulu ou ne l'ont pas pu, peu nous importe; quand ils le voudront, ils le pourront.

(A suivre.)

LA

# RIVIÈRE SOUTERRAINE DE BRAMABIAU

(GARD<sup>1</sup>)

1888—1892

PAR

E. A. MARTEL

---

Depuis que j'ai effectué, les 27 et 28 juin 1888, la première traversée des grottes et de la rivière souterraine de Bramabiau, de nouvelles investigations, continuées chaque année avec succès, ont grandement accru l'intérêt de ce site des Cévennes, qui est réellement un des phénomènes naturels les plus remarquables de la terre.

Le développement total des ramifications intérieures aujourd'hui connues dans les cavernes de Bramabiau est de 6,350 mètres environ, au lieu de 1,700 en 1888, et leur enchevêtrement présente une disposition des plus instructives en ce qui concerne l'allure et le travail des eaux souterraines.

Ne voulant ici étudier Bramabiau qu'au point de vue de la géographie physique et de l'hydrologie, je renverrai pour les détails descriptifs et les récits d'explorations à ce que j'ai précédemment publié<sup>2</sup>, et je résumerai brièvement la topographie des lieux.

1. Voir les deux planches jointes à ce numéro.

2. *Les Cévennes*, chap. XI, Paris, Delagrave, 1890, in-8°. — Annuaire du

Dans l'angle occidental du département du Gard, sur le revers septentrional des Cévennes et le flanc sud-ouest du mont Aigoual (1,567 mètres), au pied même du col de la Seyrède, un ruisseau sourd des spongieux tapis d'herbes qui recouvrent un sol de granit. Sous le nom de *Bonheur*, il serpente vers l'ouest pendant 5 kilomètres dans un large vallon, élevé de 1,100 à 1,200 mètres au-dessus du niveau de la mer. Jadis ce vallon fut un lac (peu profond) dont les eaux étaient retenues à l'ouest par une digue de calcaires bruns de l'infra lias, appuyés ici sur le granit; à l'extrémité nord et au point le plus bas de cette digue, le déversoir du lac tombait en cascades brusques dans un autre vallon, un ravin plutôt (celui de Bramabiau ou de Saint-Sauveur des Pourcils) coupé en précipice jusqu'à 100 mètres de profondeur.

Aujourd'hui le déversoir a reculé vers l'amont, les cascades passent sous terre et le lac s'est vidé par les flancs crevassés de sa digue occidentale; le Bonheur a agrandi les fissures du calcaire, en a fait de longues cavernes et reparait dans le ravin de Saint-Sauveur, au fond d'une sorte d'alcôve latérale<sup>1</sup>, sous la forme d'une source parfois si bruyante après les pluies qu'on l'a nommée *Bramabiau* (le bœuf qui brâme); avec cette nouvelle dénomination le Bonheur reprend sa course sous le ciel et se jette 5 kilomètres plus loin dans le Trévesel, affluent de la Dourbie.

Le plan d'ensemble au 12,500<sup>e</sup> qui figure à gauche et en bas de la planche ci-annexée expliquera ces dispositions.

Le sommet de la digue calcaire se trouve à l'altitude de 1,128 mètres au nord du village de Camprieu (1,110 mètres). A gauche du lieu dit *les Plos*, on distingue nettement sur

Club Alpin français, année 1888. — *Bulletin de la Société géologique*, 1889, 3<sup>e</sup> série, t. XVII, p. 613. — *Association française pour l'avancement des Sciences*, 1890 (Limoges), 3<sup>e</sup> partie, p. 26. — *Tour du Monde*, 1886, 2<sup>e</sup> semestre, p. 311.

1. V. la gravure du *Tour du Monde*, 1886, II, p. 313.

place le tracé de deux anciens bras ou déversoirs du Bonheur qui alimentaient les cataractes aériennes ; des champs cultivés les occupent à présent.

C'est le plus occidental de ces deux bras qui a, peu à peu, miné la digue : d'abord (point n° 5) au beau tunnel (long de 40 mètres) de la *Beaume* (la grotte), obstrué maintenant par l'effondrement partiel de sa voûte, mais resté franchissable pour les promeneurs, sinon pour les eaux qui n'y passent plus jamais ; il fut donc un temps où une cascade aussi, au sortir de ce couloir rectangulaire, s'élançait à pic dans l'alcôve de Bramabiau en une colonne d'eau de près de 100 mètres.

Ensuite, à 400 mètres en amont et au sud-est de la *Beaume*, le Bonheur a foré une autre galerie plus régulière encore, longue de 75 mètres, large de 20, haute de 12. C'est le *Grand Tunnel* (n° 2 du plan. V. la gravure).

Enfin, le ruisseau a affouillé plus haut même le calcaire de sa rive gauche, car, de nos jours, en temps de sécheresse, il disparaît quelquefois tout entier à environ 100 mètres en avant du *Grand Tunnel* dans les fissures de son lit ou de sa berge ; ces fentes, invisibles quand l'eau est abondante, constituent en réalité la première perte contemporaine du Bonheur (n° 1 du plan)<sup>1</sup>.

Ici revenons sur nos pas pour voir comment sont distribuées les autres pertes actuelles ; il faut pour cela pénétrer sous le *Grand Tunnel* qui est facile à parcourir (altitude 1,095 mètres).

A peu près au milieu de ce tunnel et sur sa rive droite une ouverture large et très basse forme la deuxième perte : on l'a appelée *trou de la Trouche*, du nom d'un individu qui s'y était suicidé le 7 février 1888 et dont le corps y fut retrouvé le 4 septembre suivant. Le 28 juin de cette même année, nous n'avions pas pu (MM. Gaupillat, Mély et moi)

1. Jusqu'au *Grand Tunnel* même, il existe dans le lit du ruisseau plusieurs fissures analogues.

explorer cette perte dont l'eau, courante et absorbée, remplissait toute la section.



ENTRÉE DU GRAND TUNNEL. (Dessin de Vuillier.)

Au bout du tunnel, les strates calcaires de la voûte ont cédé complètement et le plafond s'est effondré, créant un

véritable *aven* (abîme ou gouffre) de 20 à 25 mètres de profondeur et de diamètre (n° 3 du plan d'ensemble) par où l'on peut remonter à la surface du plateau de Camprieu. On le nomme *Aven du Balset* (V. la coupe longitudinale n° 1, partie droite).

À gauche du Balset, une caverne (dite la *Grotte aux trois mille Bêtes*, à cause des nombreuses carcasses jetées par les habitants ou charriées par le torrent) s'ouvre à angle droit sur le tunnel et se prolonge pendant 60 mètres vers le sud (n° 4 du plan).

Dans la paroi occidentale (rive droite) du Balset et de la Grotte existent cinq crevasses verticales : ce sont les pertes 3 à 7 (V. le plan détaillé) par où achève de disparaître toute la portion du Bonheur qui n'est pas engloutie par les deux premières. Le 28 juin 1888, nous n'avions pas vu la troisième; la quatrième était rendue impraticable par l'eau, assez haute ce jour-là pour y arriver abondante; et les trois dernières, successivement parcourues, nous avaient fait rejoindre le courant souterrain dans une grande salle souterraine que nous baptisâmes le *Carrefour*. Continuant la descente intérieure nous avons découvert successivement (V. le plan détaillé) la *Grande Fourche* avec plusieurs jaillissements d'eau hors de crevasses impénétrables à ce moment; — la *Petite Fourche*; — la *Cascade du Bain de siège* coulant à grosses volutes; — la source abondante du *Pas du Diable*; — le *Grand Aven*, impossible à escalader, de la quatrième cascade; en tout 1,500 mètres de galeries (dont 700 occupés par le courant principal); avec des difficultés, racontées ailleurs et que je ne veux pas rééditer, nous étions heureusement ressortis à la source de Bramabiau, par 1,005 mètres d'altitude, à 440 mètres de distance à vol d'oiseau et à 90 mètres en dessous de l'entrée du Grand Tunnel, au fond de l'admirable alcôve de rochers (n° 6 du plan d'ensemble) haute de 120 mètres, longue de 250, formée par un repli du ravin de Saint-Sauveur, et où se

précipitait jadis, à main droite, la cascade demi-souterraine de la Beaume (n° 5, voir ci-dessus).

On voit quelle extrême complication présente ce site étrange, ce *système* en quelque sorte du Bonheur-Bramabiau : anciennes cascades, deux tunnels, un aven, une grotte, plusieurs pertes de rivière, tout un réseau de galeries souterraines ramenant les eaux par une source unique dans un ravin voisin profond de 100 mètres, telle est la plus brève définition que l'on puisse en donner. Or, cette complication est plus grande encore sous terre qu'à la surface puisque, depuis la première traversée, près de 5 kilomètres de ramifications internes ont été pas à pas découverts jusqu'au 15 septembre 1892.

Il importe de rendre à chacun la part qui lui revient dans ces recherches nouvelles.

Mis en goût par l'originalité de ces « promenades dans le noir inconnu », M. Mély, instituteur à Camprieu, qui m'avait accompagné jusqu'à la septième cascade (celle du Bain de Siège), consentit à continuer l'exploration après mon départ.

En 1888, il rectifia plusieurs erreurs sur le cours de la galerie principale (V. coupe longitudinale n° 1), découvrit environ 200 mètres de galeries dans la *Fourche du nord*, qui s'ouvre à droite et à 3 mètres au-dessus du sol de la salle du Grand Carrefour (V. le plan détaillé), et conjectura que les eaux absorbées par la deuxième perte (Trou de la Trouche) débouchaient à la septième cascade.

L'année suivante, aux basses eaux, il trouva 300 nouveaux mètres de couloirs (*le Labyrinthe*) au delà de la Fourche du Nord (ce qui faisait en tout 2 kilomètres), et acquit la certitude que le flot de la Trouche allait bien au Bain de siège.

Enfin, en 1890, il effectuait la deuxième et la troisième traversée, le 2 juillet (avec dix habitants de Camprieu), et le 14 août (avec M. Marcellin Pellet et six autres per-

sonnes), constatait que le Bonheur se perdait cette fois tout entier avant l'entrée du tunnel (par les fissures de la première perte), et que, la Trouche étant vide, la septième cascade et la source du Pas du Diable ne coulaient pas.

Ayant peu après quitté Camprieu pour un poste moins sévère, M. Mély dut abandonner ses recherches. Heureusement, elles furent reprises sans interruption par l'un de ses collègues, M. Félix Mazauric, instituteur à Vauvert (Gard), qui, avec une persévérance et une énergie des plus louables, a su en trois saisons successives (1890 à 1892) découvrir à lui tout seul près de 4 kilomètres de sinuosités ignorées, et non des plus aisées à parcourir; aussi, me fais-je un devoir et un plaisir de déclarer que, dans la confection du plan inédit publié ci-contre, c'est lui qui a eu le plus grand et le plus long labeur.

Le 15 septembre 1890, avec M. Randon, M. Mazauric réussissait à son tour la traversée; engagés dans la Fourche du Nord, tous deux errèrent pendant plusieurs heures dans l'inextricable réseau du Labyrinthe, s'égarèrent même complètement dans le « passage du Souci », y découvrirent une foule de corridors nouveaux et d'avens obstrués (*galerie de la Croix*, etc.), et rejoignirent (pour la première fois) la galerie principale par le couloir de la cascade du Bain de siège *qui ne coulait pas*. La source du Pas du Diable était à sec également.

En 1891, M. Mazauric, accompagné de son père, explora à cinq reprises différentes l'intérieur du Bramabiau (11 et 29 août, 7, 9 et 16 septembre)<sup>1</sup> : avec mille peines et courant de véritables dangers au milieu de chaos de pierres inconsistants ou sous des dalles mal équilibrées (une de ces dalles mesure 10 mètres de longueur, 5 à 6 de largeur, et 0 m. 20 à 1 mètre d'épaisseur), il acheva l'investigation complète du Labyrinthe, de ses puits profonds parfois de

1. M. Randon a pris part aux recherches du 7 septembre 1891.

15 mètres, de ses talus monstrueux, de ses galeries superposées et de ses avens comblés (V. le plan) ; il réussit à en débrouiller l'enchevêtrement presque inextricable, à visiter la troisième perte (7 septembre) et même, grâce à la sécheresse, à remonter tout le cours (rempli de vase gluante et de dangereux éboulis) de la rivière du nord, pour ressortir enfin par la fissure très basse du trou de la Trouche, (9 septembre ; les difficultés furent presque insurmontables) ; sur la rive droite de cette branche septentrionale, il découvrit plusieurs autres systèmes de galeries, toutes bloquées par des éboulements.

D'autre part, à l'extrémité de la Grande Fourche, il pénétra dans la dernière des sources souterraines que j'avais remarquées en 1888 (les autres ne coulaient pas) et remonta pendant 150 mètres une galerie large de 1 mètre au plus, haute quelquefois de 20 mètres, qu'il nomma avec raison la *rivière du Sud* : à un carrefour se trouvent, dans la roche vive, des trous étagés dans une cascade, ayant jusqu'à 1 mètre de profondeur et de diamètre (*les Marmites*) et creusés par les remous de l'eau comme les *Marmites de géants* des géologues. De ce carrefour divergent plusieurs corridors plus ou moins praticables (V. le plan) ; les uns (larges de 0 m. 15 mais très élevés) vont probablement rejoindre les fissures qui se voient sur le côté gauche (oriental) de la Grotte aux trois mille Bêtes ; les autres (dont la section entière, 0 m. 30, était occupée par l'eau courante), communiquent, sans doute possible, avec les fentes qui, dans le lit même du Bonheur, forment en amont du tunnel la première perte ; cette perte est la plus importante, la seule qui ne chôme jamais, qui soit *pérenne*.

En 1890 et 1891, M. Mazauric avait augmenté de près de 3 kilomètres la longueur développable des catacombes de Camprieu (soit environ 5 kilomètres en tout).

Sur ma demande, il voulut bien revenir à la charge les 12, 13 et 14 septembre 1892 : toujours accompagné de son

père, il étudia cette fois la partie inférieure des cavernes, en aval de la cascade du Bain de Siège : le résultat fut l'acquisition d'un nouveau kilomètre; — la constatation que la salle du Repos était double et obstruée par des éboulis empêchant de rejoindre la galerie de la Croix (V. le plan), — et que la source à double orifice (rive droite) du Pas du Diable, encore à sec à ce moment, devait dériver aussi, par une canalisation impraticable, du système du trou de la Trouche; — la découverte d'une série de ruelles débouchant assez haut (5 à 30 mètres au-dessus du torrent) dans la paroi de droite entre la sixième et la deuxième cascades (du Pont et de l'Échelle), etc., etc.; — et, enfin, la trouvaille, sur la rive gauche, d'un autre réseau de grottes s'ouvrant en deux places sur la galerie principale, l'une en aval des *rapides*, inaccessible à cause de sa hauteur (15 mètres), l'autre, facile à escalader, au Pas du Diable lui-même.

A la première partie de ce réseau un caractèreistique gisement de barytine et de minerai de fer a fait donner le nom de *le Filon*. Un petit bassin en occupe à peu près le milieu; de là, se bifurque vers l'est la *galerie du Filon* que M. Mazauric suivit pendant 140 mètres jusqu'à un autre *bassin d'eau* qui l'arrêta.

Enfin, le 15 septembre 1892, je rejoignais moi-même mon heureux et infatigable continuateur, auquel j'avais donné rendez-vous pour me rendre compte sur place de ses découvertes; après en avoir vérifié, sur les principaux points (rivières du Nord et du Sud, salle du Repos, Filon, etc.), l'exactitude absolue et avoir constaté que ses croquis topographiques présentaient toute l'approximation désirable, nous parvînmes ensemble au bassin d'eau du Filon.

Cette fois, nous le franchîmes en marchant dans l'eau jusqu'à la ceinture pendant 30 ou 35 mètres; au bout du bassin nous continuâmes, plus ou moins à sec, à travers des couloirs en forme de tunnels à voûtes rondes et de hautes salles effondrées dont l'exploration reste à

achever; pressés par le temps, la fatigue et la faim, nous dûmes à regret laisser de côté la « galerie inexplorée », (qui, peut-être, se termine par un éboulis à quelques mètres plus loin ou peut-être, au contraire, conduirait à d'autres kilomètres de souterrains) et renoncer à l'escalade de plusieurs fissures verticales ou très inclinées (marquées *Aven?* sur le plan), débouchés possibles d'étages supplémentaires de cavernes.

Nous ne saurions rien conjecturer de plus précis à ce sujet; toutefois, M. Mély a entendu dire par plusieurs paysans qu'au bout du Saut des Bayles, à l'extrémité ouest du plateau de Camprieu, il existerait une autre caverne considérable et inexplorée au lieu dit Mas Bouisset; aurait-elle, par hasard, quelque relation avec les galeries du Filon?

En revenant sur nos pas, nous constatâmes avec plaisir que le couloir ascendant qui se détache au nord-est de la *salle de la Bifurcation* aboutit, à 30 mètres au-dessus de la quatrième cascade de la galerie principale, dans la cheminée même du *Grand Aven* où Gaupillat, Foulquier et moi, nous n'avions pu nous élever que d'une quinzaine de mètres depuis la rivière le 27 juin 1888 (V. la coupe longitudinale n° II); la descente était impossible sans échelles de cordes, mais ce raccordement offrait un double intérêt; il dégageait l'inconnue du grand aven et fournissait un précieux point de repère et de recouplement pour toute cette partie du plan.

Ayant découvert ainsi environ 400 mètres de nouvelles ramifications et abandonnant à d'autres le plaisir de rechercher où peuvent conduire les fissures que nous délaissions, nous regagnâmes le « bassin d'eau », le Pas du Diable, la petite Fourche, le Carrefour et le Balset; chacun à notre tour, nous ne manquâmes point, conformément à la tradition suivie depuis le 28 juin 1888, de tomber complètement dans 4 ou 5 pieds d'eau courante du haut d'une certaine corniche élevée de 3 mètres et décidément fort rébarbative, entre la salle du Repos et les Rapides.

Tel est le résumé des reconnaissances complémentaires faites sous le plateau de Camprieu de 1889 à 1892.

En additionnant les longueurs mesurées (au décamètre ou au pas) et portées sur nos croquis, nous obtenons pour le développement total des ramifications, supposées mises bout à bout, une longueur de 6,350 mètres. Sur le plan ci-contre au 12,500<sup>e</sup>, le curvimètre n'arrive pas à ce chiffre, car il a été impossible de figurer toutes les galeries de la Fourche du nord et du Labyrinthe qui s'entrecroisent et se superposent en un véritable fouillis : on s'en rendra compte en examinant la coupe transversale n<sup>o</sup> I (couloir du Bain de Siège) qui donne un exemple de ces intersections et de ces étages, et en remarquant qu'il n'y a pas moins de onze puits dans cette région.

Quant à l'exactitude des tracés, elle n'a certes rien de mathématique<sup>1</sup>; des instruments de précision seraient vite faussés, salis et mis hors de service parmi ces voies basses ou resserrées, tortueuses ou à pic, où l'on ne cesse de se traîner à plat ventre dans la boue que pour sauter dans l'eau jusqu'aux épaules, où la marche à quatre pattes sur des pierres anguleuses et coupantes alterne avec le cheminement le long de précaires corniches que les doigts seuls peuvent appréhender, tandis que les pieds battent le vide... ou la rivière! Le simple carnet de poche à boussole du lieutenant-colonel Prudent nous a seul servi pour tous nos levés<sup>2</sup>; les nombreux confluent de galeries ont grandement diminué les chances d'erreur en multipliant les recoupements de contrôle; et ceux du Bain de Siège et du Grand Aven ont démontré que les opérations étaient suffisamment justes.

1. Notons ici que deux erreurs de dessin ont trop allongé la branche ouest de la petite Fourche et trop raccourci les distances : 1<sup>o</sup> de son gros *éboulis* au Bain de Siège (100 mètres au lieu de 60) ; 2<sup>o</sup> du Bain de Siège aux Rapides (60 mètres au lieu de 30).

2. Voir E.-A. Martel, Levés topographiques sommaires dans les cavernes (*Bulletin de la Société de Topographie de France*, 2<sup>e</sup> trimestre 1892, p. 50-55. Congrès de la Sorbonne).

Bref, Bramabiau, avec ses 6 kilomètres à 6 kilomètres et demi de galeries actuellement connues (en chiffres ronds), est en extension la première grotte de France et la troisième d'Europe (Aggtelek en Hongrie, 8 kilomètres 700 mètres; Adelsberg en Istrie, 8 kilomètres connus; Han-sur-Lesse en Belgique, 5 kilomètres connus).

Voyons maintenant comment l'eau y circule et les effets qu'elle y a produits. D'abord il y a trois séries de pertes principales : 1° lit du Bonheur avant le Tunnel; 2° trou de la Trouche; 3° les pertes 3 à 7 (Balsset et Grotte). Elles correspondent respectivement à trois branches du courant souterrain, *rivière du Sud*, *rivière du Nord*, *rivière du Milieu* (V. le plan).

Pendant les sécheresses, celle du sud coule seule, quand le Bonheur ne dépasse pas la première perte comme nous l'avons tous trois constaté, M. Mély, M. Mazauric et moi.

La rivière du milieu est la plus souvent tarie, bien qu'elle fonctionne fréquemment en plein été; ainsi, j'ai vu l'eau se précipiter dans la quatrième perte les 9 septembre 1884, 30 août 1885, 28 juin et 1<sup>er</sup> juillet 1888, et dans les quatre pertes, 4 à 7, le 26 juin 1889; à cette dernière date les eaux étaient tellement hautes et abondantes qu'il eût été impossible de tenter la traversée, réussie juste un an plus tôt.

Quant au trou de la Trouche (rivière du Nord), il sert de trop plein à la première perte, et ne s'assèche, bien entendu, qu'après les déversoirs n<sup>os</sup> 3 à 7.

La rivière du Sud utilise une partie de la Grande Fourche et au milieu de laquelle elle se perd à main droite (côté est), sous le gravier, pour suivre pendant 50 mètres une route invisible et reparaitre dans le lac où elle rejoint la rivière du milieu.

Au fond de la Grande Fourche, un éboulis de sables et de concrétions calcaires, est encore un aven obstrué qui communique bien probablement avec un creux situé sur le plateau au milieu d'un pré à côté de l'église de Camprieu;

dans ce creux, fermé par des galets, l'eau des pluies disparaît rapidement. En déblayant tout cela on trouverait peut-être d'autres galeries.

La salle du Grand Carrefour et celle du Dôme (ou du Lac) sont bien plus rapprochées l'une de l'autre que je ne l'avais figuré sur mon plan de 1888 et ne forment, en réalité, qu'une seule voûte, haute certainement de plus de 40 mètres, longue de 75 à 80, large de 10 à 30; le sol est un chaos d'immenses blocs détachés du plafond, dont le sommet ne doit être qu'à une bien faible distance de la surface du plateau de Camprieu (V. la coupe longitudinale n° 1); il est possible qu'un jour, l'eau ayant rongé le pied des murailles qui soutiennent cette voûte, multiplié les éboulements et élargi davantage le vide souterrain, le toit peu épais s'écroule pour former un aven d'effondrement comme le Balset, mais plus creux encore. Déjà on voit très bien au sommet des coupoles du Carrefour et du Lac des strates déchaussées qui paraissent fort mal équilibrées l'une sur l'autre.

A son tour, la rivière du Nord rejoint le canal formé par les deux autres à la cascade du Bain de siège (la septième en remontant).

M. Mazauric a remarqué que tous les éboulis, fort escarpés, des galeries latérales à la rivière du Nord ont une inclinaison générale de l'est à l'ouest; il en tire cette conclusion vraisemblable qu'ils ont bouché d'anciennes pertes, situées dans la partie du lit primitif du Bonheur, qui s'étendait entre le tunnel supérieur et celui de la Beaume.

Enfin, nous avons déjà vu que la galerie de la Croix a dû communiquer jadis avec la double salle du Repos par des ruelles aujourd'hui oblitérées, et que la source (rive droite) du Pas du Diable est sans doute une dérivation inexploitable de la rivière du Nord, puisqu'elle tarit et coule en même temps que la septième cascade.

Quant aux galeries du Filon et du Grand Aven ce sont

des affluents souterrains qui ne coulent qu'après les grandes pluies ou la fonte des neiges, et auxquels les différents avens que nous n'avons pas pu explorer apportent (peut-être à travers des canaux encore inconnus) les eaux d'infiltration de la partie occidentale du plateau de Camprieu (le saut des Bayles, voir le plan d'ensemble) drainées par les innombrables fissures du terrain calcaire.

Au fond de la galerie du Grand Aven, on est arrêté par une *coulée* presque à pic de *terre végétale*, indice de la proximité de la surface du sol.

Il faut remarquer que dans la branche nord-ouest et la plus reculée de la galerie du Grand Aven on descend de quelques mètres à contre-pente, comme l'indique la flèche sur le plan : mais, au delà d'un bassin d'eau formé par cette déclivité et à partir de la *Grande Dalle éboulée*, la branche remonte vite et aboutit encore à un aven. Cette passagère descente doit être considérée comme un accident dû à quelque inclinaison de strates ou à quelque remblai argileux : quand l'eau remplit toutes ces galeries, elle franchit l'obstacle en le transformant en siphon.

Pareille disposition s'observe entre la salle de la bifurcation et le Grand Aven ; ces dénivellations expliquent, ainsi que dans la plupart des grottes, les retenues d'eau qui se sont produites dans les parties basses des couloirs (V. les coupes longitudinales n<sup>os</sup> 2 et 3).

Les éboulis du fond de la salle du Havre sont trop escarpés, trop inconsistants, trop dangereux pour que M. Mazauric ait pu s'assurer de la communication, très probable d'ailleurs, de cette salle avec un point quelconque du Grand-Aven.

Une dernière petite grotte qu'il a trouvée le 13 septembre 1892 sur la rive gauche du couloir de sortie, un peu en amont de la deuxième cascade, pourrait bien mener, si on déblayait sa *fissure obstruée* terminale, jusqu'à la *caverne des Ossements* ; celle-ci est située (en dehors du plan) dans

l'Alcôve et à la sortie de Bramabiau, à gauche et au-dessus de la première cascade et ramifiée en trois couloirs (150 à 200 mètres de développement). Le hasard l'a fait découvrir le 28 novembre 1888, par des ouvriers qui en ont accidentellement déblayé la fissure d'entrée en reboisant les flancs de l'alcôve; on y a trouvé de nombreux ossements néolithiques; M. G. Fabre, le savant géologue et inspecteur des forêts, qui s'occupe de ressusciter la végétation dans ces parages et de construire l'observatoire de l'Aigoual, se propose d'effectuer là quelque jour des fouilles qui ne sauraient manquer d'être intéressantes; en attendant, il a pris l'excellente précaution de faire murer cette caverne pour éviter les dégradations des curieux maladroits; il faudrait rechercher si, là encore, il y a des ramifications étendues et une liaison quelconque avec les autres réseaux de galeries.

Au point de vue de la formation des cavernes et du mode de progression des eaux souterraines dans les terrains calcaires, Bramabiau a une importance capitale: nulle part, croyons-nous, on n'a trouvé jusqu'ici (même à Han-sur-Lesse et dans le Karst) un cavernement aussi minutieux, pour ainsi dire, un craquelage aussi accentué du sous-sol. Sous une surface d'environ dix hectares (500 mètres de longueur sur 200 de largeur) on connaît déjà plus de 6 kilomètres de canaux développés! Et tout n'est pas découvert!

Il semble qu'ici la nature se soit plu à vouloir démontrer elle-même, et sans réplique possible, que les cavernes n'ont souvent d'autre origine que les fractures préexistantes du sol et leur agrandissement ultérieur par les eaux sauvages. L'exemple est topique et probant.

Quant à rechercher quelle est au juste l'action dislocante (contractions, failles, plissements, glissements, retraits, tremblements de terre, etc., etc.) qui a ainsi découpé la terre en innombrables polyèdres irréguliers, quant à fixer précisément la proportion dans laquelle la force érosive de

l'eau a allongé, élargi, dilaté ces fentes où l'attirait la pesanteur, nous ne saurions le faire ici, sous peine de transformer en dissertation purement géologique cette notice déjà trop longue.

Toujours est-il qu'à Bramabiau, comme dans la plupart des terrains calcaires, deux sortes de fissures peuvent se distinguer : les unes parallèles aux assises, aux couches, aux *strates* du sol, séparent ces assises les unes des autres, se nomment *joints de stratification* et ressemblent aux joints qui séparent les assises de pierres de taille dans les constructions architecturales ; les autres, perpendiculaires ou obliques aux strates et en recoupant quelquefois plusieurs épaisseurs sur plus de 100 mètres de hauteur, sont longues et étroites et s'entrecroisent quelquefois elles-mêmes ; elles rappellent les lézardes des vieux murs en ruines ; on sait que M. Daubrée leur a donné le nom significatif de *diaclasses* ( $\delta\iota\alpha$ , à travers, et  $\kappa\lambda\omega$ , briser, diviser).

Par leurs multiples intersections dans une quantité de plans différents, les joints et les diaclasses ont, à l'avance, tracé aux eaux souterraines les voies qu'elles avaient à suivre ; sollicitées par une force, la pesanteur, qui les contraint toujours à descendre, ces eaux ont glissé en tranches minces entre les strates (par les joints), — ou coulé le long et dans le bas des diaclasses, — ou passé de joint à diaclasse (et réciproquement) selon le caprice des dispositions de toutes ces crevasses. Dans le premier cas, il s'est formé des galeries basses ou tunnels, où la largeur l'emporte sur la hauteur ; dans le second cas, des allées longues, étroites et élevées ; dans le troisième cas, des dénivellations brusques (cascades ou siphons).

A Bramabiau, on rencontre constamment le troisième cas, par exemple, à l'ancienne cascade près du Bain de siège (V. coupe transversale n° 1), au *Grand Aven* (coupe longitudinale, n° 2), aux cinq pertes de la *Grotte aux trois mille Bêtes*, etc. (V. ci-après).

Aux endroits les plus fissurés, l'eau, à force de couler sur ou contre la roche, a fini par l'user, la limer, la désagréger, grâce à cette force mécanique vive qu'on nomme *l'érosion*; les strates et les parois séparatives des cassures se sont crevées, rompues, écroulées, et un grand vide unique en est résulté comme à la salle du Carrefour, où l'on distingue très nettement de grandes dalles tombées, appuyées l'une sur l'autre et ressemblant à un château de cartes démolé (coupe longitudinale n° 1).

Entre les strates (coupées elles-mêmes verticalement par des *leptoclasses* [λεπτος, menu], ou petites diaclases), de minces couches de marne, épaisses de 2 à 5 centimètres, ont à certains endroits facilité, une fois délayées par l'eau, le travail de *décollement* qui a donné naissance aux *tunnels*. Les deux principaux sont le grand tunnel supérieur du Bonheur et celui de la Beaume; sur leurs planchers, des tables rocheuses, chaotiques, détachées des voûtes, racontent leur genèse; celui de la Beaume, nous l'avons vu plus haut, a fini même par se fermer presque entièrement à force de débiter son plafond; le Grand Tunnel, dont le toit n'a pas partout 10 mètres d'épaisseur, sera quelque jour tout entier à ciel ouvert comme le Baset, son extrémité, si le Bonheur continue à y faire gronder ses crues pendant un nombre suffisant de siècles.

Au Trou de la Trouche, les strates ne sont pas assez fracturées, ou bien l'eau a eu trop peu d'action jusqu'ici pour qu'un large portique latéral se soit ouvert.

A la sixième et à la septième perte commencent à apparaître les diaclases, fissures verticales et non plus horizontales, qui recoupent les joints désarticulés de la Grotte aux trois mille Bêtes; ces diaclases, larges de 0 m. 50 à 5 mètres, hautes quelquefois de 30, 40 et même 50 mètres, forment surtout les étroites avenues de la rivière du Sud, des Fourches et de la galerie principale (V. la coupe transversale n° 4).

Dans le Labyrinthe, il y a une alternance inextricable de voûtes basses et de rainures élevées, comme en témoignent la coupe transversale n° 1 et le tunnel (long de 14 mètres, haut et large de 3 à 4 mètres) indiqué dans la région des puits. Un autre tunnel bien caractéristique s'est rencontré près de la salle de la bifurcation dans la galerie du Grand Aven, qui, comme sa voisine du Filon, est plus large que haute et paraît être une dilatation de joints. En revanche, c'est dans des diaclases que sont pratiquées les avens inexplorés qui font descendre en ces galeries les grandes pluies du plateau de Camprieu. La figure ci-contre (sortie du Grand Tunnel) donne le type des *joints* écartés et des strates disloquées; l'héliogravure placée en tête de ce numéro (grande galerie intérieure), celui des diaclases élargies.

Enfin, à la sortie, l'alcôve elle-même de Bramabiau n'est peut-être bien que le produit d'une fissuration plus compliquée encore, d'une corrosion plus énergique, d'une réunion de plusieurs galeries en une seule et d'un affaissement général qui, d'une caverne, a fait un ravin.

Dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* pour 1768, Montet a décrit sommairement la source de Bramabiau et parlé d'un éboulement colossal qui, survenu en 1766, aurait barré toute la sortie; cet éboulement a fort bien pu être précédé de beaucoup d'autres plus formidables encore.

On est en droit d'attribuer à la force érosive de l'eau les effets les plus surprenants quand l'on constate, comme dans le couloir de la rivière du Sud, les Fourches et la grande galerie de sortie, qu'en différents niveaux, il existe sur les parois des élargissements, sortes de lits successifs, devenus aujourd'hui des corniches, larges quelquefois de 50 centimètres, chargées de graviers et cailloux roulés, et qui ont, en bien des endroits, facilité l'exploration; ces élargissements proviennent soit d'une grande abondance de l'eau à certaines époques, soit d'une moins grande dureté de la roche à ces niveaux; en tout cas, ils démontrent que

l'eau est une lime et un rabot bien puissants, pour dilater et approfondir ainsi une fissure ! (V. coupes transversales n<sup>os</sup> 2, 3 et 4).

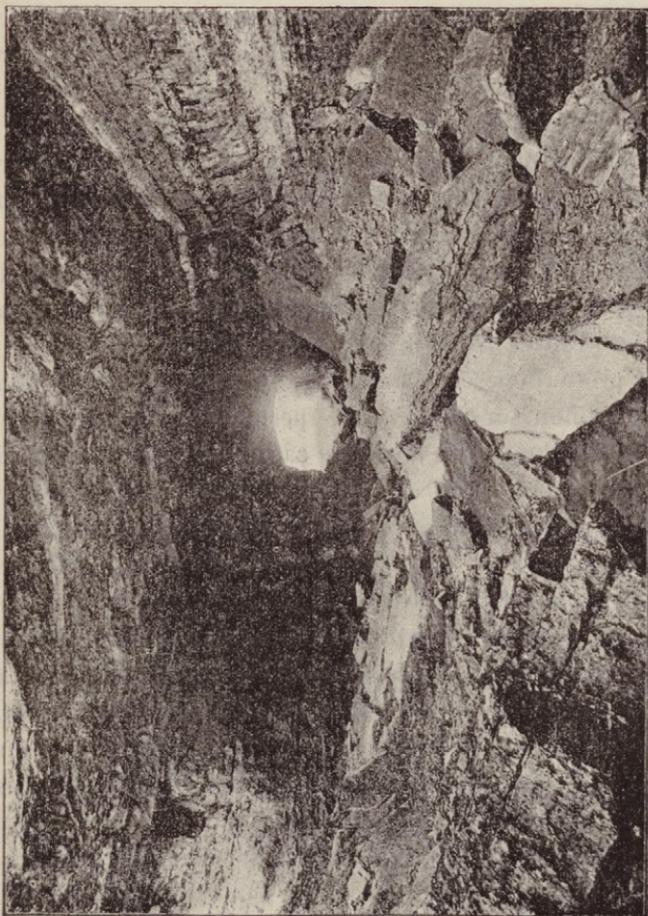
Quelle énergie destructive doit acquérir, quand elle est emprisonnée dans les étroitesse du Bramabiau, l'eau furieuse qui a pu flotter et élever jusqu'à plus de 20 mètres au-dessus du sol des galeries les branches ou les troncs d'arbres entraînés, comme, par exemple, dans la branche ouest de la Petite Fourche ! (V. coupe transversale n<sup>o</sup> 4).

Partout, d'ailleurs, on observe des stries ou rayures dues au frottement des galets roulés, et en maints endroits des diaclases entr'ouvertes que l'eau a à peine entamées, les abandonnant pour d'autres plus propices.

A ce propos, une question se pose : les eaux du Bonheur ont-elles été autrefois plus abondantes que de nos jours, ou, au contraire, les crues que l'on observe tous les ans sont-elles assez fortes pour avoir amené l'expansion des fissures au point où elle se trouve ? Etant données l'étendue restreinte du bassin supérieur du ruisseau (10 à 12 kilomètres carrés entre la Sereyrède et Camprieu), — sa situation en terrain granitique imperméable au pied d'un sommet (l'Aigoual) particulièrement soumis aux grandes variations atmosphériques et aux pluies subites, — et, par conséquent, son allure essentiellement torrentielle, on peut se demander si, oui ou non, le Bonheur a jadis coulé plus fort que maintenant ? Une étude attentive de ses gonflements, prolongée pendant plusieurs années, au besoin même à l'aide d'instruments enregistreurs, permettrait seule de répondre à cette question, en faisant connaître exactement l'amplitude des variations de niveaux, tant extérieurs qu'intérieurs.

Et ce travail n'aurait pas qu'un intérêt théorique : il ferait connaître sur quelle échelle se poursuit l'usure, la démolition des souterrains ; MM. Mély et Mazauric, au cours de leurs différentes visites, ont maintes fois remarqué

des altérations du lit souterrain, surtout dans la rivière du Nord; moi-même, en septembre 1892, je n'ai plus retrouvé deux sources que j'avais vues en 1888 dans la Grande Fourche, et les formes rocheuses de la sixième perte (entrée



EXTRÉMITÉ DU GRAND TUNNEL. VUE DU FOND DU BALSET. (Photographie Chabanon.)

du public) et de la deuxième cascade (près de la sortie) m'ont paru toutes changées. Si des modifications sont aussi facilement discernables dans le court espace de cinq années, il faut en conclure que la formation de Bramabiau est un

phénomène *actuel* et non *ancien*, — que les flux d'eau continuent à évider le sous-sol, — que des effondrements sont à craindre, au moins dans la partie supérieure en amont de la septième cascade (Fourche, Carrefour et Labyrinthe), — et qu'un jour viendra où les voûtes affaissées, triturées, délayées des cavernes feront place à une étroite vallée à ciel ouvert, à un *cañon* prolongeant l'alcôve actuelle vers l'amont.

Si cette hypothèse devient une probabilité, il importera d'obvier aux dangers de sa réalisation, dangers qui pourraient être, par exemple, soit l'éboulement du plateau qui porte le village même de Camprieu, soit la formation d'un barrage souterrain ou aérien (comme en 1766), puis la débâcle d'eaux accumulées rompant leurs digues et ravageant les vallées d'aval jusqu'à Trèves, etc.

Les précautions consisteraient alors à détourner le Bonheur en amont de sa première perte, pour le ramener, à travers les Plos, à son ancienne cascade extérieure, à l'origine même du vallon de Saint-Sauveur; quelques digues barreraient les pertes anciennes et actuelles, et on n'aurait qu'à en réparer les brèches de temps à autre. Le service forestier, qui a fait tant de louables efforts et de jolis travaux pour reboiser les ravinements de Bramabiau, n'accueillerait certes pas avec plaisir un projet semblable. Mais qui sait si l'on n'éviterait pas, par cette correction fluviale, qui paraît bizarre au premier abord, quelque futur cataclysme analogue à ceux de Livet, Plurs, Alleghe, Goldau, Bagnes, Nanga-Parbat, Elm, Saint-Gervais, etc.<sup>1</sup>.

Bien d'autres choses restent à étudier dans Bramabiau.

1. Livet (lac Saint-Laurent, vallée de la Romanche entre Bourg-d'Oisans et Grenoble), 14-15 septembre 1219; Plurs (près Chiavenna, Lombardie), 4 septembre 1618; Alleghe (Alpes Dolomitiques, Vénétie), janvier 1772; Goldau (Schwyz, Suisse), 2 septembre 1806; Val de Bagnes (Valais, Suisse), débâcles du glacier de Gétroz, 1595 et 16 juin 1818; Nanga-Parbat (bords du haut Indus, Inde), 1841; Elm (Glaris, Suisse), 11 septembre 1881; Saint-Gervais (Haute-Savoie), 12 juillet 1892.

D'abord le filon minéral<sup>1</sup> découvert en 1892 par M. Mazauric, demanderait à être attentivement examiné et fournirait peut-être au géologue quelque indication précise sur l'origine des cassures du sol en ces lieux. D'autant plus que dans le fond du vallon de Saint-Sauveur un filon de quartz (d'où sourdent même quelques sources) recoupe la pente du nord ou de droite (presque en face de l'alcôve) au point de contact des trois terrains de granit, de schistes cristallisés et de calcaire, entre le Causse Noir et l'Aigoual. C'est là que les cascades des anciens déversoirs du Bonheur ont dû le plus fortement désagréger l'infra-lias.

Il faudrait rechercher pourquoi les dépôts de carbonates de chaux ou concrétions calcaires qui, sous le nom de stalagmites et stalactites, font l'ornement pittoresque de la plupart des grottes, manquent presque totalement à Bramabiau; on n'en trouve que d'insignifiants en trois ou quatre endroits (fourche du Nord, galerie du Filon, etc.)!

Est-ce à cause de la nature particulière du terrain, ou la conséquence d'un suintement trop faible, ou enfin parce que l'eau s'élève trop souvent et trop haut dans les fissures dont elle rince les parois?

A déterminer aussi la faune et la flore qu'on peut rencontrer dans ces eaux et galeries souterraines.

D'après ce que nous avons observé depuis cinq années, la météorologie des cavernes réserve bien des surprises, puisque les températures trouvées au cours de nos recherches oscillent de  $-1^{\circ}$  à  $+14^{\circ}$ . Il y a là beaucoup de questions à résoudre.

Pour Bramabiau, je rapporterai, sans commentaires, mes lectures du 15 septembre 1892:

6 heures du matin, première perte, air extérieur.....	12° 5
— — eau du Bonheur, refroidie par la nuit...	8° 8

1. Silice et alumine, 6,60; peroxyde de fer, 81,80; perte par calcination, 11,30; acide phosphorique, 0,09 (analyse faite à l'École des mines).

7 heures du matin, rivière du Sud au fond de la Grande	
Fourche, eau.....	11° 3
— — Grande Fourche (courant d'air), air.....	8° 6

C'est un renversement complet, l'eau se réchauffant dans la caverne, sans doute au contact des roches, et l'air s'y refroidissant par suite de l'évaporation provoquée par les courants d'air.

10 heures 1/2 du matin, sortie, eau.....	10° 2
11 heures — source en face de la sortie, eau....	11°
— — air à l'ombre —	18°

Enfin l'action des froids de l'hiver, des gelées sur les roches fissurées exposées à l'air libre (Grand Tunnel, Baset et alcôve de sortie) mérite aussi qu'on se demande quelle part elle a prise à ces curieuses démolitions.

Maintenant le temps est passé des légendes qui faisaient engoulir pour toujours les imprudents aventurés dans les pertes du Bonheur; Bramabiau n'est plus un objet de terreur ni de superstition; on lui a arraché une partie de ses secrets et il ne faut plus que de patients chercheurs et observateurs pour connaître tout ce qu'on peut y apprendre encore.

Déjà une passerelle en fer conduit de la sortie à la salle du Havre; bientôt, sans doute, l'aménagement de part en part sera complété, et les études deviendront faciles dans ces hypogées étranges.

# OUEST DE JAVA

LA RACE SOUNDANAISE; SES RAPPORTS AVEC LES HOLLANDAIS  
ET LE PAYS QU'ELLE HABITE

D'APRÈS LES SOURCES LES PLUS RÉCENTES

PAR

**R. A. EEKHOUT**

---

Le public croit que l'île de Java n'est habitée que par une seule race d'indigènes, les Javanais ; c'est une erreur. Comme la Grande-Bretagne et l'Irlande, les îles de Java et de Madura, qui sont presque toujours considérées ensemble, possèdent trois races ou catégories d'indigènes, très distinctes l'une de l'autre.

Ce sont : dans l'ouest de Java, les Soundanais, qui comptent environ cinq millions d'âmes ; dans le centre de Java, les Javanais, qui forment la plus grande partie de la population, soit environ quinze millions d'âmes ; et dans l'extrême est de Java et l'île de Madura, les Madurais, qui représentent environ trois millions de têtes. De même que les Anglais, les Ecossais et les Irlandais ont toujours à cœur de faire entre eux une grande distinction, — un Anglais préférant n'être pas pris pour un Ecossais ou un Irlandais et *vice versa*, — les indigènes de Java tiennent essentiellement à être appelés Soundanais, Javanais et Madurais et à faire sérieusement la distinction entre ces trois races.

On a déjà beaucoup parlé de la race indigène prépondérante de Java, des Javanais, et des contrées qu'elle habite.

Ce n'est pas le cas pour la race soundanaise, qui habite l'ouest de l'île et qui, de concert avec les diverses populations de Java, sera sans doute appelée un jour à coloniser toutes les autres îles de la Sonde.

Nous parlerons donc de ce pays admirable qui a nom l'ouest de Java et de la race soundanaise qui l'habite.

Les possessions néerlandaises dans l'Extrême-Orient sont presque cinquante et une fois plus grandes que la mère-patrie, ou plus que trois fois plus grandes que la France.

Nous ne parlerons pas ici des études et des suppositions des savants pour démontrer que la plupart des îles de la Sonde jusqu'au détroit de Macassar ont appartenu autrefois à la terre ferme du continent de l'Asie. Il suffira de constater, entre autres choses, que, d'après eux, la mer de Java n'existait pas aux temps préhistoriques, et par conséquent que Java et Bornéo ne formaient qu'une seule terre. Sur ce point nous avons à faire remarquer que depuis le commencement de ce siècle on a constaté un accroissement annuel presque régulier de la côte septentrionale de Java, surtout vers le milieu de la côte; on pourrait donc calculer le temps au bout duquel cette mer de Java ne formera plus qu'un grand canal entre les deux îles, si toutefois les actions volcaniques ne viennent pas mettre ces calculs en défaut.

L'origine du nom de Java se perd, comme la plupart des anciens noms géographiques, dans les ténèbres de l'antiquité.

Ce sont probablement les Hindous qui furent les premiers navigateurs de l'occident ayant débarqué sur les côtes de Java. Entraînés par les vents de la mousson d'ouest, ces navigateurs intrépides durent arriver d'abord à l'île de Sumatra, qu'ils nommaient « Soewarna-Dwipa » (Ile d'Or). Leurs connaissances de l'archipel furent certainement

presque aussi étendues que nos connaissances actuelles sur les parages du pôle sud, c'est-à-dire que les Hindous connaissaient seulement une partie du littoral de Java.

Ce sont eux qui ont donné à l'île de Java le nom de « Jawa-Dwîpa », qui signifie : « pays du Millet », une graine, le *Panicum italicum*, qu'on peut trouver encore partout dans les forêts vierges de l'île. Nous trouvons le témoignage le plus ancien concernant ce nom chez le géographe grec Claude Ptolémée, au second siècle de notre ère. C'est lui qui, énumérant les divers pays de la péninsule indienne et les îles de l'Archipel, appelle l'île de Java « Jabadioe », synonyme d'« île du Millet ». Ptolémée a donné le nom, comme il était prononcé dans la langue du peuple, ou pracrit. Dans cette langue, le mot « dioe » de « Jabadioe » est identique au « dwîpa » du sanscrit comme on le constate encore dans les mots « Laquedives », Maldives, etc.

C'est ce qu'a démontré le savant professeur Kern, de l'université de Leyde. On lit dans le Râmâjana (édition de Bombay 1863), que les « singes », c'est-à-dire les « vents », de Hanoémân recevaient l'ordre de chercher pour Râmâ, aussi dans l'Extrême-Orient, la Sitâ volée.

C'est pourquoi on trouve écrites ces lignes : « Fouillez soigneusement « Jawa-Dwîpa », dont sept royaumes font la parure, le pays d'or et d'argent, riche en mines d'or. »

Selon M. Kern, le temps où le poème du Râmâjana fut composé ne peut différer beaucoup de l'époque où vivait Ptolémée, ce qui rend doublement remarquable l'harmonie des deux informations. Ptolémée fait suivre immédiatement, des lignes suivantes, son interprétation du nom de « Jabadioe » : « On dit que cette île est très fertile et produit beaucoup d'or. A son extrémité occidentale elle possède une capitale du nom d'Argurê, ce qui signifie : « Ville d'Argent. » Donc, le Râmâjana de l'Hindoustan et Ptolémée d'Alexandrie sont d'accord sur la richesse du pays en or et en argent.

Or, on ne pouvait dire cela que de Sumatra, car l'or et

l'argent, en grande abondance dans cette île, ne se trouvent qu'en petite quantité à Java. Il en faut conclure que, dans les temps les plus reculés, on parlait des îles de Sumatra et de Java comme étant unies et ne formant qu'une île, celle de « Jawa-Dwipa. » C'est seulement au *XI<sup>e</sup>* siècle que le nom de « Soewarna-Dwipa » ou « île d'Or », fut employé séparément pour l'île de Sumatra, ainsi qu'on peut le constater dans un ouvrage hindou, le « Kathasârîtsâgara », compilé d'anciennes sources.

De même, dans les anciennes histoires javanaises, on trouve la preuve, que le mot « Jawa-Dwipa » doit être traduit par « île du Millet ». Ces histoires racontent que, dans la première année de l'ère javanaise, qui commençait le 8 août de l'année 70 de la nôtre, un certain Praboe Djâjâ Bâjâ, descendant d'Ardjoenâ à la cinquième génération, débarquait à l'île de Java. Il trouva qu'une certaine graine connue sous le nom de « djawawoet » était la principale nourriture de la population. Aussi changea-t-il le nom de « Noesâ-Kèndèng », que l'île avait porté jusqu'alors, en celui de Noesâ-Djâwâ. A présent le nom javanais pour millet est toujours « djawawoet », mais ce n'est pas la forme originale. Ce nom semble avoir été formé par la réunion des mots « djâwâ » et « awoet », qui veut dire « millet aux fines graines ». En malais, le millet se nomme encore djawa ; en langue des Dajaks de Bornéo « djawae », et en langue des Battaks de Sumatra « djaba oerè », où le mot « oerè » a tout à fait la même signification que le mot javanais « awoet ».

Si tous ces mots des langues de l'archipel malais, « djawa », « djawae », « djaba », sont exactement les synonymes du mot sanscrit « jawa » et du « jaba » de Ptolémée dans « Jabadioe », cela s'explique par le changement fréquent de la lettre *j* en *dj*, et de *w* en *b*. Le premier changement surtout est très remarquable. Le *j* du sanscrit a été changé dans presque tous les dialectes de l'Hindoustan en *dj*, ce qui a été aussi le cas dans la langue javanaise. De même

que les indigènes de Java changent toujours la lettre *j* en *dj* dans les noms hollandais qui commencent par un *j* et qu'ils ont adoptés dans leur langue, de même les anciens Hollandais, dans beaucoup de noms javanais commençant par *dj*, changeaient les lettres *dj* en une simple *j*, comme dans Japara, Jacatra. Le nom de l'île Java a été également modifié par les Hollandais, de « Djawa » en Java, lequel est redevenu, par conséquent, sauf le changement de la lettre *w* en *v*, que l'on doit aux Portugais, semblable à la forme originaire du sanscrit « Jawa ». Enfin, du côté de l'Extrême-Orient, la définition de Java, comme « île du Millet » s'est frayé aussi un chemin dans les écrits chinois, quoique ceux-ci datent de quelques siècles plus tard.

On peut presque assurément admettre que les Hindous furent les premiers colonisateurs de l'Archipel. Ils y trouvèrent une population barbare ayant une sorte de religion semblable à celle des anciens Polynésiens.

On a constaté que la plus grande partie des diverses populations des îles à l'ouest de Java ne forma autrefois qu'une seule race, celle des Malais, au moment où probablement presque toutes ces îles ne constituaient qu'un seul pays. Après la formation des différentes îles, il s'établit une différence entre les diverses populations, les unes étant plus civilisées que les autres. Même dans les grandes îles telles que Sumaira, Bornéo, Java et Célèbes, la population elle-même offrait bientôt des différences, suite des diverses situations de climat et de terrain. Ainsi se formèrent à Java les trois races distinctes des Soundanais, Javanais et Madurais.

Les Hindous, en s'établissant dans les îles malaises, y introduisirent le premier développement de leur civilisation et de leur religion, brahmanique d'abord, bouddhiste ensuite. Ils enseignèrent aux indigènes la culture du riz, dont les graines furent importées par eux de l'Hindoustan, avec lequel ils restaient toujours en communication. Quand

ils retournaient dans leur patrie, ils profitaient de la mousson d'est, les vents favorables conduisant sans peine leurs bateaux vers les plages du pays natal. D'autre part, chaque mousson d'ouest apportait de nouveaux contingents de colonisateurs hindous, toujours munis de beaucoup d'éléments utiles pour l'agriculture.

Il est à peu près certain que ce furent les Hindous qui introduisirent à Java l'arbre, ou au moins la graine de l'arbre connu sous le nom de « djati », qui ressemble à l'arbre de « teak », des forêts énormes de cette essence, forêts probablement plantées par eux, forment de nos jours une des richesses des Indes néerlandaises. En outre ils introduisaient à Java la plante de coton et le buffle. Ils apprirent à la population l'emploi de la charrue et de la herse, la construction des terrasses et des conduites d'eau pour la culture du riz, le filage et le tissage des étoffes de coton, la manipulation des métaux, la fabrication des armes, la taille des pierres de trachite et la fabrication des briques et de la poterie. C'est sous leur direction que les indigènes construisirent des chemins et des vaisseaux avec lesquels ils coururent la mer. Java reçut des Hindous le jeu de la « wajang » et le « gamelan », conservés encore de nos jours, et qui constituent la musique nationale, ainsi que le théâtre national; on a pu les voir et les entendre à Paris pendant l'exposition de 1889. En un mot, presque tous les éléments de l'art et de l'industrie de Java sont d'origine hindoue.

La langue des indigènes fut enrichie par celle des Hindous. Les caractères de l'écriture javanaise sont empruntés à l'alphabet des Hindous, et la littérature javanaise est encore un écho de la poésie transplantée par ces derniers à Java.

Mais, ce qui est plus important, les Hindous introduisirent à Java l'institution des communes, qui forme encore de nos jours la base de la société réglée, et qui s'est main-

tenue intacte dans le cours des siècles, le gouvernement néerlandais l'ayant respectée comme une des bases de son autorité.

Les Hindous fondèrent dans l'archipel des royaumes où les indigènes furent considérés comme des esclaves. Peu à peu, en se mariant avec les femmes indigènes, ils s'assimilèrent le peuple. Aussi ne peut-on plus retrouver à présent dans les nations indigènes qui habitent l'île de Java une trace des vrais anciens Hindous. Le peuple primitif a été civilisé par eux et ils se sont perdus dans ce peuple. C'est surtout au centre et à l'est de Java qu'on retrouve encore les preuves de la domination hindoue dans les ruines de ces temples magnifiques et splendides que sa civilisation avancée savait construire. A l'ouest on ne trouve que quelques monuments inférieurs de l'art hindou, et il semble démontré par toutes les investigations qu'on a faites à ce sujet que ces contrées sont restées le plus en retard pour l'adoption d'une certaine civilisation.

Les royaumes de Java fondés par les Hindous disparurent dans le cours des siècles et furent remplacés par d'autres, tout comme chez nous. On se faisait la guerre pour avoir la suprématie; mais, dans ces différentes guerres, la plus grande partie de l'ouest de Java resta toujours subordonnée aux seigneurs du centre et de l'est, qui traitaient les populations montagnardes de ces contrées comme leurs véritables vassales et comme des esclaves. Il est intéressant de constater que, même de nos jours, les Soundanais considèrent chaque individu de la race javanaise avec un certain respect, tandis que les Javanais regardent toujours les Soundanais comme un peuple inférieur. Cela prouve une fois de plus, si c'était encore nécessaire, l'état d'asservissement dans lequel les Javanais ont toujours tenu les Soundanais. C'était pour eux une nation taillable et corvéable à merci, et ils en ont abusé.

A présent encore on peut reconnaître ainsi la grande

différence entre un Javanais et un Soundanais; le premier, fier, se sentant un homme en état de défendre ses droits et résolu à tenir sa place dans l'histoire du monde; l'autre, soumis, acceptant toujours l'opinion des autres et tenant ses propres chefs en grand respect, même s'ils abusent de leur pouvoir. Lorsque les Hollandais, en devenant, près les Javanais, maîtres de l'ouest de Java, ont abusé aussi de cette situation envers les Soundanais, c'est en grande partie parce qu'ils trouvaient le terrain déjà préparé.

C'est pendant la domination hindoue que s'est formé le premier état dont on retrouve les traces dans l'histoire soundanaise. Mais, par le manque presque absolu de toutes sources certaines, on ne peut déterminer dans quel temps ce royaume a existé. On sait seulement qu'il était situé dans l'ouest de Java, et subordonné à celui du centre, pour dominer le peuple montagnard, souche de la nation soundanaise. Ce royaume fut remplacé par un autre, également hindou, connu sous le nom de royaume de « Padjadjaran ».

De celui-ci, nous trouvons plus de traces.

Les inscriptions sur pierre et sur cuivre qu'on a découvertes font connaître le nom exact de ce royaume, et aussi l'emplacement de sa capitale, qui se trouvait, selon quelques-uns environ à la place actuelle de la ville de Buitenzorg, le « Bogor » des Soundanais et la résidence du gouverneur général des Indes néerlandaises. Une autre inscription trouvée sur une pierre raconte les faits et gestes d'un certain prince Parèboe-Ratoe Poerana, dont on parle aussi dans les anciens écrits soundanais comme le Radja-Poerana.

On le nomme dans cette inscription le fondateur de Pakoewon et roi du royaume de Pakoewon-Padjadjaran. Selon ce que nous avons appris pendant notre séjour dans les pays soundanais, ce ne serait pas à Buitenzorg qu'on devrait chercher l'ancienne capitale du royaume de Padjadjaran, mais plutôt là où se trouvent à présent les planta-

tions de thé de l'entreprise Parakansalak, dont une des divisions porte encore aujourd'hui le nom de Pakoewon ; on peut y reconnaître assez aisément des fossés qui se succèdent les uns les autres avant d'arriver à un plateau qui fut probablement le centre de la résidence royale, et qui semblent tout à fait avoir été creusés par la main des hommes. En outre, cette place se trouve située beaucoup plus dans le vrai pays soundanais que la ville de Buitenzorg. Quant à la date exacte de la fondation de ce royaume, on n'a pas pu la découvrir.

La religion des Hindous, telle qu'elle fut transplantée et modifiée à Java, était la glorification des forces de la nature. Cette forme de religion ne pouvait donc influer favorablement sur les mœurs de la population javanaise. L'introduction de l'islamisme par les Arabes, qui succéda au brahmanisme et au bouddhisme, améliora beaucoup la situation générale et fit ressortir de nouveau les bonnes qualités de la race malaise. Ce ne fut pas par la conquête, comme les Hindous, que les Arabes introduisirent leur religion dans l'île de Java, mais par le commerce. Jusqu'au VII<sup>e</sup> siècle de notre ère, les Arabes n'avaient pas eu une influence importante en dehors de leur pays, nonobstant les grandes qualités dont la nature les avait dotés et la haute situation civilisée qu'ils avaient atteinte sous beaucoup de rapports. Ils étaient divisés en de nombreuses tribus, qui guerroyaient les unes contre les autres. Par la propagande de la religion juive et par celle du christianisme, ils furent mêlés dans des querelles de religion qui les affaiblirent encore davantage.

C'est au commencement de ce VII<sup>e</sup> siècle que parut chez eux un prophète et conquérant Mahomet qui inaugura une nouvelle religion composée des éléments des divers cultes de l'Arabie, et réunit sous une seule domination les tribus divisées, en formant d'elles des soldats irrésistibles. De ce moment les Arabes devinrent la première nation de

l'Asie, et pendant un certain temps la première nation du monde.

L'énergie qu'ils tenaient de Mahomet fit d'eux les premiers commerçants de l'Orient et leur inspira le goût des expéditions et découvertes lointaines, qui les entraîna bientôt jusqu'aux mers de l'archipel malais. Il semble qu'ils visitèrent tout d'abord les côtes nord de l'île de Sumatra ; mais dans les plus anciens écrits arabes, à commencer par le journal de voyage de Soleimân, de l'année 851 de notre ère, on retrouve chez tous les géographes arabes la description de l'empire de « Zabedj », le grand royaume des Hindous avec ses branches nombreuses. Dans ce nom l'on a reconnu unanimement le « Jabadioe » de Ptolémée.

Les commerçants arabes, qui visitèrent ces îles et y résidèrent parfois longtemps, ont probablement préparé l'introduction de la nouvelle religion par la conversion des femmes indigènes qu'ils épousaient et des personnes qu'ils prenaient à leur service ou avec lesquelles ils nouaient des relations commerciales. Et quand ils trouvaient le terrain favorable, ils essayaient des conversions sur une plus grande échelle. Le premier de ces essais dont la légende parle fut fait dans le royaume de Padjadjaran, à l'ouest de Java, par un Arabe nommé Hadji Poerwa ; mais il n'aboutit pas. On fut plus heureux dans l'est de Java, où un certain Maulana Malik Ibrahim fut, selon les plus anciens écrits, le premier qui y prêcha l'islamisme. On a retrouvé sa tombe au cimetière de la petite ville de Grissée, près de Soerabaya. D'après l'inscription de ce tombeau, il mourut le 12 rebioe' l awal de l'année 822 de la « Hedjra » ; date qui correspond au 8 avril 1419 de notre chronologie.

C'est depuis ce temps que des Arabes de distinction, en épousant les filles ou parentes des seigneurs de l'est, parvinrent à convertir à la nouvelle religion des royaumes entiers, qui ensuite firent la guerre aux royaumes non convertis. Et, bien qu'il se soit écoulé encore beaucoup d'années avant

la conversion de toute l'île de Java, c'est à partir de ce moment que l'islamisme est devenu la nouvelle religion du peuple. Quoique l'influence des Arabes sur l'histoire de Java ait été très grande, on ne peut pas dire qu'ils ont possédé l'archipel comme une colonie, les royaumes qui se succédèrent sous l'islamisme étant des États tout à fait indépendants.

Dans l'ouest de Java, ce fut un chéik arabe, Noerroeddin Ibrahim ibn Maulana Israil, qui y introduisit l'islamisme. Il acquit ensuite une grande réputation par la guérison d'une femme atteinte de la lèpre et fut reconnu par les chefs indigènes comme leur seigneur. Il s'établit à l'endroit où se trouve à présent la ville de Chéribon et en devint par conséquent le fondateur, comme il fut le fondateur de la dynastie des sultans de ce nom. C'est dans ces temps qu'on trouve pour la première fois les noms des régents de Galoe, de Soekapoera et de Limbangan, qui embrassèrent la nouvelle religion et s'unirent à la dynastie de Chéribon. Encore à présent la régence de Galoe forme une des divisions de la province de Chéribon, de même que les régences de Soekapoera et de Limbangan forment deux des cinq divisions de la province du Préanger. C'est dans ce dernier pays surtout, reconnu comme le berceau de la nation soundanaise dans l'ouest de Java, que le vrai type soundanais s'est le mieux conservé.

La province actuelle de Bantam, dans l'extrême ouest, n'a été qu'une colonie des Javanais de l'est, ensuite un sultanat indépendant auquel les Hollandais mirent fin dans le commencement de notre siècle. La province actuelle de Batavia, quoique dans la région montagneuse encore en partie peuplée par des Soundanais, n'est plutôt qu'une colonie malaise, tandis que la province de Krawang dans le nord et l'ouest de Java, ne conserve plus dans la population le caractère vraiment originaire des Soundanais, qu'on trouve encore à présent dans la province montagneuse du

Préanger. Ce sont donc surtout les Soundanais de la province du Préanger et le pays splendide qu'ils habitent que nous avons à cœur de faire mieux connaître.

Après les Arabes, ce furent les Portugais qui arrivèrent de l'occident comme troisième nation prépondérante dans l'Orient et dans l'archipel Malais.

La jalousie de la grande découverte de Colomb, accomplie au service de l'Espagne, la soif de l'or et des aventures se réunirent avec l'emportement de la croyance pour diriger vers l'orient les vaillants enfants du Portugal. Vasco de Gama passa, le 18 octobre 1497, le cap de Bonne-Espérance. Neuf ans plus tard, Alfonso d'Albuquerque conquiert Goa dans l'Hindoustan et dirigea ses vues vers l'archipel malais, où le royaume de Malacca, grand et puissant par son commerce florissant, était considéré comme la clef des pays de l'Extrême-Orient.

Avant les Portugais il n'y avait que très peu d'Européens qui se fussent aventurés dans ces parages. Les plus connus étaient Marco Polo, de Venise, vers l'année 1290; le moine italien Fra Odorico d'Udine, vers 1318; le Vénitien Nicolo de Conti, vers 1430, et Ludovico di Varthema, de Bologne, vers 1505.

De même que dans l'ancienne histoire indigène de Java, plus ou moins fantastique et comme enveloppée de nuages, il est très difficile de se former une idée exacte de l'état des populations de Java d'après les écrits portugais, mais pour d'autres raisons. Partout on y trouve une tendance exagérée à l'action des vanteries, des rodomontades qui fait un curieux contraste avec la sobriété des anciens récits de voyage hollandais. Mais en général ce n'était pas à dessein qu'on forçait la vérité. Les Portugais ne connaissaient pas la langue des peuples au milieu desquels ils se trouvaient aux Indes. Ils n'avaient aucune idée de leur état politique et social, de leurs mœurs ni de leur religion.

Mais ce qui dans leurs écrits est le comble de l'inexactitude, c'est leur mutilation des noms propres. Les Portugais ont une oreille très peu sûre pour l'interprétation des sons étrangers. De là, probablement, les métamorphoses curieuses que des mots latins aussi bien que des mots arabes ont subies dans leur langue. Ils reproduisirent les noms comme ils les entendaient, et les rendirent ensuite selon leurs organes peu flexibles.

Nous savons par les écrits portugais que, dans ces temps, les royaumes de Java avaient établi partout leur puissance sur les îles de l'archipel, en y fondant des colonies, et en outre que la lutte de l'islamisme contre le siwaïsme n'était pas encore tout à fait finie par la victoire de la religion arabe. Les Portugais furent les premiers Européens qui nouèrent des relations avec l'ouest de Java. Effrayés par les combats continuels qu'ils durent soutenir dans l'est de l'île contre les indigènes javanais, ils visitèrent pour la première fois, en 1521, les ports de l'ouest du pays de Soenda, dont les noms « Xacatara », « Tangaram » et « Bantam » font reconnaître facilement ceux de Djakarta, la présente ville de Batavia, de Tangéran et de Bantèn ou Bantam. D'après leurs écrits, tout l'ouest était connu sous le nom de Soenda. La partie intérieure était plus montagneuse que le centre ou l'est de Java, tandis qu'elle les surpassait de beaucoup en fertilité. Les ports que nous venons de nommer faisaient un grand commerce avec les autres îles de la Sonde.

Le poivre surtout fut un des premiers articles d'exportation du pays de Soenda; on en évaluait la récolte annuelle à environ trois millions de kilogrammes. La ville la plus importante se trouvait dans les montagnes, avec une population de 50,000 âmes, elle était connue des Portugais sous le nom de « Dajo ». Il est facile de reconnaître dans ce mot le « Dajeuh » des Soundanais, qui signifie « capitale »; c'est la capitale du royaume de Padjadjaran dont il est question. Enfin l'écrivain portugais nous montre les habi-

tants comme des païens, remplis de haine pour les mahométans et toujours en guerre pour ne pas subir le joug des rois du centre de Java.

Chose curieuse, dans ces temps-là, on parle de l'ouest de Java comme d'une île séparée de l'autre partie. Et, bien qu'on n'ait jamais pu prouver la vérité de cette supposition, en parlant de la nature de l'île nous rappellerons qu'un des ingénieurs des mines du gouvernement des Indes néerlandaises, lui aussi, a émis cette idée, que, dans des temps préhistoriques, l'ouest de Java dut être une île tout à fait séparée du centre et de l'est.

Quoique les Portugais eussent conclu des traités avec les princes possesseurs des ports de l'ouest, ils ne s'aventurèrent jamais dans l'intérieur. Ce fut alors que le combat contre le siwaïsme aboutit à la victoire de l'islamisme, et ils nous racontent entre autres comment le régent ou le seigneur du pays de Soenda fut appelé, en qualité de vassal du roi du centre de Java, à lui venir en aide dans cette guerre; ordre qu'il exécuta en partant accompagné de 40 vaisseaux et de 7,000 soldats et assisté par le Portugais Mendez Pinto et 49 de ses compatriotes.

C'est également du temps des Portugais que le royaume de Padjadjaran, dans l'intérieur de l'ouest, fut détruit. A ce moment ont voit surgir assez clairement les sultanats de Bantam et de Chéribon, tous deux assujettis aux pouvoirs de l'empire de Mataram, qui s'était fondé dans l'est. Dans l'intérieur de l'ouest, les princes de Mataram établirent des régences, qui sont l'origine des régences actuelles de la province actuelle du Préanger; ils exigèrent que la langue javanaise fût employée par les régents et leurs chefs inférieurs. Jusqu'à la suprématie hollandaise, ces régences furent toujours des États vassaux, assujettis très étroitement au pouvoir des princes de l'est.

Les difficultés que les royaumes alors unis de l'Espagne et

du Portugal opposaient au commerce des Hollandais furent cause que ceux-ci allèrent chercher eux-mêmes le chemin des Indes. Leur première navigation dans ces contrées lointaines fut le commencement de leur domination des îles de la Sonde, qui, de jour en jour plus élargie et plus consolidée, dure à présent presque depuis trois cents ans. Et puisque nous cherchons à donner un aperçu de la race soundanaise et de son pays, nous devons y faire absolument une place aux Hollandais, à cause de l'influence qu'ils ont exercée sur les destinées et le développement de l'île de Java.

C'est le 23 juin 1596, que le pavillon tricolore hollandais fut déployé, pour la première fois, sur la rade de Bantam, dans le détroit de la Sonde, à l'ouest de Java. Après vingt-huit mois d'absence, la flotte retourna dans la patrie, presque sans cargaison, mais avec la nouvelle que le chemin des Indes était découvert. La seconde flotte fut plus heureuse. Elle arriva le 25 novembre 1598 sur la rade de Bantam; quatre de ses vaisseaux retournèrent sains et saufs en Hollande avec la plus riche cargaison, qui y fut jamais apportée, et elle consistait en 300,000 kilogrammes de poivre, 125,000 kilogrammes de clous de girofle, 1,000 kilogrammes de noix de muscade, 100 kilogrammes de fleurs de noix de muscade et 50 kilogrammes de poivre long. Cet événement tourna la tête aux Hollandais. Ils fondèrent plusieurs Compagnies pour le commerce des Indes, qui se firent une concurrence jusqu'au jour, 20 mars 1602, où on les réunit en une seule, la Compagnie générale des Indes-Orientales. Celle-ci reçut de la république des Provinces-Unies une charte qui peut être considérée comme la fondation du pouvoir hollandais dans l'archipel malais.

De ce moment on peut reconnaître le désir d'établir l'autorité souveraine d'où naquit ce vaste empire, qui renferme à présent, sous le nom d'Indes-Orientales néerlandaises, presque toutes les îles de l'archipel.

Pour les xvii<sup>e</sup>, xviii<sup>e</sup> et xix<sup>e</sup> siècles, il faut distinguer

trois grandes périodes très différentes dans l'histoire des Soundanais : celle de la Compagnie générale des Indes-Orientales, qui dura jusqu'à l'année 1800; la période de transition, pendant la domination successive de la France et de l'Angleterre jusqu'à l'année 1816; et enfin la troisième période, celle de la domination hollandaise, renouvelée jusqu'à nos jours.

Commencée avec un capital de 13 millions de francs, la Compagnie générale a connu pendant les deux siècles de son existence des années d'une prospérité surprenante, mais aussi des années de grands déboires. Ayant épuisé ses forces, elle fut, en 1800, dissoute par l'État, qui paya ses dettes s'élevant à 280 millions de francs, mais qui, en échange, reçut un Empire, qui forme encore maintenant la plus grande ressource des Pays-Bas.

Pendant le règne de la Compagnie, les relations des Hollandais avec la race soundanaise devinrent de plus en plus étendues et ils commencèrent à mieux connaître le pays qu'elle habite. Comme nous l'avons déjà indiqué, nous laisserons de côté le pays des anciens sultanats de Bantam et de Chéribon pour ne parler exclusivement que de la province des régences du Préanger, qu'on peut considérer comme la véritable patrie des Soundanais.

Autrefois, lorsque ces régences étaient encore vassales des princes du centre de Java, elles leur payaient un tribut, consistant surtout en produits du sol, et connu sous le nom de « contingents ». En outre, il existait des stipulations pour l'exécution des travaux de main-d'œuvre non payée, connus sous le nom de services seigneuriaux. Pour le reste, les régents étaient les maîtres absolus de leur peuple; presque tous furent de véritables satrapes.

Quand la Compagnie entra par des traités dans les droits des princes du centre, elle acquit aussi le pouvoir sur les régences du Préanger. Elle laissa tout à fait de côté le traitement des indigènes par leurs chefs, mais exigea de ces

derniers les produits qu'ils payaient autrefois en contributions aux princes du centre. L'idée originaire de la Compagnie, relativement au commerce avec les indigènes, s'était changée tout à fait dans le cours des années en un vrai monopole. Elle tira ses lucratifs produits de « contributions forcées » et de « contingents ». Les premières furent presque toujours stipulées par des traités. Les princes et régents indigènes pouvaient faire avec la population ce qu'ils voulaient, à condition de livrer à la Compagnie des produits pour le marché européen. C'est ce qu'on appelait les « contingents ».

Tantôt ce fut une partie de la récolte, tantôt la récolte entière, qu'on reçut à des prix fixes, mais toujours très bas. Dans aucun cas, la Compagnie ne s'occupait de la population, qu'elle laissait tout à fait sous la direction des chefs indigènes. Alors ceux-ci ne devinrent pas seulement des agents de la Compagnie, mais ils furent encore forcés de disposer successivement du travail de la population et du produit du sol. De cette manière la Compagnie se rendit maîtresse de la plus grande partie des produits de la terre, sans jamais se demander si le paiement en était l'équivalent et si un tel épuisement pouvait durer.

En outre, sur les sommes que la Compagnie donnait en paiement, une partie était dilapidée par ses propres fonctionnaires; les régents en prenaient aussi leur part, pour se dédommager du manque de salaire qu'ils ne recevaient pas de la Compagnie. Enfin les chefs inférieurs en prélevaient encore une part; après quoi on distribuait le restant à la population qui, taillable et corvéable à merci, devait donc se contenter d'un salaire minime pour un travail considérable. La culture forcée du caféier fut surtout funeste aux Soundanais, à l'époque de la Compagnie. Sous le gouverneur général Zwaardekroon, 1718-1725, on étendit beaucoup cette culture dans les régences du Préanger. La culture en fut d'abord tout à fait libre; la Compagnie promit

pour chaque « picul » de 125 livres un prix de 15 écus, soit environ 32 francs. Dans cet espoir, la population commença à planter le caféier en grandes quantités. Mais bientôt un changement se produisit : la Compagnie exigea le produit pour elle, et diminua le prix. Alors la culture devint forcée. La Compagnie conclut, pour la livraison du café, des contrats avec les régents, qui forcèrent la population à planter le caféier, à entretenir les plantations en bon état et à livrer le produit.

A la fin du xviii<sup>e</sup> siècle, alors qu'on avait reconnu que le café prendrait la première place dans le commerce de la Compagnie, on ordonna l'extension des plantations. Mais avec l'augmentation des produits et par conséquent des bénéfices, le peuple sentit au plus haut degré l'oppression de cette culture. Dans les contrats avec les régents il était stipulé que chaque ménage devait entretenir 300 arbres de café, nombre qui fut porté plus tard à 1000.

Le prix de 125 livres par « picul » fut abaissé à 4 écus 1/2, soit environ 9 fr. 50; mais le planteur, qui n'en recevait souvent que la moitié, devait livrer des « piculs » d'un poids de 180 livres au lieu de 125. Les fonctionnaires de la Compagnie agissaient même de façon que, dans beaucoup de cas, ni les régents ni les planteurs ne recevaient un centime du prix fixé. On comprendra combien dans ces conditions la culture forcée du caféier fut haïe des Soundanais. Mais cela importait peu à la Compagnie. A la fin de son existence, celle-ci pouvait se vanter qu'elle avait travaillé pendant plus de trois quarts de siècle pour établir une culture qui promettait des profits durables, mais il en ressortait aussi que ces profits auraient été infiniment plus grands, si une administration meilleure avait su prévenir les abus et gagner le Soundanais à cette culture par un traitement plus raisonnable.

La période suivante, surtout sous le gouverneur général,

maréchal Daendels, peut être considérée comme le commencement d'une nouvelle ère, et quoique la lutte entre ceux qui voulaient continuer le régime de l'ancienne Compagnie et ceux qui tendaient à réparer nos fautes envers les Indes dure encore de nos jours, on est enfin arrivé à reconnaître que nous avons de grandes obligations à remplir envers les populations de Java. Daendels fut en réalité le premier réformateur de l'ancien régime; bien que ne supprimant pas les livraisons en produits, il prit néanmoins les soins nécessaires pour que les indigènes et leurs chefs reçussent les prix des produits livrés par eux, tandis qu'il ordonnait que dans les régences du Préanger chaque individu ne travaillât que la sixième partie de l'année pour les plantations du caféier.

Le système de la Compagnie était fondé sur le dédain pour l'indigène et la méconnaissance de ses dispositions naturelles. C'est dans ce sens que ses fonctionnaires agissaient. Cependant, quand elle commença à décliner, on se demanda si les défauts des indigènes n'avaient pas dû contribuer plutôt à l'asservissement dans lequel ils se trouvaient depuis des siècles, et où la Compagnie les avait laissés, sans faire le moindre effort pour les relever de leur misère.

Le gouvernement de Daendels fut en réalité une période de transition que prolongea l'interrègne anglais du lieutenant-gouverneur sir Thomas Stamford Raffles. C'est lui qui jeta les premières bases du système pour arriver à une estimation régulière, système d'après lequel les indigènes savaient quel était le montant de la contribution annuelle due par eux au gouvernement. Il prépara le terrain pour une ère de liberté qui commence à luire et qui certainement aurait vu beaucoup plus tôt le jour sans les besoins de la Hollande en Europe. La révolution belge avait épuisé le trésor hollandais et il fallait coûte que coûte empêcher la ruine de la patrie. Ce fut encore une fois les Indes et leurs populations qui en payèrent les frais.

Le gouverneur général, qui trouva cette combinaison, était le général comte van den Bosch, qui, arrivé en 1830 aux Indes, y introduisit un système de cultures forcées, d'après ce principe que les indigènes étaient trop pauvres pour payer leurs contributions en argent. Pendant la période de transition, on avait beaucoup amélioré le sort des indigènes, mais la culture forcée du caféier avait été laissée intacte dans les régences du Préanger. Les Soundanais produisaient alors annuellement une quantité de 80,000 « piculs » de café, soit 5 millions de kilogrammes, pour laquelle le gouvernement payait à peine 4 centimes la livre. De cette manière, les Soundanais ne gagnaient par jour que 14 centimes pour le travail énorme qu'on exigeait d'eux.

Il est incontestable que la race soundanaise a eu fort à souffrir de cette culture forcée, qui a commencé dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle et qui a tué en elle toute initiative pour son propre développement, parce qu'elle n'avait pas le temps de penser ni de travailler à autre chose.

En arrivant à Java, le gouverneur général van den Bosch constata que la population soundanaise payait chaque année au gouvernement, en contribution en café, une valeur de 13 francs par tête. Il se dit qu'avec un tel résultat, vu les besoins du trésor de la Hollande, il était possible d'étendre la culture du caféier dans toute l'île de Java.

Le café devenait alors le principal article de son nouveau système de cultures forcées, dont il se promit beaucoup de profits pour le gouvernement hollandais, en n'oubliant pas toutefois de garantir aux indigènes un paiement plus fort pour leurs produits. On appliqua le même système à l'indigo, à la canne à sucre, au thé, au tabac, à la culture du ver à soie et de la cochenille. Mais, si ingénieux que fût le système de M. van den Bosch, sans contredit, avec Daendels et Raffles, un des trois gouverneurs généraux les plus remarquables de notre siècle, il a prouvé, dans la pratique, que c'était de nouveau pour le développement intel-

lectuel et matériel des indigènes un retard de nombre d'années.

Les meilleures lois, mal interprétées, appliquées abusivement, risquent souvent de compromettre la prospérité, la réputation et l'avenir d'un pays. C'est ce qui arriva avec les lois van den Bosch. S'il avait pu poursuivre son œuvre dans le sens qu'il s'était proposé, il serait devenu le bienfaiteur des Indes néerlandaises, parce qu'il apprenait aux indigènes la culture de produits nouveaux destinés au marché européen, ce qui leur permettait de tirer meilleur profit de leurs terres excessivement fertiles. Mais il fut forcé, par les événements et les besoins du trésor hollandais, de mutiler et de gâter son système; l'établissement d'un monopole à l'instar de l'ancienne Compagnie générale, avec tous les abus qui en furent nécessairement la suite paralysait le développement naturel de la population.

De ce système de culture et de livraison forcées il est résulté que, depuis le gouvernement de van den Bosch, la Hollande, c'est-à-dire l'État, a reçu comme profits nets de ses colonies des Indes, plus d'un milliard et demi de francs, au moyen duquel la mère-patrie a pu diminuer sa dette nationale, construire ses fortifications et établir un réseau très complet de chemins de fer en Hollande, sans demander pour cela un centime aux Hollandais.

D'un autre côté, l'état des choses à Java devint tellement grave, que les plus réactionnaires furent forcés de prêter l'oreille à ceux qui prêchaient d'introduire les réformes libérales les plus sérieuses à Java et dans toutes nos possessions des Indes; afin de pouvoir enfin payer notre dette envers des populations souffrantes et jusqu'alors trop négligées. Heureusement, avec les idées plus généreuses de ce siècle, on s'est engagé dans cette voie; les temps sont passés où la convoitise de la mère-patrie pourrait accaparer de nouveau les excédents du service annuel des colonies.

Les quinze dernières années ont changé comme par en-

chamment l'aspect du pays oriental et le Hollandais peut constater avec orgueil que le progrès a été des plus frappants, malgré les crises industrielles qui se sont produites de temps en temps. Le système des cultures forcées, ce fléau de Java, a été presque tout à fait abandonné. La seule culture de ce genre qui existe encore dans l'île, celle du caféier, a vécu ses plus beaux jours et sera sans doute remplacée par un autre système, basé sur le travail libre, qui payera ses contributions au gouvernement en argent. Dès lors, il ne restera plus que les travaux forcés pour l'entretien des chemins publics. On peut comparer ces travaux au « service vicinal » en France, service sur lequel M. Waddington, ambassadeur de France en Angleterre, a publié un article très intéressant dans le *Nineteenth Century* de juin 1888. Mais ces « prestations en nature », qui exigent encore aujourd'hui des indigènes un travail considérable annuel, seront sans doute améliorées, aussitôt qu'on introduira les « subventions industrielles » et les « gouvernements locaux », qui permettront de prélever des « centimes additionnels », comme dans les départements français. Aujourd'hui, c'est encore le gouvernement central de Batavia et de Buitenzorg, qui dirige tout dans les Indes, même les affaires les plus insignifiantes.

Mais le développement constant du pays tend irrésistiblement, qu'on le veuille ou non, vers la décentralisation et l'introduction du système des gouvernements locaux. Aussi loin qu'il puisse être développé avec succès, ce système tendra à élever le pays à la vie publique. Il enlèvera au gouvernement central des actes odieux d'intervention mesquine et les petites lois impopulaires. Il diminuera tous les sentiments d'antagonisme entre le peuple et le gouvernement central et il donnera une connaissance plus exacte des buts véritables de ce dernier. Il popularisera les impôts et ouvrira pour les indigènes aisés des carrières utiles, sinon élevées. Il associera enfin les hommes éminents aux grandes

entreprises et à la stabilité des institutions dans lesquelles ils auront dès lors un intérêt personnel et prééminent.

S'il y a une contrée aux Indes où le gouvernement central aurait le plus de succès en faisant les premiers essais de l'introduction d'un gouvernement local, ce serait incontestablement cette même province des régences du Préanger, patrie de la race soundanaise, pays qui commence à se développer si admirablement par la seule introduction du chemin de fer de l'État, qui le parcourt au centre dans toute sa longueur. Quand la nation hollandaise commencera enfin à comprendre plus clairement la puissance des chemins de fer comme instrument de prospérité nationale, — *non* comme une industrie qui se rémunère elle-même, mais comme un levier pour toutes les autres industries, — alors l'opinion publique sera de plus en plus favorable à la création des milliers de kilomètres de chemins de fer dont nos possessions ont besoin pour leur développement progressif.

La province des régences du Préanger, qui forme la partie montagneuse de l'ouest de Java, est une des contrées des plus belles du monde. Elle rivalise, pour la beauté de sa nature, avec les pays les plus privilégiés de la terre. On peut la comparer à la Suisse pour la majesté de ses montagnes imposantes et enchevêtrées; elle est l'égale de la Scandinavie par la splendeur de ses forêts vierges et de ses cascades, et elle peut rivaliser avec l'Italie pour le charme de ses poétiques vallées. Mais elle surpasse tous ces pays par la beauté terrifiante de ses volcans, qui rappellent toujours le *memento mori*.

Il n'est pas de pays au monde qui, sur une surface aussi restreinte que les régences du Préanger, contienne un plus grand nombre de volcans actifs, éteints ou en ruines, et dont elles tirent pour la plus grande partie leur extrême fertilité. Aussi le pays est-il plutôt un pays d'agriculteurs. Le terrain y consiste presque partout en matières éruptives,

quoiqu'on y ait découvert dans le cours de ce siècle des gisements d'excellent charbon et quelques minéraux, comme le cuivre et le zinc. Quant au charbon, l'attention du capital et de l'énergie européenne commence à se tourner de ce côté, et ce serait un nouveau levier pour le développement de la prospérité des Soundanais, si les efforts qu'on fait pour l'exploitation de ces houillères aboutissaient à un résultat sérieux.

Tout à l'heure, nous parlions des Portugais et de l'idée qu'on avait jadis que l'ouest de Java était une île à part.

Or, près de la baie de Plaboean, au nord-ouest des régences du Préanger, on a découvert des gisements de charbon qui se trouvent sur la même ligne que les gisements de même formation, découverts dans les plaines de Soekaboemi, de Radjamandala et de Palimanan en Chéribon, près de la côte septentrionale de l'île.

L'ingénieur des mines aux Indes néerlandaises, dont il a été question plus haut, a émis l'hypothèse que ces gisements ne formaient autrefois qu'un seul ensemble, et qu'on doit chercher ici, entre la baie de Chéribon au nord et celle de Plaboean au sud, la véritable ligne où l'ouest de Java était séparé de l'autre partie de l'île par la mer. Selon lui, les gisements de charbon ont été brisés dans le cours des siècles par des soulèvements de terrain, tandis que la mer était repoussée par les éruptions successives des volcans avoisinants, qui l'ont comblée au moyen des matières éruptives formant à présent la terre fertile de ces régions. C'est une hypothèse qui peut être contestée, mais qui a néanmoins beaucoup de vraisemblance.

Une autre hypothèse, émise par ce même ingénieur, se rapporte à la récente découverte de veines de cuivre et de zinc au sud de la ville de Soekaboemi. Jusqu'à présent on n'avait pas soupçonné la présence de métaux dans la province des régences du Préanger. Les veines de cuivre et de zinc ont été découvertes d'une manière assez curieuse,

il y a six ans, par des indigènes qui travaillaient à une conduite d'eau pour leurs rizières. Les veines de ces métaux furent mises à nu par le déblayement, et on aurait fait certainement des recherches plus minutieuses pour une exploitation éventuelle, si la baisse de prix du cuivre n'avait pas découragé les personnes qui s'y étaient intéressées.

Cet ingénieur a aussi découvert autrefois ces mêmes minéraux sur les pentes méridionales de la montagne Sawal, dans la province de Chéribon, à la même latitude que les veines trouvées au sud de la ville de Soekaboemi. De là sa supposition que toute la partie méridionale de la province des régences du Préanger, située à la latitude de 7° 15 au sud de l'équateur, doit renfermer par ci et par là, des veines de cuivre et de zinc, parce que, selon son hypothèse les deux places doivent se relier ensemble. Or, cette partie méridionale est encore à présent à peu près inconnue, à cause de sa faible population et de son accès difficile. Aussi avons-nous la conviction que cette partie méridionale du pays soundanais donnera encore beaucoup de surprises au point de vue de la science géologique et des résultats pratiques qui en découleront, aussitôt que l'attention se portera sur ces contrées pour les ouvrir à l'agriculture et à l'industrie par la construction d'un chemin de fer.

Tout à l'heure nous disions que les Soundanais étaient en premier lieu des agriculteurs. Nous n'avons pas l'intention pour le moment de parler des grandes cultures destinées au marché européen, et inaugurées par le capital et l'énergie de l'occident; non plus que de la culture toujours forcée du caféier qui, nous l'espérons, sera bientôt tout à fait volontaire; nous voulons seulement fixer l'attention sur une culture populaire, qui a toutes les chances de devenir, aussi bien que le riz, une des plus grandes industries du pays. C'est la culture du coton, connue à Java depuis l'occupation des Hindous. Cette culture est très aimée par

les Soundanais, mais jusqu'à présent elle n'a pas été développée. Ils plantent ce qui est nécessaire pour leurs propres besoins et ne pensent pas à l'exportation, parce que ni le gouvernement ni le capital européen ne s'intéressaient à cette culture pour l'élever à la hauteur qu'elle mérite. A cet égard, les Hollandais pourraient prendre leçon des Indes anglaises. Sans devenir planteur lui-même, le gouvernement, dans ce pays classique des Hindous, a su, pendant la guerre de Sécession des États-Unis de l'Amérique, développer l'initiative de la population pour l'ancienne culture du coton.

Aujourd'hui les Indes anglaises occupent, après les États-Unis, la place principale sur le marché du coton. C'est sur la ferme initiative des vice-rois lord Mayo et lord Lytton, qu'on a obtenu ce résultat magnifique. Des Hollandais se dirent alors qu'il n'y avait aucune raison pour que Java, et surtout la partie méridionale de la province des régences du Préanger, ne pût devenir un grand pays de production du coton; parmi eux, un jeune homme de nos amis, M. Hendrik Willink, dont le père et la famille occupent une situation importante dans l'industrie cotonnière de la Hollande. Développer la culture du coton chez les Soundanais, afin d'en faire une importation sur les marchés européens, telle fut son ambition. Il étudia les conditions particulières aux Indes anglaises, et devina la prospérité qui résulterait pour les Soundanais de cette culture, aussitôt que le capital européen aurait aidé à son développement.

Ayant pris toutes les mesures nécessaires, au moment de commencer son œuvre, il succomba en décembre 1890, à l'âge de vingt-trois ans, à la maladie la plus funeste des tropiques, la fièvre pernicieuse, la malaria.

C'était le plus jeune des fils de la famille, et le seul qui eût été aux Indes; on pouvait donc craindre que l'essai ne fût plus poursuivi. Mais, Dieu merci, la persévérance

hollandaise n'est pas morte et l'expérience sera continuée par d'autres nationaux.

On a souvent émis des théories sur la race soundanaise, qui n'aurait pas grande valeur et qu'il serait inutile de chercher à développer. Nous protestons contre cette opinion. Cette race promet de jouer encore un rôle très important dans l'histoire de Java, aussitôt qu'elle pourra employer toute sa vigueur, tout son temps, à travailler à son développement, grâce à la civilisation et aux connaissances européennes.

Les Hollandais ont commencé, surtout dans les quinze dernières années, à aider de tout leur pouvoir au développement de l'éducation indigène comme base d'une civilisation bien fondée. La construction de chemins de fer, l'établissement des grands travaux publics, aussi bien que l'institution d'un service topographique, ont formé surtout de très bons ouvriers, qui certainement sèmeront partout les connaissances acquises. On perçoit à présent une tendance à développer l'industrie artistique et à élever par là le sentiment des indigènes. Dans cette voie, l'art ancien des Hindous s'ajoutera sans doute à ce que les indigènes peuvent produire dès maintenant, pour ouvrir à l'industrie et aux arts indigènes un vaste champ de laborieuse activité.

Nous pourrions, en finissant, rappeler ce qu'un Hollandais du commencement de ce siècle, le comte Dirk de Hogendorp, et un ingénieur, M. de Bruijin, ancien directeur des travaux publics aux Indes, disaient à propos des Soundanais; mais nous nous contenterons, de citer ces paroles, pleines de sens, du célèbre indianiste hollandais, M. le professeur Veth :

« Un jugement général sur l'intelligence de la race soundanaise devrait se baser sur une expérience beaucoup plus considérable que celle que nous possédons dès à présent. Que croit-on que les anciens Grecs auraient bien pensé des peuples étrangers, qu'ils désignaient sous le nom de barbares, ou les Romains de nos ancêtres Germains?

Croit-on, en vérité, que jamais ils se les seraient représentés comme leurs semblables quant à la disposition naturelle et à l'intelligence ? Ont-ils jamais eu une vague idée de ce que leurs descendants deviendraient ? Et en effet, ils ne furent pas, dans ces temps, leurs semblables ; il fallut une période de beaucoup de siècles pour les conduire à une telle élévation. L'ennoblissement d'une race d'hommes est un travail du temps. Il n'y a pas seulement l'éducation des individus, mais aussi celle des races entières ; car ce qui a été fait pour et par une génération, ne se perd pas tout à fait pour la suivante. La science des temps modernes reconnaît même l'avancement des animaux.

« Est-ce qu'elle interdirait alors cette disposition à une race d'hommes quelconque ? »

« Si nous reconnaissons à présent que la race soundanaise se trouve actuellement beaucoup en arrière de l'Européen, il n'y a aucune raison de désespérer de son avenir. »

---

*Le Gérant responsable,*

CH. MAUENOIR,

Secrétaire général de la Commission centrale.

Publié par les soins de la Société de Géographie, de Paris



# PLAN DÉTAILLÉ de la rivière souterraine de BRAMABIAU

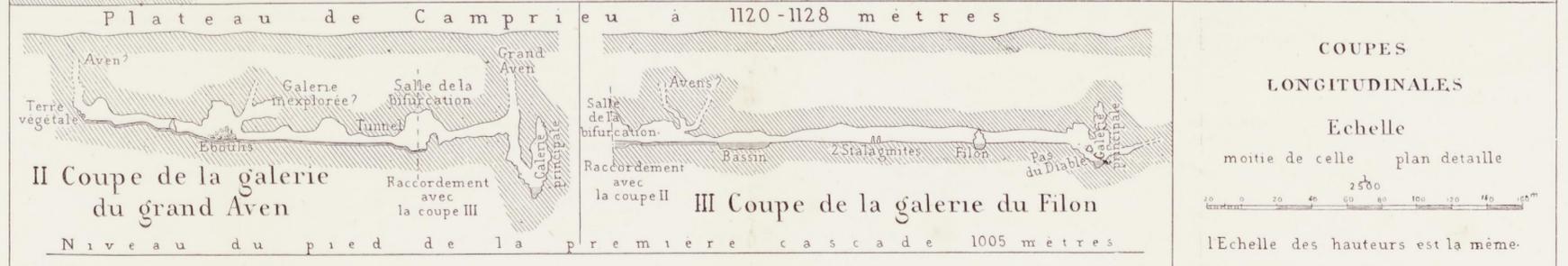
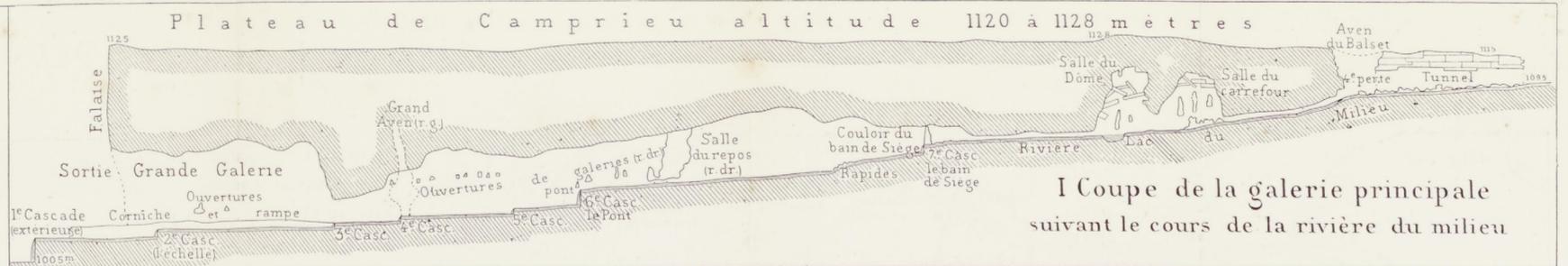
(GARD)

DRESSÉ DE 1888 A 1892 PAR M M

E.-A. MARTEL ET F. MAZURIC

avec le concours de M.M. MÉLY et GAUPILLAT

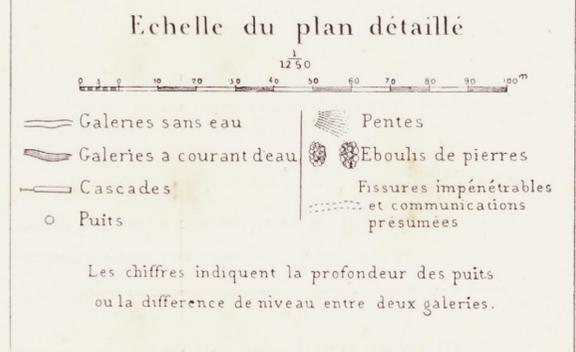
La première traversée a été effectuée le 28 Juin 1888 par M. E. A. MARTEL avec ARMAND (Louis) BLANC (Claude) et FOULQUIER (Emile) DE PEYRELEAU



**COUPES LONGITUDINALES**

Echelle  
moitié de celle plan détaillé

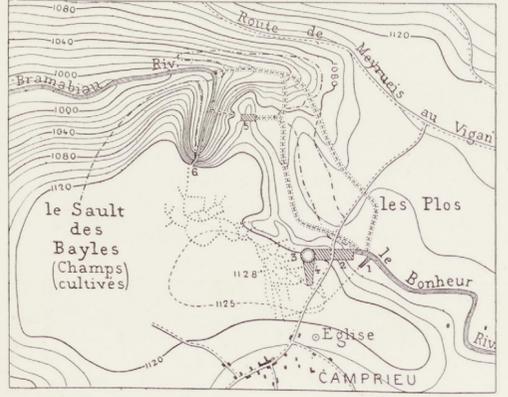
l'Echelle des hauteurs est la même.



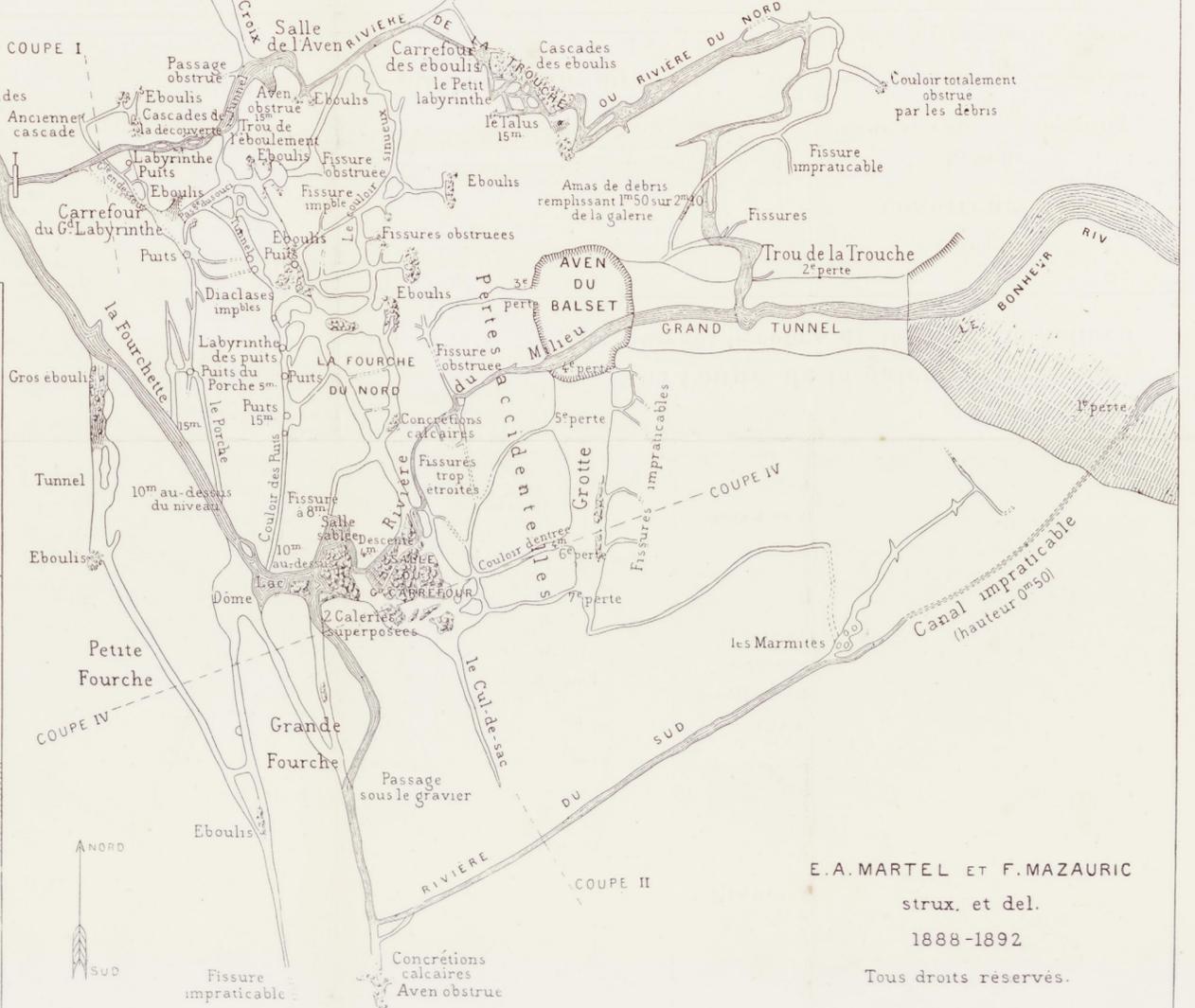
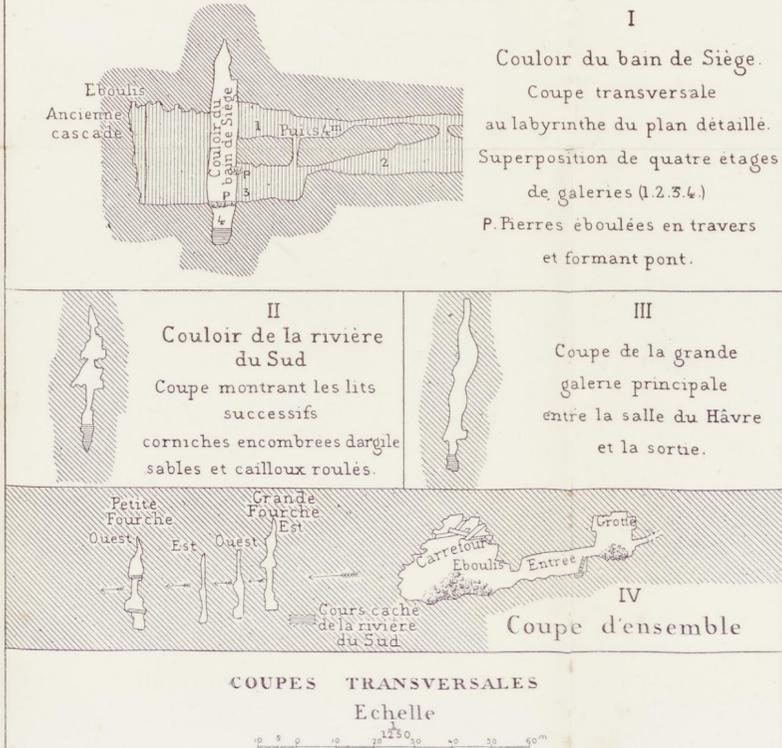
## PLAN D'ENSEMBLE DE BRAMABIAU

Echelle dix fois plus petite que celle du plan détaillé

1 Première perte - 2 Tunnel - 3 Aven du Baisset.  
4 Grotte - 5 la Baume - 6. Sortie.



— Courbes de niveau équidistantes de 10<sup>m</sup>  
— Routes  
--- Sentiers  
— Cours d'eau actuel  
----- Anciens lits  
○ Cavernes



E.A. MARTEL ET F. MAZURIC  
strux. et del.  
1888-1892  
Tous droits réservés.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ, in-8°.

- 1<sup>re</sup> série (1821 à 1833), 20 vol. — (vol. 1 et 2 *épuisés*).  
2<sup>e</sup> série (1834 à 1843), 20 vol.  
3<sup>e</sup> série (1844 à 1850), 14 vol.  
4<sup>e</sup> série (1851 à 1860), 20 vol. — (vol. 1 à 10, 15 *épuisés*).  
5<sup>e</sup> série (1861 à 1870), 20 vol. — (vol. 1 à 6, 9, 11, 12, 13 et 16 *épuisés*).  
6<sup>e</sup> série (1871 à 1880), 20 vol. — (vol. 7 *épuisé*).  
7<sup>e</sup> série (1881 à 1886), 7 vol.

Ce *Bulletin*, à partir de 1882, est divisé en deux parties. La première, qui comprend le compte rendu des séances, les principales lettres de la correspondance, la liste des ouvrages offerts à la Société et les faits géographiques les plus importants, est publiée dix jours après la séance.

La seconde, qui renferme les mémoires, notices, rapports ou documents de quelque étendue avec cartes, paraît tous les trois mois. Prix : pour Paris, 20 francs; pour les départements, 22 francs; et pour l'étranger, 25 francs.

Tables générales et analytiques des 1<sup>re</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> séries. 2 vol. in-8°. Prix : 6 francs chaque volume.

Notices annuelles des travaux de la Société et du progrès des sciences géographiques, par les secrétaires généraux. Prix : 1 franc chaque notice.

Programme d'instructions aux navigateurs pour l'étude de la géographie physique de la mer. Broch. in-8°. Prix : 1 franc.

Instructions générales aux voyageurs. 1 vol. in-16. Prix : 3 francs.

Compte rendu du Congrès international des sciences géographiques de 1875.

Tome 1<sup>er</sup>, in-8°. Prix : 20 francs. — Tome II, in-8°. Prix : 15 francs.

Guide hygiénique et médical des voyageurs dans l'Afrique intertropicale, par les D<sup>rs</sup> AD. NICOLAS, H. LACAZE et SIGNOL, publié par la Société de Géographie et la Société de médecine pratique de Paris, avec le concours des Sociétés françaises de Géographie. Brochure in-8°. Prix : 2 francs. — Cet ouvrage étant épuisé, la librairie Challamel vient d'en publier une nouvelle édition notablement augmentée. Paris, 1885, 1 vol. in-8°. Prix : 7 francs.

Liste provisoire de bibliographies géographiques spéciales, par M. JAMES JACKSON, archiviste-bibliothécaire de la Société de Géographie.

Cette liste comprend 1177 articles se rapportant à la bibliographie des diverses régions de la terre. 1 vol. in-8°. Prix : 12 francs.

Exploration du Sahara. Les deux missions du lieutenant-colonel Flatters, par le lieutenant-colonel DERRÉCAGAIX. 1 vol. in-8° avec carte. Prix : 3 francs.

Fluves de l'Amérique du Sud, 1877-1879, par le D<sup>r</sup> JULES CREVAUX, médecin de la marine française. 1 vol. in-f° de 39 cartes avec tableau d'assemblage. Une notice biographique et une bibliographie des travaux de Crevaux accompagnent cet atlas. Prix : 25 francs.

La Confrérie musulmane de Sidi Mohammed ben Ali es-Senoûsi et son domaine géographique en l'année 1300 de l'hégire = 1883 de notre ère, par HENRI DUVEYRIER. Paris, 1884. Brochure in-8° de 84 pages accompagnée d'une carte. Prix : 3 fr.

Liste de positions géographiques en Afrique (continent et îles), par HENRI DUVEYRIER. Premier fascicule A-C. Paris, 1884. In-f° de 140 pages. Prix : 12 fr.

Voyage dans l'Arabie centrale, 1878-1882, par CHARLES HUBER. Paris, 1885. 1 vol. in-8° avec carte. Prix : 4 francs.

Inscriptions recueillies dans l'Arabie centrale, 1878-1882, par CHARLES HUBER. Paris, 1884. Brochure in-8°. Prix : 1 franc.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT DE LA SOCIÉTÉ

ART. I. La Société est instituée pour concourir aux progrès de la géographie; elle fait entreprendre des voyages dans des contrées inconnues; elle propose et décerne des prix; établit une correspondance avec les Sociétés savantes, les voyageurs et les géographes; publie des relations inédites, ainsi que des ouvrages et fait graver des cartes.

ART. IV. Les étrangers sont admis au même titre que les Français.

ART. V. Pour être admis dans la Société, il faudra être présenté par deux membres et reçu par la Commission centrale.

ART. VI. Chaque membre de la Société souscrit pour une contribution annuelle de 36 francs au moins par année, et donne en outre 25 francs une fois payés, lors de la remise du diplôme.

## EXTRAIT DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR

ART XXXI. La Commission centrale a la faculté de nommer, hors du territoire français, des membres *correspondants étrangers* qui se seraient acquis un nom par leurs travaux géographiques. Un diplôme peut leur être délivré.

ART. XXXII. La Société admet, sous le titre de *Membres donateurs*, les étrangers et les Français qui s'engagent à payer, lors de leur admission et une fois pour toutes, une somme dont le *minimum* est fixé à 300 francs.

La bibliothèque, boulevard Saint-Germain, 184, est ouverte aux membres de la Société, de 11 à 4 heures, les dimanches et jours de fête exceptés.

Les envois faits à la Société doivent être adressés *francs de port* à M. le Président de la Commission centrale, boulevard Saint-Germain, 184.

S'adresser, pour les renseignements et les réclamations, à M. C. Aubry, agent de la Société, boulevard Saint-Germain, 184.

MM. les membres de la Société de Géographie peuvent faire exécuter à leurs frais des tirages à part de leurs articles, aux conditions du tarif ci-après.

	50	100	150	200	250	300	350	400	500
	exempl.								
Une f <sup>l</sup> o (16 pages) . . . . .									
Remise en pages, glaçage, papier, piqûre, enveloppe de couleur . . . . .	10 »	12 50	15 »	17 50	20 »	22 50	25 »	27 50	32 »
3/4 de f <sup>l</sup> o (12 pages) . . . . .	9 »	12 »	14 50	17 »	19 50	22 »	24 50	27 »	29 50
1/2 f <sup>l</sup> o (8 pages) . . . . .	7 »	8 50	10 »	11 50	13 »	14 50	16 »	17 50	19 50
1/4 de f <sup>l</sup> o (4 pages) . . . . .	4 40	5 50	6 50	7 50	8 50	9 50	10 50	11 50	13 »
Couvertures, composition, tirage, papier, glaçage . . . . .	7 »	8 »	9 »	10 »	11 »	12 »	13 »	14 »	16 »
Composition d'un titre d'entrée de 1/4 de page . . . . .									1 »
Composition d'un grand titre, avec page blanche au verso . . . . .									2 »
Composition de quatre pages de titres (sans annonces pour les travaux du même auteur) . . . . .									4 »
Les corrections seront comptées 0 fr. 90 l'heure.									
Le tirage de chaque gravure sera compté 1 franc.									















